

1644 - 1692

B3.4/1.-

SERIE B3 - 4 (MARINE) - 541 Feuilletts

Série rassemblant la correspondance de Mr. LE ROUX D'INFREVILLE, Intendant des armées navales à Toulon.

Pour les années 1644 - 1650

Contient plusieurs états de marine très sommaires, depuis l'année 1644.

Contient également quelques renseignements très sommaires et fragmentaires sur les caractéristiques des vaisseaux du temps, comme par exemple :

..... le vaisseau de la Royne s'avance fort, mais je trouve que l'on a manqué aux mesures des baux du petit vaisseau auquel l'on avait donné le nom de "petit infant", pensant faire une patache, mais feu Monseigneur le Duc arrivant ici en 1646, demanda de ne rien couper de la longueur des quilles qui le rendent d'un Pied plus long que l'Admiral. Cette longueur a obligé de le tenir d'une largeur proportionnée à quoi les baux achetés ne peuvent fournir - il est besoin d'en acheter 20 ou 30 au moins qu'il faut prendre en Bourgogne pour la conduite desquels il sera besoin d'un passeport que je vous supplie d'envoyer (lettre du Sieur d'Infreville du 18 mars 1647 à Toulon.)

..... le navire La Royne s'achève, est en lieu pour le lester et mettre son canon. Je fais travailler au BREZE, j'attend les baux qui viennent de Bourgogne; au retour de la campagne, l'on jugera ce que l'on peut attendre du second par la bonté que l'on reconnoistra au premier. A l'oeil, il contente tout le monde, je crois que au service, il satisfaira ceux qui le montreront, mon regret est de n'avoir pas le temps de l'embellir et enrichir et qu'il sorte en mer en portant ce nom sans tous ses ornements. Je les avanceray autant que je pourray et au retour de la campagne, je ferai faire le reste. (lettre d'Infreville à Toulon, le 06 mai 1647).

..... le BREZE s'avance, j'ai avis que les bois que j'attend sont à Lyon, étant ici en 3 mois, il sera à l'eau. Ce sont vaisseaux que j'ai bâtis malgré l'ennui et j'ose vous dire qu'ils vous coûteront un tiers en moins que les autres et dureront dix d'avantage (lettre d'Infreville à Toulon le 1er juillet 1647).

..... Si l'on diffère d'avantage à envoyer de l'argent le remède au mal que nous presse arrivera un peu tard. l'on ne peut plus tenir les navires sur l'eau. La plupart étant coulés à fond, je ne puis les voir en cet état sans beaucoup de déplaisir, Messieurs des finances ont tout besoin d'y pourvoir..... (lettre d'Infreville à Toulon, le 24 janvier 1650).

Monseigneur,

Il n'y a point d'ordinaire qui ne vous porte de mes lettres qui ne sont que pour vous représenter le besoin que nous avons d'être secourus de quelque argent.

Le temps se passe et vos vaisseaux et galères vont à leur ruine entière. Mr. SAUVE commissaire général peut vous entretenir des uns et des autres auquel je m'en remets pour ne vous être importun (lettre d'Infreville à Toulon, le 07 février 1650).

Sur les Corsaires :

Monseigneur,

L'on a fait entendre à Messieurs les Capitaines qui ont armé en course et qui sont prêts à partir que l'intention du Roi était de se servir d'eaux à quoi ils ont peu d'intention si l'on ne produit pas à leur dédommagement; et comme je n'ai pas d'argent, n'y de quoi les satisfaire, je crois qu'ils partiront cette semaine.

Ils promettent entretemps se rendre à PROMBIN pour savoir si il y aura ordre et du fonds pour les payer de leurs avances, auquel cas ils se rangeront sous le pavillon et se porteront où il leur sera demandé. Ils sont à présent en grande rade où l'on ne peut les retenir que de leur volonté : les défences que l'on leur pourrait faire seraient inutiles.

Des autres affaires de la marine, je n'ai plus rien à vous en représenter, sinon que 50.000 Livres rétabliraient toutes choses et feraient attendre un plus grand secours.

La peste continue à AIX et à MARSEILLE aussi quoi que l'on ait rétabli le commerce qui pourrait bien la donner au reste de la province.

Monsieur le Duc de Joyeux (?) n'a pas laissé d'y aller à la sollicitation des consuls. Nous attendons son retour dans jeudi.

Nous avons avis que les ennemis veulent attaquer LANGON et nous ne sommes pas en état de le secourir si vous ne nous en donnez les moyens, mais je serai toujours

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,
D'INFREVILLE.

Toulon, le 14 février 1650.

Registre sans doute à approfondir, dans le cadre d'une étude sur la Marine de Richelieu.

FIN DU 4ème REGISTRE.

REGISTRE B3.4 - (MARINE)

Folio 24 Etat des vaisseaux destinés pour aller à la mer en la présente année 1644 et en quel temps ils peuvent être prêts, ensemble ceux qui resteront inutiles dans le port de Toulon.

* PREMIERE ESCADRE

Le Sourdis	500 T - 230 hommes
Le St.Thomas d'Aquin	
La Vierge	
La Victoire	
La Fortune	
Le Tritton	
La Madeleine de Brest	250 T
Le Dauphin	

Brûlots de la première escadre

L'Aigle Volant
L'Espérance
L'Aigle Impérial

Vaisseaux que l'on a ordonné de joindre à la première escadre, par une dépêche du 1er avril.

Le Grand Anglais	600 T - 250 hommes
L'Admirauté	700 T - 260 hommes
Le Marquis	
La Guenevièvre	400 T - 205 hommes

Brûlots

La Marguerite du Hâvre
La Levrette

* SECONDE ESCADRE que l'on avait mandé qui peut être prête à la fin mai

Le Faucon
Le Moindre (?)
La Duchesse Frégate
L'Amiral de Biscaye
Le Cardinal
Le St.Jacques
Le Lion Couronné
La Frégate de Dunkerque

Vaisseaux que l'on a ordonné de joindre à la seconde escadre par la dépêche du 1er avril

L'Admiral	800 T - 507 hommes
Le Soleil	
La Lune	

Brûlots qui peuvent sortir avec la seconde escadre

La Marguerite de Bordeaux
 La Mère de permission
 La Lionne
 La flûte de la Mecque
 La Marie

Ne restent plus au port que les quatre vaisseaux qui suivent, qui étaient de la 3ème Escadre

Le St.Charles	500 T - 188 hommes
L'Allivarez	600 T - 250 hommes
Le Docquendo	600 T - 250 hommes
Le ST.Paul	400 T - 205 hommes

Autres vaisseaux qui ne peuvent sortir en l'année 1644

Le Cygne	500 T - 205 hommes
L'Europe (?)	
La Perle	
L'Alexandre	

Flûtes dont on peut se servir à l'armée

Le Cancre d'Or
 L'Espérance de Lubecq
 Le Porteur de bois
 Le Dantzig

Autres vaisseaux inutiles

La Madeleine du Hâvre
 Le Prophète Daniel
 La Salamandre
 Le Soleil
 Le Nom de Jésus

Vaisseaux hollandais pris par Monsieur de Montigny, dont il y en a trois qui peuvent servir en guerre, en leur donnant des canons, câbles, ancres et voiles.

Le St.Etienne	400 T	)	
Le ST.Joseph	350 T	)	ces 3 vaisseaux peuvent servir en guerre
La Terre de Permission	350 T	)	
La Licorne	400 T	)	Ces 3 vaisseaux ne sont propres que
Le St.Jean Baptiste	300 T	)	pour porter provisions et faire magasin
Le ST.Pierre	300 T	)	à la suite de l'armée.

Folio 198 Lettre d'Infreville - 16 juin 1646 - Toulon

..... Nous nous appliquons à présent à faire travailler au navire de La Royné qui s'avance autant que l'on le peut à son commencement; si les bois ne nous manquent pas avant le retour de l'armée, l'on le mettrait à la mer.

L'on fait les préparatifs pour lever un second vaisseau et Mr. le Duc (du Brézé) désire en faire un 3ème; pourvu que l'argent ne manque pas, l'on le peut satisfaire

Folio 218 Extrait de l'état des dépenses de la Marine présenté par le Sieur Maillefer, commis de Monseigneur du Bourset, trésorier général de la marine.

Dépense pour le radoub de 1646 sur la fin de l'année 1645	6428 <i>tt</i> 9/6
Janvier 1646	10813
Février 1646	19439 - 15 - 6
Mars 1646	31383 - 14 - 6
Avril 1646	31943 - 10
Mai 1646	22382 - 8
Juin 1646	8920 - 14
Juillet 1646	2869 - 17
Août 1646	1971 - 6
Achat de marchandises faites à Lyon pour le vaisseau compris la voiture des noyalles	36894 - 12 - 10
Achat de poudre, en ce compris ce qui a été payé à Paris par Monseigneur de Bourset	67162 - 2
Païement fait pour le raffinage des poudres	27465 - 17
Autre païement fait à Lyon pour l'ameublement à de l'Amiral	5383 - 7 - 10
Payements faits à Paris par Monseigneur de Bourset, pour achat des toiles noyalles	11757 - 6
Autre payement fait à Paris par le Dit Sieur du Bourset et suivant l'ordre de Monseigneur le Duc de Brézé pour plusieurs voyages concernant le service du Roi, achat de canons cosaques	14690 <i>tt</i>
Payement fait pour le fond des barques fellouques à la suite de l'armée	3200 <i>tt</i>
Payement fait pour la dépense de l'artillerie	3359 <i>tt</i>
Autres payements faits suivant les ordonnances de Monseigneur le Duc de Brézé à Mr.d'Infreville	6719 <i>tt</i> 14
Payements faits pour dépenses inopinées	9111
Autres payements faits pour la subsistance du Prévôt greffier, etc.. à la suite de l'armée	486
	322382 - 6 - 2
Payement fait pour le des vaisseaux de Hollande chargé de marchandises pour le radoub	4530 <i>tt</i>
Argent embarqué sur l'Amiral	68615 <i>tt</i>

Payements faits pour 3 mois de nourriture des 6 vaisseaux commandés par Monseigneur Barnier	34.290 <i>tt</i>	
Armement de la 1ère escadre des vaisseaux	436.002	
Conduite de la 1ère escadre	40.350	
Haute paye de l'Amiral	6.000	
Armement de la 2ème escadre	139.800	
Conduite de la 2ème escadre	23.340	
Armements de l'escadre de Messieurs de Montade et Nochaise, des dépenses seulement faites à Toulon, tant pour armements et conduites que pour	184.794 <i>tt</i>	
Dépenses faites pour l'hôpital	10.727 <i>tt</i>	11
Payements faits pour gardiens et canonniers entretenus sur les vaisseaux du Roy, jusqu'à la fin de juillet 1646	13.230 <i>tt</i>	19
Payements faits aux officiers du port pour 3 mois, suivant le dernier de mars 1646	7.137 <i>tt</i>	
Sur le deuxième quartier dont il n'y a que partie d'acquitté	3.173 <i>tt</i>	
Etat Major	38.753 <i>tt</i>	
Dépenses faites pour l'ordinaire des commis- saires et gardes magasins	16.000 <i>tt</i>	
Dépenses faites pour l'extraordinaire des com- missaires et gardes magasins	4.800 <i>tt</i>	
Payements faits pour la subsistance des gens de guerre pendant leur embarquement	180.596 <i>tt</i>	85
	1.530.121 <i>tt</i>	4/.
Payement fait pour fer à vaisseaux	79.694 <i>tt</i>	
Payements faits pour l'armée de terre suivant les ordonnances de Mr. d'Infreville par le trésorier de la marine	43.657 <i>tt</i>	
Payement fait sur le fonds de l'ordinaire de la marine de 1646, suivant les ordonnances de Monseigneur le Duc	10.000 <i>tt</i>	
	1.663.472	15 fr.
En cette dépense n'est pas employée cinquante mil Livres qui sont dues. Fait à Toulon, le 30 août 1646.		

Folio 258 Lettre d'Infreville - Toulon, le 18 novembre 1646

..... je suis toujours en attendant que l'on m'envoie les fonds nécessaires pour payer ce que je dois; étant engagé de toutes parts et à la veille de ne pouvoir continuer la construction des vaisseaux, ni commencer les radoub, n'y ayant pas même d'argent pour faire les avances et marchés des provisions à faire.

Folio 266 Lettre d'Infreville - Toulon, le 14 janvier 1647

Je ne cesserai de demander de l'argent, tant que je serai pressé d'une quantité de créanciers qui ont fourni pour les armements de la campagne dernière; je n'ai point encore de réponse sur cela, mais seulement, j'ai vu un état que Monseigneur des finances ont apostillé, par lequel il rendent le Sieur du Boucher, redevable de 200.000 Livres, lesquelles si il voulait nous envoyer, nous aurions plus qu'il nous faut pour payer nos dettes.....

Folio 270 Lettre d'Infreville - Toulon, le 28 janvier 1647

..... Vous n'avez fait fond que de 100.000 Livres pour les 6 vaisseaux et 2 brûlots auxquels vous ordonnez seulement 2 mois de solde et 4 mois de nourriture. On a trouvé à propos d'y ajouter un 3ème mois de solde, l'armement de 2 flûtes, un 3ème brûlot, 2 brigantines et 2 fellouques. Le tout monte à cent trente quatre mil cinq cent vingt Livres, vous ferez s'il vous plaît fournir cette somme pour la 1ère escadre

Folio 280 Lettre d'Infreville - Toulon, le 25 février 1647

L'un des vaisseaux d'Hollande, chargé de mâts, cordages et poudres, vient d'arriver à la rade; nous sommes en peine de son vaisseau de conserve : ils se sont séparés de mauvais temps; j'espère néanmoins qu'il arrivera à bon port, cela nous secourra bien à propos, il n'y a plus que les toiles de Bretagne qui nous sont de besoin.

Folio 284 (Déjà pris précédemment)

Folio 321 Lette d'Infreville - Toulon, le 23 septembre 1647

..... depuis le retour de l'armée (de Candie), l'on a vidé nos magasins jusqu'à ôter ce qui était destiné au Brézé, de sorte que l'on est en nécessité de toutes choses, ce qui me fait supplier de presser les fonds pour les provisions qui sont à faire pour la campagne prochaine

Folio 328 Toulon, le 14 octobre 1647 - Lettre d'Infreville

..... Mercredi, l'on a mis le Brézé à la mer. Chacun se promet beaucoup de ce vaisseau. On se loue grandement de celui de la Reyne qui a servi d'amiral

LISTE DES VAISSEAUX AU PORT DE TOULON EN 1648* PREMIERE ESCADRE

Le Soleil
Le Brézé
La Vierge

Le Grand Anglais
 Le Sourdis
 Le Lion Couronné
 Le Chasseur
 Le Tigre
 Le Léopard
 La Duchesse

Brûlots

Le ST.Fernand
 La Comtesse

Flûtes

La Baleine
 La Régine
 L'Espérance de Lubecq
 La Cancre d'Or
 Le St.Jacques du Portugal

* DEUXIEME ESCADRE

L'Amiral
 L'Eminent
 La Lune
 Le St.Thomas
 Le Mazarin
 La Victoire
 Le Cardinal
 Le Dragon
 La Régine
 La Faucon
 Le Tritton
 Le Postillon
 Le St.Charles
 L'Elboeuf
 Le Dauphin
 Le Triomphe
 Le Jupiter
 Le Dunkerquois
 La Bergère
 L'Empereur
 L'Admirante
 Le Berger
 Le Grand St.Louis
 La Madeleine

Brûlots

Le St.François de la Ciotat
 La Marguerite
 L'Espérance
 Le Porteur de Bois
 La Mecque

Folio 393 Lettre d'Infreville - Toulon, le 16 novembre 1648

..... Et j'ai de soutenir 100 gardiens de vaisseaux, 36 canonniers et

200 journaliers qui travaillent à l'entretien des navires, lesquels n'étant nourris, ni leur famille que de ce que j'aurai à leur payer, il importe d'envoyer promptement de l'argent, autrement tous les travaux cesseront.

Les vaisseaux seront abandonnés et la nécessité et misère de toutes les personnes, peuvent les porter au désespoir et produire des désordres qui sont à craindre et à éviter

Folio 399 Lettre d'Infreville - Toulon, le 7 décembre 1648

J'ai reçu aujourd'hui seulement, celle dont il vous a plu m'honorer du 27e du passé, par laquelle vous continuez à me laisser espérer de l'argent que j'ai attendu jusqu'à présent.

Mais comme je vois qu'il me manque et qu'il n'y a plus de moyen de faire subsister ceux que j'entretenais dans le travail, j'ai fait cesser toutes choses, ne pouvant plus engager personne à servir; je crains même que la garde des vaisseaux ne soit abandonnée et qu'il n'en arrive quelque malheur, à quoi je ne puis donner remède si vous ne m'en donnez pas les moyens

Fin du Registre B3.4

SERIE B3 - 5(MARINE) - 541 Feuilletts

SERVICE GENERAL - CORRESPONDANCE PONANT ET LEVANT

DUNKERQUE : Mrs. DE MONTPREZAT et NACQUART

TOULON : Mr. LE ROUX D'INFREVILLE

MARSEILLE : Mr. DE LA GUETTE

1665

MEMOIRE SUR LES CONSTRUCTIONS DU PORT DE DUNKERQUE

Joint à la lettre de Mr. DUQUESNE du 30 juin 1665

OBSERVATIONS SUR LA CONSTRUCTION DES DEUX FREGATES "L'HIRONDELLE" et "L'HERMINE" ET DEUX PLUS GRANDES QUI SONT SUR L'ATELIER A DUNKERQUE ET DE LA NECESSITE D'APPROFONDIR LE PORT.

La construction des dits vaisseaux est tout à fait suivant l'ancien gabary de ce lieu, ayant le côté un peu trop droit, de quoi les charpentiers ne pourront corriger à l'avenir en donnant aux allonges un peu de rondeur.

La frégate "l'Hermine" n'est pas assez forte pour sa grandeur et il y a du défaut de branches à toutes ses courbes, tant celles sous le premier tillac que celle du 2ème pont et même les guirlandes d'en bas de l'étrave et de l'étambot sont faibles.

Pour réparer le défaut des courbes, l'on avait résolu ci-devant d'y en ajouter dix de chaque côté sur le tillac à l'endroit des baux; j'ai été d'avis que l'on y en a mis 9 qui feront 18 en tout bien chevillés au travers des baux.

Il faudra reculer ou avancer la devanture de la ste barbe ou chambre des canonnières en sorte qu'elle n'incommode pas le canon du second sabord vers l'arrière.

Il est à remarquer que les empattures des porques avec leurs genoux sont trop courtes et qu'à l'avenir, il faut que les dits genoux soient plus longs pour croiser à des allonges de porques qui passeront jusqu'à la serre-bauquière du second pont.

Au reste, la dite frégate est bien percée et de beau combat et quand son corps de garde serait plus avancée de 6 ou 8 Pieds, il n'en serait que mieux.

Il faut observer que les anneaux de sabords du pont d'en haut sont trop massifs et trop pesants et il n'y a pas assez de chevilles de fer dans les ceintes ou dessous des sabords.

La frégate "l'Hirondelle" quoique plus petite et d'échantillon de bois plus fort et plus carré et toutes ses courbes plus longues de branches et la charpenterie mieux jointe.

Elle a le même défaut à l'oeil du côté trop droit et les ceintes au-dessous des sabords ne sont pas trop bien conduites comme aussi le 2ème sabord vers l'arrière fort mal placé, en sorte qu'il le faut mettre justement entre les 2 de la devanture de la Ste barbe à l'avenant.

La batterie est un peu trop basse entre les ponts. A l'avenir quand on en construira d'autres de même grandeur, il faudra la dite batterie de 4 à 5 pouces plus haute. Au reste, je crois que les dites 2 frégates navigueront bien. A l'égard des 2 vaisseaux qui sont sur l'atelier,

ils sont à mon avis, un peu trop de plat de varangue pour qu'ils soient très bons à la voile. Il faut remarquer que les maîtres charpentiers leur donnent ce grand plat, pour être moins profonds et les sortir plus facilement du port où il ne montent que 12 à 14 Pieds d'eau, aux grandes marées.

Il est dit dans le devis, que l'on pourra employer au fond des dits vaisseaux, des planches de bois d'orme aussi haut qu'il mouille, que pour cet effet, les entrepreneurs en ont fait provision et comme c'est l'intention du Roi qu'il ne soit employé à la construction des vaisseaux, autres bois que du chêne si ce n'est aux planches du second pont et oeuvres mortes, de ces moyens vaisseaux qui doivent être de Prusse ou de Gottenbourg.

Il faudra prendre un expédient avec les entrepreneurs pour les désintéresser en partie de la quantité de planches d'orme qu'ils ont rassemblées et les obliger d'employer du bois de chêne, conformément aux ordres du Roi.

Il est à remarquer que dans le devis, il est dit que les empâtures et les membres croiseront 4 $\frac{1}{2}$ Pieds, ce qui est trop peu d'un Pied. Ainsi il faut avoir exactement égard qu'il ne soit mis aucune pièce qui ne croise de bois carré la dite mesure de 4 $\frac{1}{2}$ Pieds et là où il aura le moindre défaut du bois, il ne sera pas reçu.

Dans le premier devis envoyé par Monsieur de Terron, il est dit qu'il y aura aux dits vaisseaux, des allonges de porque et les entrepreneurs ont adroitement mis dans leur dernier devis, que les allonges de porque iront jusqu'à la serre-gouttière, ayant omis à mettre du second pont. C'est ce qui doit être entendu et suivi ainsi que je l'ai fait entendre aux dits Maîtres charpentiers et que les ampâtures des genoux et allonges des dits porques soient complètes, quand il en devrait coûter au Roi quelque chose de plus, étant choses très nécessaires à des vaisseaux de cette grandeur.

Il faut observer soigneusement quand on appliquera les planches des bordages et des tillacs, que les joints ou coutures de ces dites planches, ne soient pas interrompus comme aux 2 frégates "l'Hermine" et "l'Hirondelle", mais aillent vraiment selon la tonture du vaisseau aussi bien vers la quille que partout ailleurs.

Il faut être exact à faire observer que les courbes et guirlandes soient au moins conformes au devis et bien appliquées, sans quoi, les bâtiments de cette grandeur qui sont destinés à porter de gros canons, ne rendront pas bon service et seraient sujets à des grands radoubs.

Il faut aussi mettre à ces vaisseaux plus de chevilles de fer qu'aux autres frégates, notamment aux ceintes au-dessous des sarbords et que les dites chevilles soient mises le plus régulièrement possible et que tout l'ouvrage soit propre, comme il appartient à des vaisseaux Royaux.

Mon avis est que les dits plus grands vaisseaux quoique bâtis fort plats, ne laisseront pas de courir le risque à la sortie du port où il y a trop peu d'eau.

Aussi il est nécessaire de travailler incessamment à refaire les écluses qui n'ont point servi depuis longtemps, ce qui est cause que le port s'est empierré et réparer celles qui laissent échapper l'eau et de qui les portes sont trop petites pour servir à nettoyer le port.

Cette dépense est tellement nécessaire, que je la tiens aujourd'hui

le principale de Dunkerque, soit pour la guerre, soit pour l'augmentation du négoce.

C'est par la bonté du port, que cette place acquiérera grande réputation et donnera de la terreur aux étrangers.

Il ne faudrait donc rien négliger et considérer que la dépense augmentera en reculant le commencement du travail que l'on y doit achever, comme aussi celui de la communication de la fosse de MARDIJK avec ce port où il semble que la mer offre d'elle-même, à contribuer à cet ouvrage lequel étant achevé comme autrefois, il y a espérance que la dite fosse de MARDIK deviendrait aussi plus ample et plus profonde. A cet effet, et pour approfondir l'entrée du port, il faudrait percer une écluse à peu près sous le vieux château, afin que l'eau du fossé de la ville se joignit à l'effet des autres écluses, qui lâchées en même temps, remettrait le port plus profond que jamais, d'autant plus qu'il y aura augmentation de retenue d'eau, ce qui est le salut des havres de marée et la ruine des ports où la retenue d'eau est amoindrie, comme celui de Calais et au Havre de Grâce, où les écluses ont été négligées.

Pour rendre les maîtres-charpentiers de Dunkerque plus experts à bâtir de beaux vaisseaux, il faudrait faire aller un des dits maîtres à BREST, pour le former sur notre méthode en travaillant une année avec Mr. LAUREN^S ou en Charente avec Mr. LAURE.

Et cependant qu'il serait absent, le Roi donnerait ordre ou par ses entrepreneurs de faire provision de bois nécessaires à continuer l'atelier comme aussi de la part de Sa Majesté, de faire venir des mâts et belles planches de Sotombourg *et fournir les magasins de chamure des environs de St Omer, laquelle est nette et bonne à faire cordage non seulement pour agréer les vaisseaux qui se contruiront en ce lieu mais pour être envoyé aux autres magasins du Roi.

Il est aussi nécessaire de faire travailler à Dunkerque, les faiseurs de poulies de toutes sortes, le bois se trouvant commodément dans le pays et mes mettre par fourniture dans le magasin, pour chaque vaisseau de la grandeur de 500 tonneaux jusqu'à 1000 tonneaux, bien entendu que les poulies qui doivent être ferrées le soient proprement, suivant l'usage du lieu où il y a gens propre à celà aussi bien qu'en Hollande.

De toutes ces choses et de tout ce que la mer Baltique produit pour la marine, l'on en doit fournir les magasins pendant l'été pour puis après s'en servir au besoin même, y faire remis des cuivres et faire travailler la fonderie où le Roi d'Espagne a fait fondre autrefois de beaux canons.

Il faut observer que les Maîtres charpentiers sont avertis de se corriger à l'ouvrage de la poupe des dits deux vaisseaux qui sont sur l'atelier, à ce que les fenêtres des chambres soient grandes et aérées et les sabords d'icelles d'égale hauteur aux autres.

Il est de nécessité qu'il y ait continuellement un homme fidèle et intelligent aux constructions pour avoir inspection sur l'ouvrage et empêcher qu'en aucune manière, les charpentiers n'emploient de bois trop courts et que les epâtures soient complètes de bois carrés attendu que jusqu'à présent, les dits charpentiers pour l'intérêt de l'entrepreneur, n'ont pas été ponctuels. ce qui tirerait grand préjudice si il n'y était pourvu.

ETATS DES PIECES D'ARTILLERIE QUI SE SONT TROUVEES SUR LES TROIS
VAISSEAUX PRIS SUR LES TURCS CI-APRES NOMMES, LE 23 SEPTEMBRE
1665.

Sur le CROISSANT	Sur le SOLEIL	Sur la PALME
<u>Pièces de fonte</u>	<u>Pièces de fonte</u>	<u>Pièces de fonte</u>
de 16 f 2	de 16 f 2	2 pièces de 1½ f de balles
de 8 f 2	de 12 f 1	
de 6 f 2	de 8 f 3	
<u>Pièces de fer</u>	<u>Pièces de fer</u>	<u>Pièces de fer</u>
de 8 f 2	de 12 f 1	de 6 f 14
de 6 f 11	de 10 f 2	de 5 f 4
de 5 f 7	de 8 f 2	de 4 f 2
de 4 f 6	de 6 f 17	de 3 f 2
de 3 f 1	de 5 f 2	
	de 4 f 2	
	de 3 f 1	
--	--	--
33	33	24
+ 6 pierrier de fonte	+ 6 pierriers	

Lettre d'Infreville à Toulon, le 29 décembre 1665 - Folio 363

..... "Rodolphe" se promet sitôt qu'il aura mis à l'eau les navires "la Sirène" et "le Cheval Marin", de bâtir 2 frégates plus belles et plus fortes que celles des Anglais

1665 - Police des ports de Toulon et Marseille

REGLEMENT que Sa Majesté veut être observé tant dans ses ateliers de la Ville de Marseille et Toulon, que par tous les autres ouvriers travaillant dans les ateliers publics.

Pour éviter les abus qui se sont glissés depuis un long temps parmi les ouvriers, qui dans les temps qu'il y a eu beaucoup d'ouvrage et se sentant nécessaires, se sont avantagés du prix et relaché au travail s'attribuant des prérogatives injustes et tout à fait contraire aux intérêts du service du Roi d'avantage du public dont ils se sont rendu les maîtres.

Premièrement

Entreront au travail à six heures du matin à commencer au jour St Michel jusqu'à Pâques et comme à l'heure de 6 heures ils peuvent avoir eu le temps de déjeuner, travailleront dès qu'ils arriveront.

Deuxièmement

Pour les obliger à venir à l'heure nommée, sera sonnée une cloche qui pour cet effet sera mise à l'entrée du parc, laquelle commencera à sonner à 5 heures ¾ et sonnera pendant ¼ d'heure pour avertir et ainsi à tous les repas.

Troisièmement

Les dits ouvriers dîneront à 9 heures ainsi qu'il est accoutumé et demeureront une heure et ne quitteront point qu'au son de la dite cloche, laquelle on sonnera à cet effet et reviendront au même son et en cas qu'ils manquent d'un quart d'heure, leur sera rabattu.

Quatrièmement

Employeront une heure à leur dîner et après laquelle heure passée, la cloche sonnera pour rentrer au travail.

Cinquièmement

Lorsque l'on fera la visite des ouvriers et qu'ils ne s'y trouveront pas, leur sera rabattue la journée.

Sixièmement

Depuis la Toussaint jusqu'au 1er mars, ne goûteront point, attendu que leur jour sera trop court et travailleront continuellement.

Septièmement

Et d'autant que la coutume en Provence est de quitter à 5 heures l'été, on fera ce que l'on pourra, pour obliger les ouvriers de travailler jusqu'au soleil couché, depuis le 1er octobre jusqu'à Pâques et depuis Pâques jusqu'en octobre entreront depuis 5 heures du matin jusqu'à 7 heures du soir.

Huitièmement

Comme les vivres et autres nécessités de la vie sont plus chers à Marseille qu'à Toulon, les ouvriers y seront payés de quelque chose de plus, chacun selon son travail.

Neuvièmement

Les Maîtres particuliers ou Bourgeois qui sous prétexte de diligence, n'ayant que peu d'ouvrage à faire, augmentent souvent le prix pour en sortir, ce qui tire à telle conséquence contre l'intérêt du Service du Roi, qui en souffre dans la suite des grands ouvrages dont il a besoin, ne pourront excéder la taxe à peine de 100 livres d'amende pour la première fois, applicable à l'Hôpital des Forçats et de confiscation des ouvrages pour la seconde.

Dixièmement

Et bien que les taxes étant faites, quelques ouvriers sous prétexte d'être taxés à tel prix se relâchant du travail et de vers au contraire gens de conscience voulant bien gagner leur argent, travaillant au mieux qui leur est possible, il ne serait juste que les uns et les autres fussent également payés.

Les Ecrivains conduisant les ouvrages pour leur être diminué sur le prix de leur journée, le manque de leur travail.

Onzièmement

Ayant admis que quelques conducteurs des ouvrages pour favoriser les ouvriers reçoivent d'eux quelques rétributions, il est fait très expresses inhibitions et défenses, tant aux dits ouvriers que conducteurs, de donner ni prendre aucune chose à peine aux ouvriers de punition corporelle et aux conducteurs d'être déchus de leur emploi et bannis de l'atelier.

Douzièmement

Voulant apporter autant qu'il est possible remède à tous les désordres qui arrivent dans tous les ateliers de charpenterie, lorsque l'on souffre aux ouvriers d'emporter des copeaux, lesquels plutôt que de n'en pas apporter coupent souvent des pièces de bois qui serviraient bien ailleurs, au détriment du service. Il est très expressément défendu à tout charpentier, d'emporter aucun bois ni copeaux, à peine de leur être rabattu sur leurs journées et puni la 2ème fois, lesquels copeaux, l'ouvrage étant achevé ou à la fin de chaque mois, leur seront délivrés à chacun à proportion de leur paie, le Roi ne voulant éviter en cela les abus que commettent les ouvriers débauchés.

Treizièmement

Sa Majesté étant bien aise que la jeunesse ne puisse instruire au travail, elle veut et entend que tous les fils de maîtres, qui voudront choisir le métier de leur père, soient préférés à être reçus dans l'atelier, dès l'âge de 10 ans et jusqu'à 12, leur sera donné 8 sols et depuis 12 jusqu'à 15 ans 10 sols, sans que les autres puissent rien retenir sur leur journée, sous prétexte de leur montrer leur métier, attendu que cela est réciproque de tous les Maîtres à leurs enfants et chaque Maître pourra y avoir son fils. Et pour les autres qui ne sont point fils de Maîtres charpentiers, ne pourront être reçus à l'atelier qu'à l'âge de 10 ans et jusque 12 ans, leur sera donné 8 sols et depuis 12 jusqu'à 15 ans 10 sols, sur lesquels 10 sols, les maîtres qui leur montreront, retiendront 1 sol pour leur donner moyen de les bien apprendre le métier.

Quatorzièmement

Et comme Sa Majesté veut dorénavant mettre ses galères en état qu'elles puissent trouver en eux-même des ouvriers pour y travailler en cas de nécessité, sans que les ouvriers qui ont un petit nombre dans la province soient occupés ailleurs que pour le négoce et le public, elle entend que chaque Maître travaillant dans ses ateliers conduise et instruisse au moins 4 ou 5 esclaves qui leurs seront livrés tous les matins avec un gardien et retiendront les dits maîtres 1 sol par jour pour leur instruction, et après l'instruction faite et les dits esclaves capables, lui sera donné une marque d'honneur en reconnaissance de sa peine.

Quinzièmement

Les esclaves, qui après avoir appris quelques temps se rendront capables et intelligents au travail, du nombre dont ils seront, en

sera choisi 10 des plus capables et habiles, qui ne feront point le voyage, au contraire travailleront au parc à terre et au cas qu'il s'en recontre parmi eux qui aient fait le temps, sera accordé leur liberté et demeureront ouvriers du Royaume avec quelques petits entretiens quand ils ne travailleront pas.

ETAT DES CANONS DE FONTE ET DE FER QUI SONT SUR LES VAISSEAUX
DU ROI CI-APRES NOMMES EN 1665.

* LA ROYALE

22 pièces de canons de fonte verte de 18 f
20 pièces de canons de fonte verte de 12 f
10 pièces de canons de fonte verte de 8 f
2 pièces de canons de fonte verte de 4 f
54 pièces de fonte.

* LE MERCOEUR

2 pièces de canons de fonte verte de 20 f
6 pièces de canons de fonte verte de 16 f
10 pièces de canons de fonte verte de 8 f
18 pièces de fonte.

10 pièces de canons de fer de 12 f
4 pièces de canons de fer de 8 f
14 pièces de fer.

* LA PERLE

16 pièces de canons de fonte verte de 10 f
4 pièces de canons de fonte verte de 8 f
10 pièces de canons de fonte verte de 5 f
30 pièces de fonte.

* L'ECUREUIL

14 pièces de canons de fonte verte de 10 f
12 pièces de canons de fonte verte de 8 f
4 pièces de canons de fonte verte de 6 f
30 pièces de fonte.

* L'ETOILE DE DIANE

16 pièces de canons de fonte verte de
18 pièces de canons de fonte verte de
34 pièces de fonte.

ESCADRE DE MONSEIGNEUR LE MARQUIS DE MARTEL* LE DAUPHIN

22 pièces de canons de fonte verte de 20 f
 2 pièces de canons de fonte verte de 18 f
 6 pièces de canons de fonte verte de 6 f
16 pièces de canons de fonte verte de 12 f
 46 pièces de fonte.

* LE JULES

2 pièces de canons de fonte verte de 4 f
 2 pièces de canons de fonte verte de 6 f
 14 pièces de canons de fonte verte de 8 f
 + 2 pièces de canons de fonte verte de 8 f
 2 pièces de canons de fonte verte de 12 f
2 pièces de canons de fonte verte de 18 f
 24 pièces de fonte.
 + 6 pièces de canons de fer de 12 f

* LA FRANCOISE

2 pièces de canons de fonte verte de 10 f
8 pièces de canons de fonte verte de 8 f
 10 pièces de fonte.
 12 pièces de canons de fer de 12 f
10 pièces de canons de fer de 8 f
 22 pièces de fer.

* LA NOTRE-DAME

2 pièces de canons de fonte verte de 16 f
 4 pièces de canons de fonte verte de 8 f
4 pièces de canons de fonte verte de 5 f
 10 pièces de fonte.

 6 pièces de canons de fer de 18 f
 8 pièces de canons de fer de 12 f
4 pièces de canons de fer de 5 f
 18 pièces de fer.

CANONS DE FONTE ET DE FER QUI SONT SUR LES MURAILLES DE LA VILLE DE TOULON.

FONTE - 4 canons de 36 f
 1 canon de 24 f
 1 canon de 18 f
 1 canon de 14 f
 1 canon de 10 f
 1 canon de 8 f
 6 canons de 5 f

Total : 15 canons de fonte.

FER - 40 canons de 8 f
 2 canons de 10 f
 3 canons de 12 f

Total: 45 canons de fer.

ETATS DES CANONS DE FONTE ET DE FER qui sont présentement à l'arsenal ou à bord des vaisseaux de Sa Majesté qui ont désarmé aux ports de TOULON, MARSEILLE et CIOTAT.

* LE SAINT-LOUIS

10 pièces de canons de fonte verte de 24 f
 12 pièces de canons de fonte verte de 18 f
 14 pièces de canons de fonte verte de 12 f
 5 pièces de canons de fonte verte de 8 f
 1 pièce de canons de fonte verte de 6 f
3 pièces de canons de fonte verte de 5 f
 45 pièces de fonte.

* LA REINE

24 pièces de canons de fonte verte de 24 f
 16 pièces de canons de fonte verte de 18 f
8 pièces de canons de fonte verte de 8 f
 48 pièces de fonte.

* LE CESAR

14 pièces de canons de fonte verte de 24 f
 14 pièces de canons de fonte verte de 12 f
 6 pièces de canons de fonte verte de 8 f
2 pièces de canons de fonte verte de 6 f
 36 pièces de fonte.

* LE BEAUFORT

2 pièces de canons de fonte verte de 18 f
 1 pièce de canons de fonte verte de 16 f
 2 pièces de canons de fonte verte de 12 f
 8 pièces de canons de fonte verte de 8 f
 2 pièces de canons de fonte verte de 7 f
2 pièces de canons de fonte verte de 12 f
 15 pièces de fonte.
 + 2 pièces de fer.

* LE SOLEIL

4 pièces de canons de fonte verte de 18 f
 2 pièces de canons de fonte verte de 12 f
 2 pièces de canons de fonte verte de 8 f
 1 pièce de canons de fonte verte de 7 f
3 pièces de canons de fonte verte de 5 f
 12 pièces de fonte.

* LE SOLEIL (suite)

16 pièces de canons de fer de 12 f

8 pièces de canons de fer de 8 f

24 pièces de fer.

* L'ANNA

2 pièces de canons de fonte verte de 8 f

4 pièces de canons de fonte verte de 12 f

4 pièces de canons de fonte verte de 8 f

10 pièces de fonte.

* L'HERCULE

6 pièces de canons de fonte verte de 18 f

2 pièces de canons de fonte verte de 12 f

8 pièces de canons de fonte verte de 16 f

8 pièces de canons de fonte verte de 8 f

24 pièces de fonte.

+ 12 pièces de canons de fer de 12 f

ARSENAL DE TOULON

Canons de fonte et de fer qui sont présentement à l'arsenal et des supernuméraires ou du désarmement des autres vaisseaux qui sont aussi dans le port.

FORTE - 24 canons de 24 f
 30 canons de 20 f
 4 canons de 18 f
 2 canons de 12 f
 3 canons de 7 f
 5 canons de 5 f

 68 pièces de fonte.

FER - 47 canons de 18 f
 12 canons de 12 f
 7 canons de 15 f
 107 canons de 12 f
 27 canons de 10 f
 1 canon de 8 f
 2 canons de 7 f
 42 canons de 5 f
 1 canon de 4 f
 7 canons de 3 f
 5 canons de 2 f
 14 canons de fer de service
 de 8 à 12 f de calibre
 provenant de Roze et
 Collioure.

 272 pièces de fer.

* LA VICTOIRE

2 pièces de canons de fonte verte de 8 f

2 pièces de canons de fonte verte de 6 f

4 pièces de fonte.

4 pièces de canons de fer de 6 f

2 pièces de canons de fer de 8 f

6 pièces de fer.

* LE SAINT-AUGUSTIN

12 pièces de canons de fer de 4 à 6 f

TOTAL DE TOUS LES CANONS DE FONTE CONTENUS AU PRESENT ETAT(Levant en 1665)

64 canons de 24 f

38 canons de 18 f

30 canons de 20 f

9 canons de 16 f

42 canons de 12 f

41 canons de 8 f

6 canons de 7 f

7 canons de 6 f

13 canons de 5 f

250 canons de fonte.TOTAL DE TOUS LES CANONS DE FER CONTENUS AU PRESENT ETAT

142 canons de 12 f

47 canons de 18 f

12 canons de 16 f

7 canons de 15 f

27 canons de 10 f

25 canons de 8 f

2 canons de 7 f

12 canons de 6 f

44 canons de 5 f

13 canons de 4 f

7 canons de 3 f

7 canons de 2 f

355 canons de fer.ETAT DE LA FONDERIE DE TOULON AU COMMENCEMENT DE L'ANNEE 16651er

Depuis le rétablissement de la fonderie de Toulon en 1664, le fondeur a fondu 16 canons de fonte, dont 4 pour les galères, à savoir:

8 canons de 8 f

4 canons de 12 f

4 canons de 18 f

12 canons de fonte.

Il y a 6 pièces prêtes à fondre, à savoir :

4 de 8 f et 2 de 18 f

Le dit fondeur a fourni environ 110 pierriers pour les galères dont il n'y en a eu que 30 ou 40 fabriqués de la fonte du Roi. Il peut rester de la fonte de vieux canons rompus tant dans l'arsenal que dans la dite fonderie de Toulon, pour fabriquer le nombre d'environ 60 pièces de toutes sortes.

VISITE DES FORETS D'AUVERGNE ET PAYS ADJACENTS POUR Y FAIRE COUPER DES MATS ET AUTRES BOIS POUR LES NAVIRES ET BATIMENTS DE SA MAJESTE ET Y ETABLIR, S'IL EST POSSIBLE, LA MANUFACTURE DU GOUDRON PAR GEORGES COURTIN EN MAI 1665.

-
- Forêts de chênes de RANDANT entre VICHY et RIOM
Baliveaux trop menus, trop branchus - plein de noeuds.
 - Bois de chênes de CHOPINIER situé sur le bord de la rivière d'ALLIER
Arbres de chênes dont le plus gros est de 35 pouces de rondeur et 30 pouces de hauteur.
 - Bois de chênes DU BOS (Château DU BOS)
50 chênes bien droits d'environ 40 ou 60 Pieds de haut et 10 à 14 pouces de grosseur par le bout d'en haut.
 - Bois DU MONTEL de chênes
100 chênes de 40 à 50 Pieds de haut.
 - Forêt de chênes de LA FELLOUZE
400 à 500 chênes beaux et droits de 45 à 50 Pieds de long.
 - Forêt de chênes DU GRAND ET PETIT GRELANGE
Quantité de gros chênes mais sur leur retour.
 - Forêt de chênes DE NAUD près du CHATEAU DE VARZEILLE
Rien - Forêt de chênes sur leur retour.
 - Forêt de chênes DE CHATEAU ROUX
Peu d'arbres.
 - Forêt de chênes de ST. CHRISTOPHE à côté DE CHATEAU ROUX
Rien.
ETC.

FIN DU 5ème REGISTRE.

SERIE B3 - 7 (MARINE) - Volume de 441 Feuilletts

SERVICE GENERAL

CORRESPONDANCE PONANT ET LEVANT

DUNKERQUE : Mr. BRODART

LE HAVRE : Mr. DORMAS

TOULON : Mr. LE ROUX D'INFREVILLE

1668

Toulon - Lettre de Mr. D'INFREVILLE du 14 février 1668

..... Mr. d'ALMERAS a ramené de Ponant un petit bâtiment qu'on appelle Galiote et qui se navigue à la mode des Henses de Hollande..
.....

MEMOIRE DU BOIS DE CE QUI RESTE A FAIRE VENIR DE BOURGOGNE POUR
ACHEVER LES 5 VAISSEAUX QUI SONT SUR LES CHANTIERIS DE L'ARSENAL
DE TOULON : "LE ROYAL LOUIS", "LE DAUPHIN ROYAL", "LE MONARQUE",
"L'ISLE DE FRANCE" et "LE PARIS".

Il manque encore pour le ROYAL LOUIS : 6 baux de 42 Pieds de long
et 13 pouces en carré pour la 2ème batterie
16 baux de 38 Pieds de long
et 12 pouces en carré pour la 3ème batterie.

Pour le ROYAL DAUPHIN :

12 baux de 41 Pieds de long et 13 pouces en carré pour la 2e batterie
9 autres de 38 Pieds de long et 13 pouces en carré
12 autres de 38 Pieds de long et 12 pouces en carré pour la 3e batterie
8 autres de 36 Pieds de long et 12 pouces en carré
24 préceintes de 40 Pieds de long et 14 pouces de large, la 1ère
moitié en 6 pouces d'épaisseur et la 2ème moitié en 5 pouces d'é-
paisseur.

Pour le MONARQUE :

8 baux de 38 Pieds de long et 13 pouces en carré pour la 2e batterie
8 autres de 36 Pieds de long et 13 pouces en carré
6 autres de 35 Pieds de long et 13 pouces en carré
12 autres de 37 Pieds de long et 13 pouces en carré pour la 3e batterie
10 autres de 35 Pieds de long et 12 pouces en carré
24 préceintes de 40 Pieds de long et 14 pouces de largeur, la 1ère
moitié en 6 pouces d'épaisseur et l'autre moitié en 5 pouces.

Longueur des pièces de canons de fonte que Mr. LANDOUILLETTE a fait ci-devant qui est propre pour servir sur les vaisseaux de Sa Majesté hors les 3 grands, savoir : LE ROYAL LOUIS, LE DAUPHIN ROYAL et le MONARQUE.

Les pièces de 24 f ont de longueur 9½ Pieds et pèsent +/- 5050 quint.
 Les pièces de 18 f ont 8P8pouces de long. et pèsent 37 à 38 quintaux
 Les pièces de 12 f ont 7P9Pouces de long et pèsent 28 à 29 quintaux
 Les pièces de 8 f ont 7P de long et pèsent 18 à 19 quintaux
 Les pièces de 6 f ont 6P½ de long et pèsent 14 à 15 quintaux

Mémoire de la longueur que Mr. BAUDE donne aux canons pour l'armement du ROYAL LOUIS.

1ère batterie :	12 pièces de 36 f de 10 Pieds de long
	12 pièces de 24 f de 10 Pieds de long
	2 pièces de 24 f de 11 Pieds de long
	2 pièces de 24 f de 12 Pieds de long
2ème batterie :	22 pièces de 18 f de 9 Pieds
	2 pièces de 18 f de 10 Pieds
	2 pièces de 18 f de 11 Pieds
3ème batterie :	20 pièces de 12 f de 9 Pieds
	6 pièces de 12 f de 10 1/3 Pieds
4ème batterie :	20 pièces de 8 f de 8 Pieds
Dunette	: 4 pièces de 4 f de 7 Pieds

TOTAL :	104 pièces

Il faut noter que les pièces de chaque batterie qui sont plus longues que les autres, sont pour servir de pièces de chasse qui se mettent à l'avant et dans les haubans du navire.

Toulon - Le 30 juillet 1669 - Lettre de Mr. d'INFREVILLE

..... Le vaisseau "LE DAUPHIN ROYAL" est à son poste près du ROYAL LOUIS en dedans de la Darse et hors de tout rique
 On n'oubliera rien pour rendre les 3 grands vaisseaux ornés de ce qui leur est nécessaire pour la grandeur et ma magnificence de Sa Majeste. Le MONARQUE est déjà en état de se faire admirer et partout où il paraîtra; le ROYAL LOUIS s'achève suivant le dessin que Sa Majesté en a envoyé.

J'envoie au Sieur GIRARDON le marché que je suis prêt de conclure à prix fait pour exécuter le dessin du vaisseau LE ROYAL DAUPHIN qu'il a fait, dont copie vous a été envoyée par mon fils, afin qu'il vous mande si le prix en est excessif et ce qu'on y peut retrancher. Mon fils qui est de retour va faire travailler à faire un dessin du ROYAL DAUPHIN pour réparer le manquement qui s'est trouvé à celui qu'il vous a envoyé et vous le présenter plus en sa perfection. Si le ROYAL LOUIS n'avait été pillé pour hâter la perfection du MONARQUE, il serait en état, on travaille à rétablir ce qui en a été pris et dans le mois prochain, il en sera en sa perfection.

SERIE B3 - 8 (MARINE) - Volume contenant 444 Feuilletts

SERVICE GENERAL

CORRESPONDANCE PONANT ET LEVANT

Mr. DUMAS - Mr. GRAVIER

LE HAVRE - DUNKERQUE - ROCHEFORT - TOULON - MARSEILLE - DIVERS.

1669

Toulon - Le 06 février 1669 - Lettre de Mr. d'INFREVILLE

..... "l'ISLE DE FRANCE" a été mise à l'eau samedi dernier sans qu'il lui soit arrivé aucun accident. IL contente tout le monde en le voyant et il est l'un des plus beaux qui se soient encore bâti, sa batterie se trouvant plus élevée qu'aux précédents que l'on a fait jusqu'ici. C'est de la fabrique du Mâitre charpentier AUDIBERT que l'on a fait revenir de Catalogne qui se peut dire avec vérité un de nos meilleurs ouvriers. Ce sera dans la fin de ce mois que Monsieur AUDIBERT et son frère mettra le vaisseau "LE PARIS" à la mer

Toulon - Le 21 février 1669 - Lettre de Mr. d'INFREVILLE

..... Nous avons mis des ouvriers sur le MONARQUE autant qu'il en peut contenir. Il s'achève de charpente et dans la semaine prochaine, nous oterons la moitié des ouvriers qui y travaillent. Les menuisiers y sont en grand nombre et quant aux sculptures, nous ne pouvons les y attacher qu'à mesure que le modèle se forme, à quoi le Sieur PUGET est occupé

06 juillet 1669 - ETATS DES 8 PIECES DE 6 f DE BALLE FONDUES PAR LE SIEUR BAUDE.

1 pièce de 6 f de calibre pesant	1320 f
1 autre	1320 f
1 autre	1310 f
1 autre	1310 f
1 autre	1290 f
1 autre	1290 f

ETATS DES PIECES DE 6 f FONDUES PAR LANDOUILLET

1 pièce de 6 f de calibre pesant	1610 f
1	1490 f
1	1470 f
1	1510 f
1	1510 f
1	1470 f

Pour le DAUPHIN ROYAL ceux qui le demandent à prix fait, demandent 6 mois pour le mettre en sa perfection. Je crois qu'il leur en faudra d'avantage, mais assurément, il peut être prêt pour la campagne prochaine qui ne commence d'ordinaire qu'au mois d'avril. Quant à ce qui concerne le PARIS et l'ISLE DE FRANCE, le Sieur PUGET en doit faire les dessins qui s'exécuteront en moins de temps. Sitôt qu'il les aura dressés, je ne manquerai pas de vous les envoyer.

Toulon - Le 13 août 1669 - Lettre de Mr. d'INFREVILLE

..... Puisque vous n'approuvez pas que je fasse faire le dessin du MONARQUE, je n'y ferai point travailler, si vous me l'ordonnez après avoir représenté que celui que Mr. GIRARDON avait choisi pour tirer le ROYAL DAUPHIN sur son modèle en relief qu'il a laissé ici, pour être suivi et mis en sa perfection n'a pas bien réussi, ce qui est cause que vous n'en avez pas été satisfait, mais si le Sieur DE LA ROSE peintre, veut s'appliquer à tirer sur une toile le ROYAL LOUIS, je crois qu'il vous contentera aussi bien que le Sieur PUGET que j'ai engagé à tirer le dessin du MONARQUE et ceux qu'il fait pour LE PARIS et l'ISLE DE FRANCE. Si vous les trouvez bons, je les laisserai achever

Toulon - Le 17 septembre 1669 - Lettre de Mr. d'INFREVILLE

Sculpteurs à Toulon : le Sieur TURREAU
le Sieur **LE VRAY père** et fils.

Il y a 30 ans que le père est attaché aux services du Roi. C'est lui qui a fait tous les ornements de la REINE et le BREZE, le ST PHILIPPE et de tous les vaisseaux construits depuis 30 années; il est habile en son métier

Toulon - Le 22 août 1669 - Lettre de Mr. d'INFREVILLE

J'ai bien de la joie que le dernier dessin que je vous ai envoyé de la poupe du vaisseau LE ROYAL DAUPHIN, vous ait été rendu en bien meilleur état que le précédent. Il y a déjà quelques temps que les ouvriers qui en ont entrepris l'exécution à prix fait, y travaillent en suivant le modèle que leur a laissé ici Mr. GIRARDON auparavant que de partir, il pourra vous expliquer sa pensée sur le dessin que vous avez et vous dire si il est bien tiré d'après son modèle. Mon père a encore donné le prix fait des autres vaisseaux L'ISLE DE FRANCE et LE PARIS à des maîtres sculpteurs qui ont entrepris d'en faire les ornements suivant les dessins qu'en a fait le Sieur PUGET qui sont estimés fort beaux dans leur netteté et le peu d'embaras et de charge qu'il donne à la poupe des vaisseaux

Toulon - le 07 avril 1668 - Lettre de Mr. d'INFREVILLE

Je me trouve en état d'employer les outils et instruments de l'étuve si le Sieur PELICOT nous les avait envoyés; nous les recevrons avec grand plaisir et même le jeune architecte Hollandais qu'il nous enverra. Je ne saurais avoir trop d'hommes de cet art pour perfectionner de semblables ouvrages, dont on n'a pas trop bien la connaissance en ce pays ici. Les modèles et dessins qui m'ont été envoyés de Hollande aideront bien à préparer la cage nécessaire pour mettre tous les fourneaux et autres apprêts que l'on pourra poser en sa présence quand il sera ici.

Je ne fais pas discontinuer le travail de la corderie ni de l'étuve et vois que tous ceux qui sont au métier, approuvent ce que je fais, et quelque résolution qu'on prenne d'agrandir la ville ou de la laisser comme elle est, ce que j'ai bâti est tout à fait utile aux ouvrages que nous entreprenons et ne ruinera pas aux autres dessins qu'on peut avoir de prendre beaucoup de terrain pour agrandir le parc et y bâtir des magasins

Toulon - le 04 septembre 1668 - Lettre de Mr. d'INFREVILLE

..... j'ai fait voir au Sieur PUGET ce que vous dessinez pour le canot qu'on doit préparer pour Sa Majesté; il me promet de faire quelque chose de beau et travailler au dessin de la poupe du Monarque; il dit de ne le pouvoir rendre prêt que dans 2 mois. Ce sont ouvrages où il faut de l'application quand on les veut bien faire. Lorsqu'il sera achevé, je ne manquerai pas de vous l'envoyer et si vous trouvez bon, il l'accompagnera lui-même

CANONS QUI COMPOSENT L'ARMEMENT DE L'ESCADRE COMMANDEE PAR MONSIEUR ALMERAS POUR LE VOYAGE DE CONSTANTINOPLE.

CANDIE, 06 septembre 1668

* DIAMANT

22 canons de 18 f 1ère batterie
20 canons de 12 f 2ème batterie
12 canons de 6 f 3ème batterie
54 canons

* DAUPHIN

1ère batterie : 22 canons - 8 canons de 24 f de fonte
4 canons de 18 f de fonte
10 canons de 18 f de fer
2ème batterie : 20 canons - 10 canons de 12 f de fonte
10 canons de 12 f de fer
3ème batterie : 8 canons - 2 canons de 8 f de fonte
4 canons de 6 f de fonte
2 canons de 5 f de fonte

50 canons.

* LE BEAUFORT

1ère batterie : 18 canons - 12 canons de 12 f de fonte
6 canons de 12 f de fer

2ème batterie : 18 canons - 2 canons de 8 f de fonte
16 canons de 8 f de fer

3ème batterie : 2 canons de 3 f de fonte
38 canons

* LE DUC

1ère batterie : 20 canons - 6 canons de 18 f de fonte
2 canons de 12 f de fonte
12 canons de 12 f de fer

2ème batterie : 20 canons - 8 canons de 8 f de fonte
12 canons de 8 f de fer

3ème batterie : 2 canons de 6 f de fonte
42 canons

* LA SIRENE

1ère batterie : 20 canons - 2 canons de 18 f de fonte
18 canons de 18 f de fer

2ème batterie : 20 canons - 4 canons de 12 f de fonte
12 canons de 8 f de fonte
2 canons de 12 f de fer
2 canons de 8 f de fer

3ème batterie : 4 canons de 5 f de fer
44 canons

Toulon - Le 02 octobre 1668 - Lettre d'INFREVILLE

..... J'ai reçu par cet ordinaire les 2 médailles de Sa Majesté. J'en ai conféré avec le Sieur LANDOUILLETTE et le Sieur PUGET qui ont jugé celle de 66 plus propre à mettre sur les canons qu'on va fondre; elle sera gravée en cuivre pour servir à tout ce que l'on fondra à l'avenir, ce modèle s'imprimant en cire dans les moules où les canons se coulent qui en sont la même figure.

Toulon - Le 20 septembre 1668 - Lettre d'INFREVILLE

..... J'ai beaucoup de déplaisir de ne pouvoir diligenter la sculpture comme je voudrais. Il nous manque des ouvriers et c'est un travail qui est long à faire. Le Sieur GIRARDON est fort sujet sur les ateliers et travaille de sa main partout, il a réparé en merveille, les figures de la poupe de l'Amiral, il les a déchargé de plus de moitié les ayant fait creuser par dedans, le mal n'est pas si grand qu'on le fait, on est obligé à suivre le dessin et ce qu'on fait en l'avant ne fera pas tomber le vaisseau, ce sont navires bien fortifiés de bois et de fer. Sa Majesté en sera contente lorsqu'elle les verra

FIN DU 7ème REGISTRE.

B3 8/4

- Honoré DAMIR de la Seine - cet homme est propre pour de petits navires et des grands, sous la conduite d'autrui.
- Jean MAUTINEUQ (?) de la Seine - capable de grands et petits navires, agissant en homme habile.

AUTRES MAITRES CHARPENTIERES CAPABLES POUR CONSTRUIRE DES MOYENS
VAISSEAUX ET AUTRES PETITS BATIMENTS.

- | | | |
|--------------------------------|---|----------------------------------|
| - Pierre MARTIN de la CIOTAT |) | |
| - Jacques COULOMB de la CIOTAT |) | |
| - Jean AUBERT de Toulon |) | Ces 7 maîtres charpentiers cy- |
| - Michel HUBAC de Toulon Vieux |) | accolés, sont propres pour dres- |
| - Thoms HUBAC de Toulon |) | ser des flûtes, brûlots et |
| - Jacques TORNE de la Seine |) | autres petits bâtiments. |
| - Honoré DALLEX de CASS.... |) | |

FIN DU 8ème REGISTRE.

FIN REPENDRE DEBUT B3-9

REGISTRE B3 - 9 (MARINE) - Contient 584 feuillets

SERVICE GENERAL
CORRESPONDANCE PONANT ET LEVANT

DUNKERQUE
SAINT MALO
TOULON
DIVERS

LE HAVRE
BREST
MARSEILLE

Lettres reçues - 1670

PONANT - HAVRE : Monsieur le Commissaire Général du MAS
Monsieur le Contrôleur LEVASSEUR
Monsieur GRAVIER

BREST : Monsieur le Commissaire de SACHY

ST.MALO : Monsieur le Commissaire de NARP

DUNKERQUE : Monsieur le Contrôleur de CLAIRAMBAULT.

Folio n° 4

Lettre de Mr. de Clairembault du 21 juin 1670

Pour m'acquitter de mon devoir dans l'emploi dont il vous a plu de m'honorer, je prends la liberté de vous informer de l'état auquel sont à présent tous les travaux de ce port (Dunkerque).

Les 3 vaisseaux que l'on construit ici sont fort avancés le peu d'ouvriers qu'on a pu avoir cy-avant pour y travailler et dont le nombre consistait il y a 15 jours qu'à 60 hommes, tant charpentiers, scieurs que perceurs; mais Monsieur Gravier ayant pris soin d'en faire chercher, il en est venu de Hollande, d'Ostende, de Nieuport et des environs, en sorte qu'il y a à présent 130, sans comprendre un pareil d'autres sortes de gens de journées, comme matelots, chartiers et autres. Ainsi on prétend que les 2 grands vaisseaux dont les premières allonges sont mises et le bordage avancé jusqu'aux dites alonges, seront entièrement construits au mois de janvier de l'année prochaine et que le petit, dont le bordage et le doublage est avancé jusqu'aux dernières alonges et tous les baux mis pour son pont, le sera dans 2 mois.

Le quai est aussi fort avancé pour un ouvrage de cette force; le charpentier qui l'a entrepris travaille incessamment à y mettre les pilotis et les ventrières et il y a plus de 6 semaines qu'on y débarque les bois qui nous viennent de Hambourg et qu'on commence à s'apercevoir de la nécessité qu'il y avait d'avoir une si belle espace sans laquelle on aurait été contraint de les débarquer dans la boue dont on ne les aurait pu tirer qu'à grands frais.

Les forges sont aussi beaucoup avancées, les ouvrages de maçonnerie étant achevés et la charpente toute prête à couvrir. Les forgers venus de Hollande pour y travailler sont employés à forger tous les ferrements nécessaires aux bâtiments, en attendant que tout soit en état pour travailler aux ancres et autres ouvrages des vaisseaux.

Le magasin destiné pour les planches de sapin et autres bois qui doivent être mis à couvert, aura 500 Pieds de long sur trente-trois Pieds et demi de large, les murailles en seront achevées la semaine prochaine et la charpente toute prête à y poser.

Tous ces jours-cy, on a pris les mesures nécessaires pour le creusage du bassin que l'on doit faire pour mettre les vaisseaux de guerre et l'on travaille depuis 3 jours avec 90 hommes à en transporter la terre.

La machine avec laquelle on doit nettoyer le port de cette ville est entièrement achevée et on la mena hier à la fosse de Mardick pour en faire l'essay. Je suis avec tout le respect possible, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Clairembault.

Folio n° 10 Lettre de Monsieur du MAS - Le Hâvre le 17 juin 1670

..... En attendant que vous ayez fait le fonds pour l'armement de la frégate "la Gaillarde", je fais travailler avec diligence pour la préparer; elle sera prête dans 2 ou 3 jours à recevoir les ballots de Messieurs de l'Isle et de Rouen; "la Dieppoise" qui est d'un pareil port pourra servir pour le même dessin, mais comme ces 2 bâtiments sont forts taillés, ils ne peuvent contenir que très peu de marchandises avec les victuailles pour 5 mois

Folio n° 12 Lettre de Monsieur du MAS - Le Hâvre, le 19 juin 1670

..... il a été fait 2 marchés pour des bordages et pour environ 1000 charrettes de bois tords, les dits bordages à raison de 53 Livres la douzaine et le bois tords à 35 Livres la marque prix à Cherbourg.....

Folio n° 15 Lettre de Monsieur du MAS - Le Hâvre, le 22 juin 1670

J'ai reçu le connoissement et la charpenterie d'une flûte chargée de diverses pièces de bois tords par Mr. DUPRE de Hambourg.....
..... Nous attendons aujourd'hui ou demain, 2 bouts de quille et après les avoir reçus, nous mettrons le navire le "Brillant" sur le chantier et peu de temps après, le navire "l'Heureux"

Folio n° 17 Lettre de Mr. du MAS - Le Hâvre, le 24 juillet 1670

J'ai reçu ce matin avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 17e courant, le règlement que le Roi a fait sur les constructions de ses vaisseaux et un état de proportions d'un navire du port de 700 tonneaux. Je les ferais observer dans la construction du "Brillant" et de "l'Heureux".....

Folio n° 23 Lettre de Mr. du MAS - Le Hâvre, le 06 août 1670

..... vous auriez aussi la bonté de me faire savoir si vous désirez que les navires que l'on attend des Indes Orientales entrent dans le bassin; je prends sur cela la liberté de vous dire que si le ver se met une fois dans le bassin, les navires du Roi et ceux des autres particuliers auxquels vous donnez la liberté d'y placer leurs bâtiments, ne souffrent un dommage très considérable, étant obligé encore de vous remontrer que le dit bassin

étant plus profond de 3 Pieds et demi que les seuils des portes d'entrée du dit bassin, l'eau ne s'épuisera pas et le dit ver restant, peut être que si on n'avait un très grand soin des dites portes, pourrait avec le temps s'y attacher, ce qui serait d'un grand préjudice; c'est le sentiment de Mr. Duquesne et de tous ceux qui ont l'intelligence dans la marine, lesquels assurent que depuis qu'on a radoubé dans ce port, des navires venant des Isles, le ver y est en plus grande abondance que par le passé

Folio n° 26 Lettre de Mr. du MAS - Le Havre, le 29 août 1670

..... "La Gribanne" et "la Vieille Bellande" (*) sont accordés aux dits marchands et n'ayant que "la nouvelle Bellande" pour faire porter les bois de Cherbourg, lesquels doivent être livrés par le dit Sieur Delonlay, j'avais cru que vous trouveriez bon que j'y envoyasse la frégate "l'Embuscade", laquelle par son creux, par ses écoutilles et par le sabord à la poupe à estre destinée à de telles voitures quoique d'ailleurs elle puisse très bien servir pour la guerre

Folio n° 29 Lettre de Mr. du MAS - Le Havre, le 13 septembre 1670

Perte du St Antoine d'Espagne en rade du Hoc.
Le St Antoine de 250 tonneaux basti il y a environ 20 années à Amsterdam et pris aux Espagnols il y a 3 ans.

Folio n° 52 Lettre de Mr. LEVASSEUR - Le Havre, le 21 mai 1670

La flûte qui est venue de Hambourg Monseigneur, chargée de planches et autres bois pour le compte du Roi.....
Les marchandises venues d'Amsterdam par "la Bellande" du Roy, la "Magdelaine" sont présentement en magasin

Folio n° 59 Lettre de Mr. LEVASSEUR - Le Havre, le 13 août 1670

Le vaisseau "Le Brillant" est présentement sur les chantiers, se fait et avance bien; on travaille Monseigneur à placer la quille de celui nommé "l'Heureux" et aussi à mâter la petite frégate nommée "l'Embuscade" nouvellement bâtie

Folio n° 71 Lettre de Mr. GRAVIER - Dunkerque, le 13 janvier 1670

provisions à faire comme il faut 55 milliers de fer en barres carrées et plates pour un navire de 600 tonneaux sans la même clouterie, on peut faire provision sur ce prix-là pour un tel nombre que l'on voudra.
Quand à la même clouterie, toutes sortes de grandeurs sont bonnes depuis 10 pouces jusqu'aux plus petits, l'on ne saurait avoir trop de cette munition qui ne va pas à grand argent.....
..... je ne vois pas Monseigneur, que je puisse acheter du chanvre ailleurs qu'à St Omer qui est de l'Artois Espagnol où il est merveilleusement bon, j'y en ai déjà acheté quelque peu mais comme vous me marquez qu'il ne faut plus se pourvoir que dans

(*) BELANDRE : Bâtiment de charge d'un port de 80 tonneaux environ et dont les fonds sont semblables à ceux des flûtes hollandaises, mais qui a beaucoup moins d'oeuvres mortes.
Les Belandres ont un pont et environ 1 Pied et demi de vibord au-dessus de ce pont; elles portent des semelles qui les empêchent de dériver trop. Leur mâture consiste en un grand mât qui porte une voile de heu; quelques-unes ont aussi un mât de misaine qui porte une semblable voile.

l'Artois Français, je ne passerai pas outre. Cependant Monseigneur, je vous dirai que non seulement il faut toujours avoir grande provision de cette marchandise, mais encore il est très important qu'elle soit bien choisie étant une des plus essentielles choses de la marine surtout Monseigneur, il n'en faut point de Bourgogne, car il ne vaut quoi que ce soit pour les vaisseaux (contesté par la lettre de Mr. MATHAREL du 09 mars 1671 - Registre B3.11 - Folio n° 77).

Aménagement du port : lorsque leur machine (Ingénieurs anglais) sera en état de travailler, ils pourront l'employer à creuser la fosse de Mardick, tandis que l'on travaillera au rétablissement des jetées qui ne sont pas de ce côté-là et ainsi on ne perdra pas de temps.

J'ai déjà fait marcher pour trente mille fascines qui n'est pas la 10ème partie de ce qu'il faudra pour faire des tests le long des rivages de la fosse de Mardick et du canal par où l'on vient dans le Havre, cette sorte de travail étant merveilleux pour redresser le cours de l'eau et le conduire où l'on veut, ceux qui s'y connaissent Monseigneur, pourront vous en informer s'il vous plaît..... revenant encore à la fosse de Mardick et au banc de sable, je vous dirai Monseigneur, que je fis encore assembler il y a 2 jours, pour la seconde fois dans ma maison, tous les vieux pilotes et maitres de navires les plus expérimentés de cette ville qui me confirment tous ce qu'ils m'avaient déjà dit qui est que l'on doit commencer par le rétablissement des jetées et qu'en même temps, l'on doit faire des têtes de facines qui est la meilleure chose dont on puisse se servir pour redresser et conduire l'eau par ses anciens canaux et lui donner même tel cours que l'on voudra, mais cela veut être bien entretenu; tous ces gens-là demeureraient d'accord que si les Anglais faisaient tout ce qu'ils promettaient que c'était un coup sur lequel le port de Dunkerque se rendrait meilleur que jamais

Folio n° 130 Lettre de Mr. MATHAREL - Toulon, le 13 janvier 1670

..... le Sieur PUGET a enfin achevé les plans (de l'arsenal)

Folio n° 132 Lettre de Mr. MATHAREL - Lyon, le 23 mai 1670

..... cette visite faite, je passai en compagnie des Sieurs Clozanges et Trottebas au fourneau de Cranin qui me parut établi en un lieu très propre. J'y trouvai Mr. l'Abbé Laisnay, beau-frère de Mr. Leveau qui me fit voir 18 pièces de canons du calibre de 12 Livres et 2 de 8 Livres de la façon de Mr. Landouillet avec 4 autres pièces de 12 Livres seulement de la façon du Sieur Bresche.

Les 28 pièces que le Commissaire-Menuisier avait ci-devant éprouvées et que vous me donniez d'examiner de nouveau, ayant été quelques jours avant mon arrivée au dit lieu de Cranin, envoyées à Nantes par le Sieur de Clozanges ainsi que Mr. Dalhier aura pu vous en rendre compte.

Les susdites pièces de canons me parurent très belles et bien coulées et avec tant de proportion et de propreté et leurs ornements si bien faits, particulièrement en celles de Landouillet qui en ont plus que les autres qu'on y saurait remarquer en vérité, que peu de différence d'avec celles de fonte.

La longueur des pièces en général est de 22 boulets de leur calibre du bord de la culasse au bord de la bouche du canon et cela fait :

- 8 Pieds de longueur pour les pièces de 12 Livres
- 7 Pieds pour les pièces de 8 Livres

Et à l'égard de leur grosseur elle est de 3 boulets et demi de diamètre à la lumière et de 2 boulets de diamètre au-dessous de l'astagale de la volée.

- Le poids des pièces de 12 Livres est de 3 milliers et celui des pièces de 8 Livres de 2 milliers

..... nous allâmes aux fourneaux d'Arlot et Charbouières où se trouva le Sieur le GOUX qui ne faisait que d'arriver des montagnes d'Auvergne, où il me dit qu'il avait vu de forts beaux mâts

..... je vis couler en ma présence au fourneau d'Arlot une pièce de 8 f par un jeune ouvrier suédois, disciple de Monsieur Besch, qu'on dit être habile et qui me parut assez agissant et entendu. Il y aurait encore en ce lieu 73 pièces de 8 f dont il n'y en aurait que 30 forées, lesquelles on transportait dans un grand pré le long de la rivière de Loire pour y être éprouvées par le commissaire-menuisier

Ces 73 pièces sont des mêmes mesures et proportions que celles de Cranin dont j'ai parlé cy-dessus. Elles m'ont paru mieux faites que les 4 pièces de Mr. Besch que j'avais vues au dit lieu de Cranin et assurément, on n'y peut rien trouver à redire pour leurs proportions; tout ce que je désirerais serait qu'elles eussent autant d'ornements que celles de Landouillet et cet ouvrier suédois assy bien que ces Messieurs, sont convenus de le faire à l'avenir.

La fonderie de Charbouières qui n'est qu'à une petite lieue de celle d'Arlot, consiste en un très grand et fort bâtiment qui contient un double fourneau bien bâti.

Il y en avait un qui ne chauffait pas alors pour quelque accident arrivé à la roue et ce que je remarquai de particulier est qu'on s'y sert de grands soufflets de bois qui font de même effet que ceux de cuir et en sont de moindre dépense et de plus de durée

Il y avait au dit lieu de Charbouières, 16 pièces de 18 f qui n'étaient pas encore forées et 50 du calibre de 6 f dont il y en avait 40 de forées, toutes belles et bien nettes à l'oeil et des mêmes longueurs et de même grosseur que les autres à proportion. J'ai vu encore la fournée de Cranin et une autre sur le bord de la Loire qui sert pour les forges d'Arlot et Charbouières et j'ai observé que la machine dont on se sert pour y forer les canons est d'un usage beau et très aisé en ce que le mouvement de l'alésoir est doux (?) et toujours égal et qu'un seul homme manie et conduit le canon et toute la machine et en peut forer 2 en 1 jour.

Je verrais, étant à Toulon, si la même chose peut s'y pratiquer en se servant d'un moulin à eau qui est proche de la fonderie. Cela serait apparemment de quelque beauté à la vue des étrangers et d'une épargne considérable par la suite.

Les mines d'Arlot et Charbouières qui sont de 2 sortes sont les plus riches de toutes celles que j'ai vues. Elles ont des qualités différentes de celles de Cranin selon que disent les ouvriers, en ce que les pièces de canons qui en proviennent ne peuvent souffrir la recuite sans s'aigrir et s'écailler, ce que n'a pas celle de Cranin.

Le Sieur Puget a peine à s'accomoder à cette méthode, mais enfin puisque vous l'approuvez, je me tiens un peu ferme là-dessus avec lui; il me presse de vous envoyer ses dessins après lesquels il est occupé depuis longtemps, sans les avoir encore finis.

Folio n° 266

Devis de bâtimens qu'il convient de faire pour l'agrandissement du petit parc.

Pour mémoire.

Folio n° 268

Lettre de Mr. MATHAREL - Toulon, le 03 novembre 1670

..... le Sieur Chaise m'a écrit de Vienne que depuis son retour il a sur lui bien repris ici reformé quelques unes de ces gros ancres, de manière que nous en serons satisfaits; il promet aussi de nous fournir dorénavant du fer d'assez bonne trempe pour servir aux ouvrages les plus importants comme chaines de hauban, cercles et bandages.

Folio n° 270

Suite

Je vous envoie par ce courrier, les dessins de Puget qu'il a faits enfin, pour les poutes des navires que nous achevons; ils sont agréables à la vue mais assurément il y en a quelques-uns qui ne peuvent s'exécuter aisément, sans accomoder les chambres et peut être nuire à la navigation des vaisseaux pour lesquels ils sont faits. Je lui ai dit et redit là-dessus mon sentiment et fais voir vos intentions touchant les ornements des poutes, il a même accomodé la délicatesse de sa science à la modération et simplicité qu'il faut affecter et quoi que je lui ai dit représenter là-dessus et Monsieur d'Almeras aussi, il a voulu se persuader que voyant ses ouvrages sur le papier, vous leur donneriez votre approbation et contraindriez votre modestie qu'il croit trop ménagère et trop scrupuleuse; à la vérité ces pensées sont belles mais je les crois plus propres pour les embellissements d'un palais que pour ceux d'un navire.

Folio n° 287

Lettre de Mr. MATHAREL - Toulon, le 18 novembre 1670

..... Monsieur Rodolphe ne manque pas de bons mémoires pour les proportions des flûtes que vous avez dessein de faire bâtir en ce port pour l'usage des vivres et vous en trouverez ci-joint les mesures pour deux qui seront de la grandeur et contenance nécessaires pour faire d'amples voitures. Ces bâtimens seront assurément d'une utilité très grande à la suite des escadres lorsque Sa Majesté aura dessein de les tenir longtemps à la mer. Si vous l'approuvez Monseigneur, les proportions des dites flûtes marquées au mémoire ci-joint dudit Rodolphe, j'y ferai travailler aussitôt que nous aurons quelque place libre sur nos chantiers.

Folio n° 288

Suite

J'ai donc donné la façon des racommodages des futaies à prix fait, celle des poulies qui est ici une grande manufacture et qui revient la journée à bien de la dépense et la plupart des sculptures des vaisseaux. Je crois que l'on peut y joindre aussi les peintures et j'ai la même pensée pour la pêche, pour le fil de

voile et pour les scieurs de bois qui ne font guère de besogne pour bien de l'argent, quelque soin qu'on en puisse prendre

Suite de la lettre de Mr. MATHAREL du 18 novembre 1670

Folio n° 289

..... Il y a assurément Monseigneur, beaucoup de choses à observer et à dire sur le sujet des mâts; la plupart des gens de marine que je vois ici croient que ceux du Nord sont meilleurs et plus aisés à conserver que tous les autres et établissent cette opinion sur un principe dont je ne pense pas qu'on doive demeurer d'accord si aisément, qui est que ceux du Nord ont toute leur force au coeur et que ceux de France ne l'ont que sous l'écorce à 3, 4 et 5 pouces de profondeur, en sorte que pour peu qu'on en ôte ou il y a nécessité, on leur ôte la force; il est vrai que le bois de ces derniers paraît toujours plus blanc ou mal humide au dedans que l'autre, je parle de ceux que j'ai vu ici, mais on ne peut être assuré d'où cela provient, car il se peut faire comme vous le remarquerez Monseigneur, que le défaut vient de ce qu'on ne les prend pas dans les meilleurs endroits et où est la meilleure exposition, qu'on les coupe mal à propos hors du temps et de la saison nécessaire, qu'étant coupés on les laisse trop longtemps à terre sans les voiturier, ainsi que j'apprends qu'on a fait ceux du Nivarge qui sont depuis deux ans exposés au soleil à risque de sécher depuis qu'ils sont coupés, de ce qu'on met longtemps à les voiturier, enfin de ce qu'étant arrivés au lieu où on les emploie, on n'a pas le soin ou le lieu propre pour les bien conserver. Nous approfondirons ici Monseigneur, toutes ces choses de notre mieux, en nos assemblées et vous enverrons le résultat des opinions de ceux qui y auront assisté, afin que sur cela, il vous plaise de nous prescrire la règle et la méthode qu'il faudra dorénavant observer.

Folio n° 290

Suite

L'opinion de Monsieur d'Almeras sur les constructions n'était pas de faire les vaisseaux étroits mais bien d'empêcher qu'ils ne soient trop larges et après la conférence que nous eûmes avec lui et les principaux officiers de ce port, dont je vous ai rendu compte, tous demeurent d'accord de la règle et des proportions qu'il fallait observer et je crois qu'on en conviendra aisément et à Brest et à Charentes.

Le chanvre nous ayant manqué à cause de la diligence que nous faisons en la corderie, j'ai été obligé d'en emprunter à Monsieur Arnould qui en a bonne provision et je reçois présentement, une lettre de sa part par laquelle il me mande qu'il m'envoie 1000 quintaux, cela nous donnera moyen d'attendre celui que doit nous envoyer Monsieur Dalliez, auquel j'ai fortement écrit, mais comme j'apprends par Monsieur de Réalville son frère, qu'il ne peut pas nous en fournir de fort grandes quantités à cause qu'il y en a peu cette année en Dauphiné, je crains qu'il ne nous faille recourir à celui de Piémont, ce que je ne ferai pourtant qu'à l'extrémité et lorsque je ne pourrai m'en passer, car outre que c'est une marchandise étrangère qu'il faut proposer, c'est qu'en effet Monseigneur, celui de Dauphiné est à mon avis d'une qualité

meilleure et qu'il fait de plus beaux cordages. Je voudrais déjà avoir nouvelle de l'épreuve que j'ai fait faire de celui de Bourgogne, parce que l'un et l'autre nous fourniraient abondamment, de quoi satisfaire tous nos besoins sans autre secours, il en était resté avec une certaine quantité que j'ai mandé qu'on m'envoie, je les employerai toujours à faire des cordages pour les manoeuvres courantes.

Folio n° 293

Lettre de Mr. MATHAREL - Toulon, le 21 novembre 1670

"l'ELBOEUF" est réduit en ponton pour les carènes ainsi que vous l'avez trouvé bon.

Folio n° 299

Lettre de Mr. MATHAREL - Toulon, le 25 novembre 1670

..... on continue à me mander que les lampes à huile mises en équilibre dans les fanaux réussissent toujours fort bien ainsi que les fenêtres des chambres à coulisse et que l'ILE DE FRANCE est le meilleur voilier de l'année.

Suite

..... je vous ai envoyé par mes précédentes, les mesures et proportions que Monsieur Rodolphe m'a donnés pour les 2 flûtes que vous avez dessein de faire bâtir en ce parc. On les mettra sur les chantiers si vous l'avez agréable, sitôt que les deux grands pontons que nous ferons faire ici pour les carènes, seront mis à l'eau.

Folio n° 307

Lettre de Mr. MATHAREL - Toulon, le 05 novembre 1670

..... j'ai écrit à Monsieur Duguest sur le sujet du dit Perin qu'il serait bon d'avoir du bois de chataîgnier pour le vin et du chêne pour l'eau et parce qu'il y a peu ou pas d'abondance de châtaîgnier en Bourgogne, Monsieur Latour Dalliez pourrait bien en faire préparer dans le Dauphiné où on m'assure qu'il n'en manque pas.

Folio n° 308

Suite

Il sera nécessaire aussi que le Sieur Dalliez nous envoie des toiles noyales en la plus grande quantité qu'il pourra, c'est-à-dire que pour le présent, il n'en faut guère moins de 10 ou 12.000 aulnes. Nous aurons aussi besoin d'étoffe pour les pavois des vaisseaux, il faut du sezain de Carcassonne de couleur bleue pour les grands navires, du cordillac pour les petits et pour les médiocres, du sausignan.

Folio n° 310

Lettre de Mr. MATHAREL - Toulon, le 09 décembre 1670

..... puisque vous l'ordonnez, je vais faire travailler aux 2 flûtes à la hollandaise et parce que nous n'avons pas présentement de place sur nos ateliers pour y dresser leurs quilles, je fais travailler en des lieux séparés aux pièces de bois nécessaires à cette construction, pour lorsque j'aurai assez de lieu, les mettre toutes ensembles qui est un moyen dont je veux

me servir dorénavant si vous l'approuvez et qui sera sans doute très utile au service en ce qu'il avancera la besogne et fera que les vaisseaux seront moins de temps sur le chantier, ayant observé que des choses qui retardent le plus les constructions est que les charpentiers n'y travaillent que pièce à pièce et à mesure qu'ils veulent les placer et de la manière que je le propose et que je l'ai fait goûter à tous nos maîtres et le préparerons de longue main à chaque pièce de bois quand ils auront à faire suivant leurs devis, mesures et proportions et ne poseront la quille à terre que lorsqu'ils en auront travaillé un nombre de pièces assez considérable pour en dresser la carcasse entière, en sorte qu'il n'y ait plus que les baux et bordages à mettre. Cela Monseigneur donnera de la facilité à la pensée que vous avez de mettre en 3 ou 4 mois de temps un navire à l'eau et je vais m'attacher à cet expédient d'une manière que j'en espère un heureux succès.

Folio n° 309

Lettre de Mr. MATHAREL - Toulon, le 05 décembre 1670

..... nous avons ici parmi nos peintres un assez habile garçon qui s'est appliqué à faire des vernis ressemblant à l'or et que l'oeil ne saurait prendre pour autre chose. Je lui ai en effet fait faire des épreuves qui ont très bien réussi, si vous l'avez agréable Monseigneur, je m'en servirai pour les ornements de la "TROMPEUSE" et de la "BOUFFONNE" qui sont nos deux plus petits navires, pour voir quel succès aura cette invention nouvelle. Il est certain qu'elle ne sera pas désagréable à l'oeil et qu'il y aura beaucoup de ménage.

Folio n° 314

Toulon, le 16 décembre 1670

Il n'y a que les sculptures de la "Bouffonne" et "Trompeuse" auxquelles on travaille fortement, comme aussi à rétablir celles du "Monarque" qu'on a rasé avec les hauts de ce navire qui a présentement la plus belle apparence du monde. J'y ai fais faire tout ce qui avait été résolu ici avec Monsieur d'Almeras et je ne vois personne qui ne lui donne son approbation. J'espère qu'il réussira à la mer aussi bien qu'il fait dans le port. Le Sieur Puget travaille sur vos mémoires au dessein d'un arsenal et nous concertons ensemble les diverses pensées qui peuvent y entrer, comme j'ai fait ci-devant avec le Sieur Compère sur le sujet des armes des ornements des poupes. Je le vois Monseigneur dans la disposition de s'accomoder avec une docilité entière à vos intentions et elles sont en effet les vraies règles de la mode de la bonne marine.

Folio n° 319

Lettre de Mr. MATHAREL - Toulon, le 23 décembre 1670

..... les clous que vous avez demandés à Mr. Dalliez sont ceux que nous appelons ici clous de compte dont il y a plusieurs sortes marquées toutes dans le mémoire que vous lui avez envoyé. Ils ne se font point dans les formes du parc et on était accoutumés ci-devant de les prendre ou à la foire de Beaucaire ou chez des marchands particuliers de Toulon ou de Marseille, ce qui m'a fait penser que le Sieur Dalliez n'avait pas à fournir car pour les autres qu'on emploie aux constructions qui sont de

diverses longueurs et grosseurs et que nous appelons clous de poids, nous les faisons fabriquer ici à fort bon marché ainsi que les chevilles et toutes autres ferments avec le fer que Monsieur Dalliez nous envoie de Bourgogne et il s'en fait ici une assez grande quantité pour n'avoir pas besoin qu'elle nous en vienne d'ailleurs, joints qu'il nous faut employer à quelques chose le fer que nous avons ici de provision pour plus de 2 années, sans qu'il soit besoin de nous en envoyer davantage hors de celui est qui plus fin et que nous employons aux cercles et bandages et autres plus délicats ouvrages. J'ai impatience de savoir le succès des épreuves que le Sieur Chaise aura fait faire de notre mine du Luque; je me dispose à en donner le plaisir à Monseigneur le Marquis de Seignelay lorsqu'il sera ici et selon un second essai que j'en ai vu faire depuis peu de jours encore; j'ai lieu d'espérer que cette mine se trouvera riche et le fer qui en proviendra d'une quantité fort excellente et aussi bonne que celle du fer d'Espagne et de Gênes, ce qui m'en fait juger de la sorte est que le climat où est la mine a tous les rapports nécessaires à celui de l'Isle d'Elbe dont on tire celle qu'on travaille le long de la côte de Gênes...

Le Sieur Puget a appris avec joie la permission que vous lui donnez d'employer à quel bel ouvrage de sculpture quelques uns des blocs de marbre que le Roi a ici et il en va faire le dessin pour vous l'envoyer; il travaille aussi à quelques plans d'un arsenal sur l'idée de vos mémoires que vous auriez déjà sans attendre..... Monseigneur le Marquis de Seignelay auquel il sera bien aise de le montrer.

Folio n° 450

Mémoire sur l'état du parc de la marine de Toulon - 27 mai 1670

Extraits :

Dans le grand et petit parcs sont employés près de 2.000 ouvriers pour la construction des vaisseaux, radoub, voiles, mâts, cordages, forges, étuves, sculptures, peintures et magasin où sont déposés les armes après le désarmement des vaisseaux.....

..... les sculpteurs ne travaillent pas diligemment; le défaut vient de ce qu'ils manquent de bois d'Aube qui est le meilleur, le plus commode et le plus propre à la mer, ne pourrissant pas comme tous les autres et même plus légers et plus aisés à travailler. Il ne vaut que 15 ou 16 f le Pied, au lieu que celui qu'ils employent étant en partie de noyer, coûte 28 f, aussi le prix est double et la journée des ouvriers

..... il serait encore avantageux pour le Roi de donner à prix fait les ouvrages de peinture, dorure et sculpture, les maîtres en étant chargés, ils travailleraient avec diligence, au lieu qu'étant payés à la journée, ils prolongent le travail, prodiguent l'or et ne font pas en 8 jours ce qui se peut faire en 3 ou 4.

..... le Sieur Rodolphe dirige l'équipe des constructeurs

Folio n° 454

Mémoire de l'état auquel se trouve présentement le port,
l'arsenal, les vaisseaux et les magasins du Roi se trou-
vant à Toulon

(Pour mémoire)

Liste des vaisseaux dans le port de Toulon (1670)

1er Rang

Le Royal Louis
Le Dauphin Royal
Le Monarque

2ème Rang

L'Isle de France
Le Paris
Le Sceptre
Le Coutisan
La Princesse
La Royale
Le Diamant
Le Dauphin
Le Bourbon
Le Lys
Le Comte
Le Jolly
Le Rubis
La Madame
La Thérèse Royale X
Le Glorieux
Le Fidèle
Le Furieux
Le Maure
L'Indien

3ème Rang

Le Fleuron
Le Dunkerquois
La Sirène
Le Cheval Marin
Le Provençal
Le Tholon (?) Toulon
Le Saint Antoine du Portugal
Le Duc

4ème Rang

La Princesse de Gênes
Le Saint Augustin de Gênes
Le Beaufort
Le Mercoeur
Le Soleil d'Afrique
Le Saint Joseph
L'Etoile de Diane

La Perle
Le Croissant
L'Ecureuil
Le Bouffonne
La Trompeuse

Folio n° 483

Le 20 novembre 1670

Mémoire à Monseigneur Colbert sur les mâts que le Roi a fait extraire des Monts Pyrénées pour le service des vaisseaux de Sa Majesté et autres commissions fournies par le Compagnie des Pyrénées.

1er paragraphe

On observe de couper les mâts dans des endroits qui ne soient ni trop aquatiques ni trop secs. Dans les aquatiques, les arbres sont trop gras et par conséquent peu cassants, l'humour folle diminuant quasi la gommeuse dans les bois de chêne qui vient du Nord et ceux-là qui vient de Bayonne, celui dudit Bayonne de la grosseur de 10 pouces étant plus fort qu'un échantillon du Nord de 12 pouces.

2ème paragraphe

Les mâts qui croissent dans les pays secs trop arides, ont besoin de longs espaces de temps pour leur croissance, de sorte qu'ils deviennent secs et caduques par le petit bout auparavant que d'avoir de taille et de grosseur raisonnable, l'une et l'autre sève n'ayant pas la force de pousser la nourriture jusqu'à la pointe. Le pied de l'arbre se grossit extrêmement, le coeur devient faible et à la fin creux. Ceux qui ont examiné avec application les montagnes garnies de ces arbres, ont toujours remarqué ce défaut.

3ème paragraphe

On prend donc garde de faire les coupes dans des lieux mitoyens et pour éprouver les arbres, on regarde si le fil est délié et si il peut faire de longues aiguillettes c'est la marque de la beauté, car le bois gras et le bois sec n'ont point cette qualité.

4ème paragraphe

Il faut couper les mâts dans le croissant de la lune dans le commencement et vers la fin de leur sève, c'est-à-dire en mars et en octobre, étant vrais que la sève est trop abondante dans l'été et dans l'hiver trop faible.

5ème paragraphe

C'est un grand point de faire les coupes par un temps clair et serein, car si on les fait en temps de pluie, de brume ou de vieille lune, il est certain que le bois devient véreux en très peu de temps. Les mâts qui passent trente palmes sont assurément sur le retour, peu fournis aux petits bouts, les noeuds en sont ordinairement secs et se détachent du corps de l'arbre et par conséquent, ils laissent un trou qui est un très grand défaut dans un mât et la plupart du temps, les plus habiles n'y prennent pas garde particulièrement quand le noeud ne fait que commencer à sécher et à faire un corps particulier.

6ème paragraphe

Il est certain que les mâts, quelque précaution qu'on y puisse apporter, étant longtemps dans l'eau, changent peu à peu leur humeur naturelle et le bois en devient de couleur verte et fort pesant, même peu cassants. Ainsi les mâts mis à couvert, dépouillés de leurs premières écorces, goudronnés une fois avec du goudron chaud et bien liquide, se gardent beaucoup plus longtemps

et même quand ils deviendraient tors étant dans un lieu sec, en les remettant un peu à l'eau, ils reprennent leurs premières formes. Les charpentiers les trouvent aussi plus durs dans leur travail.

7ème paragraphe

Il est nécessaire, quand les mâts sont coupés, de laisser passer un été et un hiver pour les déssecher un peu, autrement il faudrait un nombre extraordinaire d'autres bois secs pour les transporter par eau, à cause qu'en se raclant sur les cailloux et sur les bosses lisses, ils deviennent plats et meurtris en divers endroits.

8ème paragraphe

Il y a en France et dans le Nord, de bons et de mauvais mâts, cela dépend du choix et du lieu où ils croissent. Ceux du Nord sont parfois plus légers que ceux de France, mais ils ne durent pas si longtemps et je ne les crois pas même si forts, le bois étant visqueux comme est dit, il est vrai qu'il y a un peu plus de noeuds dans ceux de France que dans ceux du Nord, mais aussi ils s'étendent dans la part. ext. du bois et ne vont pas attaquer vers le coeur comme ceux du Nord, c'est je crois la nature du bois qui cause la différence.

9ème paragraphe

Les mâts faits de pièces ne sont plus de service et plus assurés que les mâts d'un seul arbre, quoi qu'il semble que cela choque le bon sens, le travail en est aussi plus grand et coûte d'avantage; cependant la dépense n'est pas considérable eut égard à la conservation entière d'un vaisseau.

10ème paragraphe

On peut faire tous les mâts d'une pièce jusqu'à 25 ou 26 palmes mais d'abord qu'ils passent de grosseur, j'estime qu'il est nécessaire de les faire de plusieurs pièces, d'autant qu'un mât brut de 29 à 30 palmes ne peut rendre ordinairement, étant maigre environ 26 palmes outre qu'il est assez difficile de les trouver fournis au petit bout de la grosseur de 30 palmes.

11ème paragraphe

Quoi qu'un mât soit un peu en arc, il ne laisse pas que d'être de service, pourvu qu'il ne soit point en S, les mâts de ce jusqu'à 25 palmes pourront avoir autant de Pieds de longueur 3 fois 1/4 qu'ils ont de palmes, comme par exemple un mât de 20 palmes doit avoir 65 Pieds ainsi que du reste pour ceux au-dessous de cette quantité, ceux de 26 à 30 palmes multiplieraient trop en les prenant de cette manière, 26 palmes doit avoir 82 Pieds, 27 palmes 84 Pieds, 28 palmes 86 Pieds, 29 palmes 88 Pieds, 30 palmes 90 Pieds.

12ème paragraphe

On laisse les mâts bruts un peu plus longs parce qu'en les voiturant, ils s'usent un peu par les bouts. Outre cette longueur de mât, il en faut un peu de plus courts pour les beauprés et mâts de hune. La Compagnie des Pyrénées observe présentement autant qu'elle peut, les articles ci-dessus qui concernent la mâturation des Pyrénées.

13ème paragraphe

A l'égard de la situation exposée au Nord et au Midi pourvu que les fonds soient bons, les arbres sont égaux partout et c'est ce dont il faut prendre garde quand les mâts sont coupés, de les laisser exposer au soleil d'autant que non seulement ces sortes de bois et tous ceux qui mouillent et qui sèchent si souvent, sont incontinents et corrompus.

14ème paragraphe

Quantités de vaisseaux du Roi et déjà depuis assez longtemps, ont éprouvé la mâturation **des Pyrénées** aussi bien que les vaisseaux des côtes de Biscaye qui vont à la baleine. les maîtres mâteurs et charpentiers aiment un peu mieux ceux du Nord parce qu'ils sont un peu plus tendre et moins difficiles à travailler.

15ème paragraphe

Les mâts qui sont dans l'eau douce se gâtent plus tôt de la moitié que ceux qui sont dans l'eau salée, aussi l'eau des rivières, quoi que saumâtre en quelques endroits, ne leur est pas salutaire et pour dire vrai, l'une ni l'autre ne les conserve pas, comme s'ils étaient à couvert.

16ème paragraphe

A l'égard des planches de sapin, l'usage de celles de France ...
..... tant d'odeur que celles du Nord.

Folio 485

Proportions des canons de fer

La pièce de 4 f : 6 Pieds de longueur - 10 pouces 3 L de Ø
à la lumière - 9p 7L au premier renfort -
6p à la volée - Poids : 1000 f

La pièce de 6 f : 7 Pieds de longueur - 11 pouces 8 Lignes de Ø
à la lumière - 11 pouces au 1er renfort -
6 pouces 10 lignes à la volée. Poids : 1500 f

La pièce de 8 f : 7½ Pieds de longueur - 12 pouces 8 lignes de Ø
à la lumière - 11 pouces 9 lignes au 1er renfort -
7 ½ pouces à la volée . Poids : 1800 f.

La pièce de 12 f : 8 Pieds de longueur - 14 pouces 8 lignes de Ø
à la lumière - 13 pouces 8 lignes au 1er renfort -
8 ½ pouces à la volée. Poids : 2500 f.

La pièce de 18 f : 8½ Pieds de longueur - 16½ pouces de Ø à la
lumière - 15 pouces 4 lignes au 1er renfort -
9 pouces 9 lignes à la volée. Poids : 3200 f

Les torillons seront posés entre 3 et 4, c'est-à-dire le canon étant partagé en 7 parties égales, on en mettra 4 devant et 3 derrière, toute la grosseur du torillon reculée dans les 3. La culasse doit être une doussine, la gorge un peu longue entre le bouton et la culasse pour amarrer le canon plus facilement. Le moins qu'on peut faire d'ornements aux canons de fer n'est que le mieux, particulièrement des dauphins, à la réserve d'une couronne ou d'une fleur de lys pour marquer qu'il appartient à Sa Majesté, observant que les moulures et le corps de la pièce soient bien nets.

Il est à observer que quelquefois 2 pièces égales présentent 60 ou 80 f de plus les unes que les autres, cela dépend de la nature du fer et de l'épurement de la fonte.
Quand la fonte est bien épurée, le grain est petit et serré; quand elle est mal épurée, le grain est grossier et poreux, le moulage y fait aussi quelquefois beaucoup de bien ou de mal.

Fait à la Rochelle, le 20 novembre 1670

Dumont.

Fin du registre B3.9

REGISTRE B3 - 10 (MARINE) - Volume de 413 feuillets

SERVICE GENERAL
CORRESPONDANCE PONANT

DUNKERQUE	Commissaire général HUBERT — GRAVIER
BREST	Mr. de SEUIL
NANTES	Mr. de SACHY
LE HAVRE	Commissaire général du MAS - BRODART
ST. MALO	Commissaire de NARP
ROCHEFORT	

ANNEE 1671/1

Folio 13

Lettre de Mr. GRAVIER - Dunkerque, le 23 janvier 1671

Voici Monseigneur, le Mémoire que vous m'avez ordonné de vous envoyer concernant les proportions et mesures des vaisseaux L'ASSURE, Le CONSTANT, l'HAMECON et le DUC

Folio 14

Mémoires des ouvrages mentionnés dans le projet envoyé par le Sieur GRAVIER à Monseigneur COLBERT pour la marine de Dunkerque et dont il semble que la construction soit remise l'année 1672.

La construction de la grande écluse pour le bassin peut être remise l'année prochaine 1672 attendu qu'il faut au moins cette année pour donner au dit bassin les 15 Pieds de profondeur qu'il doit avoir.....

..... L'écluse de Bourbourg peut aussi se remettre en même temps étant à croire que Mrs de Dunkerque et de Bourbourg employeront du moins cette année à creuser tout le canal, en suite de quoi l'écluse qui n'aura que 15 Pieds de large sera bientôt faite.

Le Bassin et le batardeau de l'écluse de la mourre se peuvent aussi différer comme il est dit ci-dessus, mais c'est une nécessité absolue de travailler le plutôt qu'il se pourra, au creusage du bassin de l'écluse bleue qui est présentement la seule qui peut empêcher que le canal du Hâvre ne se comble et que le grand banc ne s'augmente; ce qu'il convient de faire pour fortifier le pont qui traverse Le Hâvre pour aller à la citadelle, se peut aussi remettre jusqu'à ce que toutes les écluses soient en état de jouer

Folio 335

20 février 1691 - Pour le SOLEIL ROYAL

Les officiers des magasins du port de Brest demandent si ils peuvent faire les enseignes de poupe, le pavillon et les flammes de ce vaisseau d'étamine ordinaire, suivant qu'ils le pratiquent pour les autres de moindre considération.

Donnons à connaître en même temps que l'ancien usage est de donner au vaisseau destiné pour servir d'amiral, outre les pavillons et enseignes et flammes de toile blanche pour les temps de combat, d'autres pavillons, enseignes et flammes de parade qui étaient de damas blanc et rouge cramoisi semés de fleurs de Lys sans nombre en broderie avec les armes du Roi dans le milieu.

B3.10/2.-

Les anciens pavilons, enseignes et flammes de parade pour le vaisseau amiral faits du temps du Cardinal de Richelieu, sont à présent à Toulon où ils ont passé ?.....? Ils étaient trop chargés de broderie en sorte que le vent ne les pouvant faire jouer, ils en étaient inutiles.

FIN DU REGISTRE B3-10

REGISTRE B3 - 11 (MARINE)
SERVICE GENERAL

CORRESPONDANCE LEVANT

TOULON Messieurs MATHAREL et BRODART
MARSEILLE Monsieur ARNOUL

Année 1671/2

Folio 21

Lettre de Mr. MATHAREL - Toulon, le 20 janvier 1671

..... Il n'y a pas de doute Monseigneur, que les sculptures et peintures qui se font sur les vaisseaux ne soient mieux et plus promptement expédiées à prix fait qu'autrement et l'économie en est aussi incomparablement plus grande, je l'éprouve de jour en jour et on aurait peine à croire jusqu'à quel point va ce ménage.

Maître Rodolphe ayant passé le plus beau de son âge à construire des flûtes était en Hollande, il n'y a pas de doute qu'il ne soit très expert en ces sortes de bâtiments

Folio 53

Lettre de Mr. MATHAREL - Toulon, le 03 mars 1671

..... Les poupes des vaisseaux neufs dont le Sieur PUGET vous a cy-devant envoyé les dessins commencent à s'avancer

Folio 77

Lettre de Mr. MATHAREL - Toulon, le 06 mars 1671

..... Cependant il n'y a rien de plus vrai que les câbles faits de chanvre de Bourgogne ont résisté à l'épreuve comme les autres et que je fais faire ici tous les jours des cercles pour les futailles du même fer de Bourgogne

Folio 83

Lettre de Mr. MATHAREL - Toulon, le 09 mars 1671

..... Nos maîtres charpentiers ne demeurent pas d'accord que les plates varangues rendent les vaisseaux plus légers; de moins de bois et de moins de fer qu'on peut y mettre y contribue bien davantage et nous pouvons aisément nous éclairer là dessus en pratiquant désormais en la construction de nos bâtiments non seulement de les tenir un peu plus plats de varangues comme sont les Hollandais, mais même de les moins charger de bois et de fer. Il y a longtemps que je me récrie un peu sur le fer et que je trouve que nous en employons trop en nos constructions outre que les vaisseaux en sont plus pesants et que la dépense en est aussi plus grande; il est très certain encore que les chevilles de fer se rouillent dans le bois à cause de l'humidité vient à diminuer et à s'affaiblir de sorte que le trou où le lieu qu'elles occupent devient avec le temps une voie d'eau, ce qui n'arrive pas aux chevilles de bois, parce que l'eau les enfle au lieu de les diminuer de manière que le lieu où le trou qu'elles occupent en est mieux joint et plus serré et par conséquent, moins sujet de donner à l'eau les ouvertures que les chevilles de fer y peuvent causer.

Folio 160

Lettre de Mr. MATHAREL - Toulon, le 26 mai 1671

..... Nous avons commencé par le Monarque à mettre en usage les fanaux dont je vous ai cy-devant envoyé les dessins de la main du Sieur PUGET, et ils réussissent très bien à l'égard de la clarté, parce qu'en effet, ils sont presque tout de verre à grands carreaux. Mais la figure n'est pas tout-à fait si agréable et il faudra trouver quelque expédient pour les rendre aussi beaux à la vue, comme ils sont utiles en effet à la navigation

Folio 166

Lettre de Mr. MATHAREL - le 02 juin 1671

..... Nous faisons état si vous le jugez à propos, de préparer une de ces frégates légères dont il est parlé dans ce devis pour la construction toute entière et la mettre à l'eau dans l'espace de 12 jours, en présence de Sa Majesté, lorsqu'elle sera en ce lieu; on peut si vous le voulez, faire essai de cette diligence sur un plus grand navire, mais pour en venir à bout avec plus de sûreté, ainsi que nos charpentiers l'estiment, il vaut mieux se réduire à une de ces frégates.

Nous avons peine à nous accommoder avec ordre et propreté, du peu d'espace que nous avons ici, pour y mettre les choses en quelque régularité et symétrie pour la venue du Roi en ce lieu, si je ne commence quelques bâtiments en l'endroit que je vous ai marqué en mes précédentes; je ferai pourtant sur cela de mon mieux, puisque vous ne jugez pas à propos qu'il y faille faire encore rien de solide, mais j'espère que vous aurez la bonté d'excuser si étant ici, vous n'y trouverez pas les choses dans cette régularité qui les fait paraître, car Monseigneur, nous sommes là-dessus, dans une telle contrainte que nous ne savons où mettre les marchandises dont vous m'ordonnez de faire provision, mais encore où placer les agrès et garnitures des vaisseaux neufs et de ceux qu'on achève de bâtir, en telle sorte, que si les 12 vaisseaux qui sont à la mer revenaient au port pour y rester, sans que j'eusse ordre de renvoyer d'autres en leurs places, je n'aurais pas le quart de magasin qui me serait nécessaire pour y mettre leurs garnitures.

Il y a longtemps que les choses sont ici sur ce pied là, mais le besoin et la nécessité augmentent tous les jours, par le grand nombre de vaisseaux qu'on y construit et vous en jugerez aisément, Monseigneur, lorsque vous considérerez que depuis 1 an à compter jusqu'à ce jour que je suis en ce lieu, voilà 11 bâtiments construits, dont il y en a 7 des plus grands, 2 frégates légères, savoir la "Bouffonne" et le "Trompeuse" et les 2 grandes flûtes, sans comprendre nos deux grands pontons qui valent bien des vaisseaux et qu'il faut à tous ces bâtiments, des magasins exprès pour leurs garnitures.

Au moins Monseigneur, en attendant l'exécution du grand dessin de cet arsenal, ayez agréable de faire trouver bon au Roi, l'ouverture de la muraille de la ville, pour la libre communication du grand ou petit parc

Folio 171

Lettre de Mr. MATHAREL - Toulon, le 09 juin 1671

..... Nous avons achevé la carène du "Royal Dauphin", qui a été fort exacte; on travaille présentement à celle du "Royal Louis" qui nous donnera un peu plus de peine, à cause de

la dorure de la plupart des figures qui servent d'ornements au dehors de la poupe, dont il nous faudra ôter les principales pièces et emballer le reste avec de la toile, pour éviter que la fumée du feu qui doit chauffer les 2 bords du dit navire, ne puisse les endommager

..... Nous mîmes hier à l'eau, le plus avancé des cinq grands vaisseaux que nous avons sur le chantier, et cette manoeuvre se fit avec le succès ordinaire, en présence de tous les officiers. Nous y en pourrions mettre un autre dans les 5 ou 6 jours et le reste de suite dans une pareille distance de temps ou environ, après quoi nous disposerons le chantier pour recevoir les quilles des 4 bâtiments que vous avez ordonné et dont je vous ai envoyé le devis en mes précédentes

Folio 177

Lettre de Mr. MATHAREL - Toulon, le 12 juin 1671

..... invention d'un système empêchant la dérive qui consiste en une pièce de voile qu'on attache le long d'une vergue et qu'on fait faire la pesanteur de quelques boulets de canons mis dans des sacs au bas de la voile, descendre à la mer au devant ou à l'arrière d'un vaisseau auquel la dite vergue qui surnage à la mer est attachée par les deux bouts; on tient aussi les deux extrémités du bas de la voile avec un cordage de chaque côté pour la saisir à droite et à gauche et pour la soutenir par en bas, comme 2 écoutes qui la relèvent tant soit peu, de sorte qu'elle puisse s'enfler et se remplir d'eau comme les voiles attachées aux mâts des navires, s'enflent et se remplissent de vents

Folio 182

Lettre de Mr. MATHAREL - Toulon, le 16 juin 1671

..... Il a fait ces jours-ci de très mauvais temps en ce lieu qui nous ont un peu retardé de mettre à l'eau notre second navire, à cause du péril qu'il y avait à le chauffer pendant les grands vents qu'il a fait, mais cela n'empêchera pas néanmoins, que nous n'en venions à bout dans le cours de cette semaine et qu'ainsi de 8 jours en 8 jours, nous n'en fassions autant de tous les autres et ensuite de nos 2 flûtes, dont on peut dire que la construction aura été faite avec une diligence extraordinaire, n'y ayant guère plus de trois mois qu'elles sont commencées

Folio 191

Lettre de Mr. MATHAREL - Toulon, le 23 juin 1671

..... Depuis ma dernière, nous avons mis un de nos grands navires à l'eau aussi heureusement qu'à l'accoutumée et le 3ème que nous avons chauffé aujourd'hui, sera mis aussi dans 3 ou 4 jours, après quoi le "Maure", "l'Indien" et nos 2 flûtes les suivront de près.

Le Sieur BAUDE nous a fondu depuis peu, 10 pièces de canons de divers calibres avec le succès ordinaire; parmi les pièces de la précédente fonte, il y en a 2 de 24 Livres destinées pour servir de pièces de chasse sur l'avant du "Royal Louis", qui sont admirables tant pour leur façon que pour la finesse de leurs ornements; il se promet bien qu'elles seront aussi bonnes comme elles sont belles et c'est ce que nous verrons par les épreuves.

La rozette commence à nous manquer et il sera nécessaire de nous en envoyer, pour que nos fourneaux ne demeurent oisifs.....

Folio 196

Lettre de Mr. MATHAREL - Toulon, le 26 juin 1671

..... Mais on a beau y surveiller lorsque les capitaines sont en rade, prêts à partir, travaillant à l'armement de leurs navires et les ouvriers qui doivent faire le voyage avec eux, y restant aussi avec planches, clous et outils, il y a bien de la peine à les empêcher de s'en servir et je n'y trouve pas de meilleur remède après l'ordre du Roi qu'il vous a plu de m'envoyer et que je ferai observer assurément avec toute la rigueur, que de tenir à l'avance le dedans des vaisseaux entièrement achevés de leurs chambres, cloisons, offices et généralement de tous les ouvrages de menuiserie, sculpture et peinture, en sorte que les capitaines et officiers y trouvent toutes leurs commodités et nul menuisier ou autre ouvrier du parc qui ait encore la moindre besogne à faire, ayant observé que c'est la présence de ces ouvriers qui leur donne l'occasion de penser à ces nouveautés et changements desquels je vous assure Monseigneur, que j'ai empêché une grande partie lorsque j'en ai pu avoir l'avis assez à temps; mais il est bien difficile d'être partout et de s'empêcher d'être surpris lorsque tout le monde ne surveille pas avec un soin et une application égale dans le tumulte d'un armement.

Pour y remédier Monseigneur, il ne faut plus à mon avis songer d'armer un vaisseau qui n'ait tout son fait, prêt plus de trois mois à l'avance, autrement il y aura toujours matière de retardement et prétexte d'y faire de nouveaux ouvrages et très souvent inutiles, lorsque les capitaines trouvent des ouvriers à bord qui travaillent encore à achever les navires.

Nous n'avons pu si bien faire que cela ne se soit rencontré aux vaisseaux le "Monarque", la "Bouffonne" et la "Trompeuse", dont les deux dernières étaient navires neufs auxquels il y a toujours à faire des choses qu'on n'avait pas prévues et l'autre, le "Monarque" qu'on pouvait compter assez pour un navire neuf à l'égard de la sculpture et peinture de la poupe et des embellissements des chambres qui ont toutes été renouvelées

Folio 213

Lettre de Mr. MATHAREL - Toulon, le 07 juillet 1671

..... Nous sommes bien avancés en la carène du "Royal Louis" puisque l'on l'a chauffé aujourd'hui d'un bord; chacun parlait de ce navire à sa mode avant qu'on le mis sur le côté et qu'on lui ait vu sa quille, mais la peine qu'il a donné à le coucher faisant tenir quel est le fort de cette grande machine, personne ne doute après, qu'il ne doive être un très bon voilier, en quoi on appréhendait qu'il ne dut être défectueux.

J'ai été présent à ce travail avec la plupart des officiers de ce département qui en ont été étonnés eux-mêmes et Monsieur RODOLPHE qui a construit ce grand navire ne se sentait plus de joie

Folio 215

J'ai fait savoir au Sieur BAUDE l'intention de Sa Majesté touchant la fonte de ses canons, et comme étant satisfaite de ce qui se pratique à présent en celle de l'artillerie de terre, elle désire qu'on lui fasse dorénavant observer la figure des chapelets, les endroits où ils sont posés et la façon d'écouler le métal dans le moule, la culasse en haut et la volée en bas, suivant le dessin qui était joint à la dernière dépêche de Sa Majesté.

La réponse que le Sieur BAUDE m'a fait la-dessus a été qu'il est prêt de suivre cet ordre aveuglément, aux conditions des autres maîtres qui travaillent de cette manière dans les fonderies de l'artillerie de terre.

Mais comme la grande expérience qu'il a dans son métier et le bonheur avec lequel il a réussi jusqu'à présent en tous ses ouvrages, lui donnent un peu de confiance en sa capacité, qui est en effet extraordinaire.

Il m'a représenté le dessus que la méthode qu'il observe à l'égard des chapelets est encore plus sûre que celle qu'on lui propose en ce qu'il leur donne quatre branches au lieu de 3 seulement et que de la manière qu'il a accoutumé de les faire et de les poser, il ne lui est jamais arrivé d'accident et ne voit pas même comment la matière se distribue plus également avec cette invention nouvelle; qu'il ne rebutte pas néanmoins.

Mais quant à la façon de couler le métal dans le moule, la culasse en haut, voici à peu près de quelle manière il en parle : qu'il lui est aisé de remarquer que la plupart des pièces d'artillerie qui se fondent, il ne rencontre que très rarement que les défauts soient en leur dehors, mais quasi toujours dans l'âme, que cela provient de ce que, lorsque la matière est coulée dans le moule, chaude et brillante, elle monte en tournoyant autour du noyau, qui porte tout l'effort de la matière pour former l'âme de la pièce, ce qui fait que les ordures qui sont dans le moule, vont toujours au-dessus, se restent aussi sur le noyau et causent par ce moyen, les chambres, crevasses, cavités et cendures qui se rencontrent souvent plutôt en la volée qu'en quelque autre lieu de l'âme; qu'ainsi il est à craindre que la pièce étant fondue la culasse en haut, ces mêmes défauts ne se rencontrent dans les renforts, en ce que la masselotte qui se trouverait au-dessus de la culasse, était si près du dit renfort, ne put avoir assez de matière et de pesanteur pour lui donner toute la compression ou condensation que peut et doit lui faire cette quantité de matière qu'il y a depuis le renfort jusqu'à la masselotte d'en haut, lorsque les pièces sont coulées avec la culasse en bas, étant certain que toute cette matière doit peser de 4 fois d'avantage que la masselotte de la culasse, vu même que la matière demeurant quelques temps en bain, elle prend assez d'impression de charge pour la force qui est nécessaire que renfort de la pièce. Nous représentâmes toutes ces choses à Mr. DUMETS, lorsqu'il vint ici et j'avoue que les raisons sur lesquelles il appuyait l'introduction de ce nouvel usage, ne nous parurent pas suffisantes pour nous persuader qu'elle put être meilleure que l'ancienne; au contraire, nous y trouvâmes moins de sûreté qu'en l'autre et beaucoup plus d'embarras et par conséquent, plus de dépense, en ce que ce changement nous obligeait à faire la fosse du devant du fourneau plus profonde, à hausser la charpente du dessus et agrandir les chantiers trousseaux, noyaux et bandages et laisser avec peine et toujours malproprement, la culasse dans la masselotte; néanmoins, toutes ces choses ne sont pas considérables si l'expérience fait voir que cette nouvelle façon soit plus assurée.

Or, pour nous en éclaircir à fond et attendu que jusqu'à présent il s'est vu clairement que les pièces fondues par le Sieur BAUDE quoique soulagées de métal de près d'1/8 au moins que celles de terre, n'ont pas laissé de souffrir vigoureusement l'épreuve entière de la pesanteur du boulet, sans qu'il soit trouvé que fort

peu de chambres en 4 ou 5 pièces seulement et que la plupart en ayant été tout à fait exemptes; nous avons pensé de voir encore bien exactement, avec la permission de Sa Majesté, comment réussiront les dernières fontes auxquelles le Sieur BAUDE a travaillé et pris plus de soin qu'aux autres, parce que si, sans l'embarras de cette nouvelle méthode, on peut s'assurer aussi certainement contre les défauts des chambres, comme le "dit" BAUDE le fait espérer, Sa Majesté ne jugera peut-être pas qu'il faille apporter aucun changement; il semble même, suivant ce que j'ai convié le dit BAUDE de pratiquer depuis la visite du Sieur DUMETS, que si on veut rendre le noyau des moules plus menus d'un Pouce que le calibre des pièces de 36-24-18 et de 6 lignes, celui des pièces de 12 - 8 et 6 Livres la force de l'alésoir en les mettant au point de leur calibre, pourra emporter aisément toutes les chambres, crevasses et même cercle du chapelet, et qu'ainsi on rendra nette dans l'âme et beaucoup plus sûres contre leurs défauts ordinaires des chambres; je vais donc le mettre à une dernière épreuve là-dessus, pour l'éclaircissement entier de la chose, s'il plaît à Sa Majesté, afin qu'après cela au moins, elle sache si le Sieur BAUDE a raison de se croire plus expérimenté et plus habile que les autres maîtres fondeurs, qui ont inventé cette nouvelle méthode

Folio 220

Lettre de Mr. MATHAREL - Toulon, le 14 juillet 1671

..... Et comme rien n'est plus nécessaire à la conservation des vaisseaux que de les tenir bien goudronnés, tant au-dedans qu'au dehors, j'y fais travailler avec soin et sans rien épargner

Folio 224

(suite)

..... Car les garde feux ou porte gargousses étant de bois creusé par le tourneur, sont pour l'ordinaire sujets à se casser lorsque par négligence on les laisse tomber un peu plus fort, ce qui arrive que trop souvent, on a trouvé ici moyen de les rajuster avec une peau de parchemin ou de bazane qu'on colle par dessus lorsqu'ils sont rompus, de telle manière qu'avec 9 sols seulement la pièce, on les remet en état de servir aussi utilement et beaucoup plus longtemps encore que lorsqu'ils étaient neufs.....

..... Nous avons ici un des écrivains du Roi, nommé PHILIBERT qui a un secret tout particulier de peindre de manière sur toute sorte de matière qu'il semble que ce soit or et cependant c'est quelque chose qui ne coule guère plus que la peinture simple; il est prêt de nous donner son secret, mais il souhaiterait, comme il est juste, en avoir quelque récompense.....

Folio 232

Lettre de Mr. MATHAREL - Toulon, le 31 juillet 1671

.....

..... Le quatrième des grands vaisseaux qui étaient sur le chantier, nommé l'INDIEN, a été mis à l'eau pendant mon absence et le cinquième y sera la semaine prochaine.

Folio 260

Tarif de différentes marchandises

(Pour mémoire).

Folio 279

Lettre de Mr. MATHAREL - Toulon, le 28 août 1671

..... Voilà une épreuve de cette nouvelle invention dont j'ai écrit cy-devant qu'un écrivain du parc a trouvée pour peindre l'or en la peinture des vaisseaux; j'en ai fait mouiller à l'eau de la mer qui n'a pas beaucoup changé - on s'en pourrait toujours servir aux petits vaisseaux et ce serait une épargne assez considérable.

Folio 276

Lettre de Mr. MATHAREL - Le 01 décembre 1671

..... Si la "Thérèse Royale" que j'ai mise à la tête (de la liste des vaisseaux destinés à la campagne de janvier 1672) pour porter le premier pavillon, paraît trop forte à cause qu'elle est du premier rang, il n'y aura qu'à mettre à sa place "l'Eclatant" ou le "Magnifique", mais comme le dit vaisseau "la Thérèse Royale" n'est que de très peu de chose plus grand que le "Pompeux et que le "St. Esprit" et que même n'ayant jamais servi, il est bon de l'éprouver. Je crois que Sa Majesté peut lui donner la préférence sur les deux autres

Folio 391

Lettre de Mr. MATHAREL - du 27 novembre 1671

..... La résolution que prend Sa Majesté de tirer désormais autant qu'il se pourra de bois tors des forêts de Bougogne, sera d'un meilleur avantage pour son service

LEVANT

Lettres reçues - Marseille

Lettres de Mr. le Commissaire Général ARNOUL FilsFIN REGISTRE B3.11

REGISTRE B3.12 (MARINE) - Ce registre contient 322 feuillets
SERVICE GENERAL

CORRESPONDANCE PONANT

DUNKERQUE : Monsieur HUBERT
DIVERS

ANNEE 1672/1

Lettres de Mr. HUBERT, Commissaire Général à Dunkerque

Concerne : les campagnes contre les Hollandais, l'armement
en course, les travaux d'aménagement portuaires.
Ne se rapportent pas aux constructions navales.

Folio 284

Lettre de Mr. TUBEUF du 20 août 1672

Concerne : la fonderie de canons du Nivernois.

..... ce serait un grand bien de pouvoir avoir de la poudre
dont on use sur les vaisseaux, parce que si les canons devant y
servir, s'ils résistent bien, il n'en faut pas d'avantage, il me
paraît encore nécessaire de les éprouver deux fois d'une charge
égale, car Mr. du CLOS, Commissaire de la marine sur les lieux
et qui a coutume de mettre par exemple dans un canons de 8 f de
balle, 6 ½ f de poudre la première fois, n'en met que 5 la se-
conde; cependant, ayant voulu faire tirer 3 canons qu'il avait
essayé et reçu de cette sorte, il en est crevé un, ainsi pour
plus grande sûreté, il lui faut tirer 2 fois d'une forte charge...

..... les manufactures Royales du Nivernois, dont le princi-
pal établissement est à Beaumont-la-Ferrière, à 5 lieues de
Nevers, consistent en celles des canons pour les vaisseaux du
Roi, des mousquets pour les mêmes vaisseaux, des ancres, du fer
blanc et autres fers de navires.

A l'égard des canons de fonte de fer, il y a 4 fourneaux, où l'on
y travaille : l'un est celui de Cranin, à une lieue de Beaumont,
le deuxième est celui d'Arlo à une lieue de Nevers sur le bord
de la Loire, et les deux autres sont à un quart de lieue de ce
dernier sous un même toit, appelé les fourneaux de Charbonnière,
et pour forer les canons qui s'y fondent, il y a 3 foreries, sa-
voir : une au dit Cranin, une autre à portée de mousquet du dit
Arlo sur le bord de la Loire, appelée la forerie de Thiau et une
autre double joignant les fourneaux de Charbonnière et sous la
même chaussée.

De ces quatre fourneaux qui ne servent qu'à la fonte des canons,
quelques uns prétendent que le fer du fourneau de Cranin est
meilleur, plus blanc et a le grain plus fin, mais il est certain
que la situation des trois dernières est plus avantageuse et,
soit que le fer n'en soit pas moins doux, ou que la manufacture
se perfectionne tous les jours, les dernières épreuves en ont
été assez heureuses

..... La manufacture des ancres de navire ne travaille pas
encore, mais elle sera bientôt en état d'aller

..... Pour ce qui est du fer blanc, le fer s'en tire du four-
neau de Raveau, proche de la Charité, d'où il se porte en gueuse
à la forge de Dompierre et quelque partie à celle de Vinja, et
de là, aux marteleries de Beaumont, la Carrière, Crenan et
Bourgneuf qui le battent en feuilles

FIN DU REGISTRE B3.12

REGISTRE B3.13 (MARINE) - Volume contenant 363 feuillets.
SERVICE GENERAL

CORRESPONDANCE PONANT

LE HAVRE
BREST
ST. MALO
NANTES
LA ROCHELLE

ANNEE 1672/2

Lettre de Monsieur le Commissaire Général BRODART

Folio 6 Lettre de Mr. BRODART - Hâvre de Grâce, le 12 janvier 1672

..... les mâts qui sont venus de Bayonne se trouvent de bonne
qualité

Folio 11 Lettre de Mr. BRODART - Hâvre de Grâce, le 02 février 1672

..... Je travaille présentement à désarmer l'Alcion pour
faire promptement radoubier; demain, j'y mettrai des ouvriers à
cet effet, mais comme le dit Sieur Panetier dit que ce navire a
beaucoup de défauts et qu'étant très méchant boulinier, il esti-
me qu'on peut y remédier en le soufflant, vous aurez s'il vous
plaît agréable de m'envoyer la-dessus vos ordres, c'est un tra-
vail qui coûtera environ 600 Livres, sans compter sa carène et
ce qu'il pourra avoir besoin ailleurs

Folio 27 Lettre de Mr. LEVASSEUR - Hâvre de Grâce, le 03 mars 1672

Le vaisseau le "Prétentieux" est Monseigneur, entièrement achevé
de sa charpente. Sa menuiserie s'avance beaucoup, aussi n'y
ayant plus que les deux balustres du jardin, que l'on fait à
l'arrière de sa dunette, le lambris des chambres et les parquets
de la ste barbe à faire; à l'égard de sa sculpture, le couronne-
ment et les termes sont achevés et placés, il ne reste plus que
les herpes de la voûte et les frises du dedans du dit vaisseau
à faire.

L'on travaille aussi Monseigneur, à passer les manoeuvres du
vaisseau le "Galland", celles du "Hardy" le sont et acheve de
prendre son lest, après quoi il sera en état de recevoir ses vic-
tuailles; la frégate la "Friponne" est prête aussy et l'Alcion
doit être mâté ce jourd'hui de son mât de misaine qui a été
changé.

On calfate les hauts de "l'Heureux" afin de l'abattre pour lui
donner carène

Folio 37 Lettre de Mr. LEVASSEUR - Hâvre de Grâce, le 11 mars 1672

L'on commença Monseigneur, lundi dernier, à travailler aux ancores
nécessaires pour l'armement des vaisseaux du Roi dans ce port,
à la forge que Sa Majesté a fait bâtir ici étant achevée.
Le grand mât du vaisseau "l'Heureux" est fait et placé d'hier.
On travaille présentement à le funer et à calfater les côtés
du dit vaisseau pour lui donner carène on travaille aussi
à sa peinture.

Le soufflage de "l'Alcion " est achevé présentement

Folio 302

Mémoire de Mr. DENARP - 12 novembre 1672 arrêté à St. Malo

Caractéristiques des canons d'Angleterre

<u>Noms</u>	<u>Calibres</u>	<u>Poids</u>	<u>Longueurs</u>
Couleuvrines	17 à 18 f	3000 à 4000 f	7½ à 10 P
1/2 Couleuvrine	9 f	1700 à 2400 f	7 à 10 P
Dicto Cotz	9 f	1000 à 1200 f	5 à 6 P
Sacres	5 1/4 f	1300 à 1800 f	7 à 9½ P
Sacres courts	5 1/4 f	700 à 1100 f	5 à 6½ P
Mignons	4 f	700 à 900 f	6 à 8½ P
Mignons courts	4 f	400 à 600 f	4½ à 5 P
Follons	2 à 3 f	300 à 400 f	4 P

La longueur du canon de 13 pouces par Pied en Angleterre ne rend que 12 en France.

Et le poids les 100 d'Angleterre, rendent 102 en France.

La Livre de balle de chaque espèce de canon, il faut diminuer 10 f pour 100 du poids d'Angleterre à cause que le Cent de France pèse 112 en Angleterre.

FIN DU REGISTRE B3.13 .

Ce redressement venait malheureusement un peu tard; alors que se signait le Traité des Pyrénées, qui mettait fin à plus d'un quart de siècle de guerre continentale et qui amorçait les débuts de l'hégémonie de la France en Europe, le déclin de sa marine s'achevait dans un désastre quasi total : de tous les vaisseaux construits pour la marine Royale depuis 1622, nouvellement bâtis ou fraîchement radoubés, il ne restait que 21 unités encore en état de servir.

LISTE DES VAISSEAUX EN SERVICE DANS LA MARINE ROYALE
EN 1660

3400
1800
1600
2100

VAISSEAUX	NOMME EN 1671	ANNEE	LIEU	CONSTRUCT.	PORT	CANONS	OBSERVATIONS
LE VENDOME /	LE VICTORIEUX	1647	BREST	-	1400 T	70 C	Dépecé à Brest 1672 - H.Service 1672
LA REINE /	LE BRAVE	1647	TOULON	RODOLPHE	1000 T	60 C	Dépecé à Brest 1673 - H.Service 1674
LE ST. LOUIS /	L'AIMABLE	1656	ROCHEFORT	-	1000 T	60 C	Hors service en 1689
LE CESAR /	LE RUBIS	1646	BREST	HUBAC	900 T	54 C	Dépecé à Brest 1673 - H.Service 1673
LE BREZE /	-	1647	TOULON	RODOLPHE	900 T	54 C	En 1666 péri entre Toulon et les îles d'Aix.
LE MAZARIN /	LE BON	1646	BREST	HUBAC	800 T	48 C	Péri aux îles de l'Amérique - Naufragé en 1672.
L'HERCULE /	LE MARQUIS	1656	-	HUBAC	800 T	48 C	Dépecé à Brest en 1673
LE SOLEIL /	L'HERCULE	1640	INDRET	-	700 T	46 C	Dépecé à Brest en 1673
LA LUNE /	-	1641	-	-	700 T	44 C	Désarmé en 1664
L'ANNA /	-	1645	SUEDE	-	700 T	46 C	Présent de la Reine Christine - Hors Service en 1671.
LE DRAGON /	-	1646	BREST	HUBAC	600 T	42 C	Hors Service en 1674
L'ECUREUIL /	L'ORAGE	1658	CONCARNEAU	-	550 T	-	Hors Service en 1676
L'INFANTE /	L'ECUEIL	1647	TOULON B ⁶	RODOLPHE	550 T	-	Naufragé en 1673
LE BAYONNAIS /	L'ADROIT	1659	-	-	550 T	-	Coulé aux Indes en 1675
LA FRANCOISE /	L'EOLE	1656	ST MALO	TANGUY	500 T	34 C	Hors Service en 1673
LA NOTRE DAME /	-	1656	-	-	450 T	30 C	Hors Service en 1671
L'ELBOEUF /	-	1646	-	-	400 T	30 C	Magasin en 1667 - Brûlot en 1668 - Ponton en 1670
LA VICTOIRE /	-	1656	SOUBISE	-	400 T	30 C	Pris par Anglais 1666 French Victory
LE TIGRE /	-	1641	-	-	400 T	30 C	Péri à la côte de Sardaigne - Naufragé en 1664
LA FLEUR DE LYS /	-	1660	BREST	HUBAC	400 T	30 C	Naufragé 1661 à la rade de chef de Baye
LA STE ANNE /	-	1646	-	-	300 T	30 C	Hors Service en 1669

* LE GRAND CHASLAIN n'entrera en service qu'en 1661, sous le nom du TRIOMPHE.

Toulon - Lettre de Mr. D'INFREVILLE du 24 juillet 1668

..... Comme je fais suivre ici les dessins que Mr. LEBRUN nous a envoyé et qu'il y a encore beaucoup à ajouter à l'embellissement et magnificence du ROYAL LOUIS, je vous supplie de le faire travailler aux dessins des peintures qui sont à faire à la chambre et dunette

Toulon - Lettre de Mr. d'INFREVILLE du 03 juillet 1668

..... Nous prétendons armer le ROYAL LOUIS de 110 canons au moins et nous croyons qu'en comptant les pièces qu'on peut mettre sur les dunettes, qu'il lui faudra 120 pièces.

Et comme il a 4 batteries : 1ère batterie : toutes pièces de 24 f
 2ème batterie : 18 f
 3ème batterie : 12 f
 Châteaux avant et arrière : 8 f
 Dunettes : pièces de 6 ou 4 f

Toulon - le 10 juillet 1668 - Lettre de Mr. d'INFREVILLE

J'ai enfin obligé le Sieur PUGET à venir ici où il est arrivé depuis 2 jours; il a vu aujourd'hui les ateliers du Roi qu'il a parcourus et particulièrement celui des sculpteurs où il a vu des dessins et modèles sur lesquels on travaille pour la poupe de L'AMIRAL; il en fait beaucoup d'estime et admire la diligence qu'on apporte pour achever cet ouvrage; il est si fort attaché à travailler en marbre, qu'il voudrait bien avoir de quoi s'occuper à ces sortes d'ouvrage; il m'a témoigné qu'il avait peine aujourd'hui à s'assujettir à travailler de sa main aux ornements des 2 navires auxquels on n'a point encore travaillé jusqu'à présent. Mais il se portera volontiers à donner ses dessins auxquels il ferait travailler par les sculpteurs qui sont ici, qu'il visiterait souvent pour les corriger si ils manquaient aux proportions qu'il leur avait données. Et il semble que c'est ce qu'on peut espérer de lui car assurément, il a acquis une telle réputation par les pièces qu'il a faites et laissées à Gênes, que ces Messieurs se sont engagés à lui faire continuer de semblables ouvrages. A quoi il ne s'engagera pas si il est commandé de Sa Majesté de faire quelques pièces qu'il pourrait envoyer toute achevée, aussi bien que le marbre qu'on emporte d'ici pour le Louvre. Je le ménagerai le mieux qu'il me sera possible et tirerai de lui ce que je pourrai pour l'entreprise des poupes et poulaines du Dauphin Royal et du Monarque. Il m'a proposé une chose depuis son arrivée que je ne crois pas à rejeter, qui serait de faire 5 ou 6 modèles de poupes qui serviraient de dessins pour tous les navires qu'on bâtirais à Toulon, auxquels en diminuant quelques figures tantôt à l'un tantôt à l'autre, et en y posant d'autres, cela y ferait quelques différences et contenterais ceux qui s'entendent à cet art, et servirais d'ornement à tous les vaisseaux qu'on pourrait bâtir, ces sortes d'ouvrages ayant des relations les unes aux autres; et il ne serait pas nécessaire de faire autant de modèles comme on avait de navires. Je saurais profiter de son séjour et tirer de lui tout ce qui nous sera nécessaire de son art.

REGISTRE B3.14 - (MARINE) - Volume contenant 423 feuillets
SERVICE GENERAL

CORRESPONDANCE LEVANT - TOULON

Messieurs MATHAREL - ARNOUL - DASQUE, etc.

1672/3

Folio 36 - Lettre de Matharel - Toulon, le 26 janvier 1672

..... Comme Sa Majesté n'a pas dessein de faire bâtir pendant cette année, un plus grand nombre de vaisseaux que ceux qui sont présentement sur le chantier, il ne sera pas nécessaire que le Sieur Dugay nous envoie beaucoup de bois de Bourgogne, si ce n'est quelques pièces de bois tors pour voir quel en sera le ménage et l'économie

Folio 45 - Lettre de Matharel - Toulon, le 02 février 1672

..... Je n'ai point aussi l'état des officiers que Sa Majesté a résolu d'entretenir en ce port pendant cette année et j'en ai besoin pour savoir le nombre qu'il en faudra retrancher particulièrement à l'égard des écrivains, Maîtres conducteurs des ouvrages et autres qui ont jusqu'ici des appointements réglés par les états, afin que je n'en emploie pas au delà des intentions de Sa Majesté; surtout le Sieur Gombert m'est absolument nécessaire pour les bâtiments de la halle aux mâts des magasins et autres ouvrages que nous faisons faire dans le petit parc, et assurément est officier mérite que Sa Majesté l'emploie, car outre qu'il est capable, il a encore l'esprit d'économie en tout ce qu'il fait, qui est ce que nous devons rechercher et ce que Sa Majesté désire; peut être qu'elle a cru que le Sieur Puget nous aidait en ces bâtiments, mais il ne s'en mêle pas, parce qu'en effet, ce n'est pas son métier et qu'il ne s'occupe présentement qu'au travail de ces figures de marbre qu'on lui a permis de faire

Folio 61 - Lettre de Matharel - Toulon, le 16 février 1672

..... Si le Roi ne désire pas que nous fassions construire cette année d'autres bâtiments que les 4 qui sont sur le chantier, nous n'aurons pas besoin de grandes fournitures de bois du côté de Bourgogne et il suffira que Mr. Dugay nous envoie les pièces qui se peuvent gâter sur le bord de la rivière, avec 5 ou 600 bordages de 2 ½"pouces et quelques courbes comme provision pour d'autres frégates légères, en cas que Sa Majesté en veuille encore bâtir, car pour celles qui sont sur le chantier, elles n'ont plus besoin d'aucun secours, étant fort avancées en leur construction, quoiqu'il n'y ait pas plus de 68 jours qu'elles sont sur l'atelier, et cette diligence paraîtra d'autant plus grande à Sa Majesté, que chacun de ces bâtiments n'a jamais eut plus de 20 ouvriers par jour, cela ne s'étant point encore vu en ce port et j'espère faire encore quelque chose de mieux à l'avenir, s'il est encore possible

Folio 62 - Lettre de Matharel - Toulon, le 16 février 1672

..... Nous faisons une diligence extrême pour l'armement des vaisseaux qui doivent sortir les premiers, en sorte que les plus anciens officiers qui servent en ce port, disent qu'ils n'en ont jamais vu de pareils, quoique le temps nous ait été assez contrainct ces jours-cy, par les vents et les pluies qu'il a faits, nous avons trouvé moyen de donner carène à 5 ou 6 vaisseaux à la fois, sans expulsions et embarras, et le reste ira de même ...

.... J'ai encore fait depuis peu, une diminution considérable sur le prix ordinaire de la façon et ouvrage des forges et sur celui des affûts qui ne sont plus qu'à 16 Livres la pièce des plus gros calibres l'un portant l'autre et ou en payant jusqu'à 40 et 45 Livres lorsque je suis venu en ce lieu

Folio 70 - Lettre de Matharel - Toulon, le 01 mars 1672

..... J'ai fait faire une machine pour planter des pilotis, dont l'usage est si avantageux et si facile, que 6 hommes seulement font plus de besogne en un jour que 20 hommes ensemble ne pourraient en 3; cela nous épargnerait beaucoup si nous avions besoin de grands pilotages.....

..... Nos frégates légères ne tarderont pas à être mises à la mer; il y en a une des deux que le Maître charpentier, nommé Chapelle, a disposé de manière qu'il prétend la rendre capable de naviguer à 2 rangs de rames, comme les birènes ou trirènes des anciens; j'en irai faire l'épreuve en cette rade, aussitôt qu'elle sera en état et si la chose réussit comme je l'espère, ce ne sera pas un petit avantage, la nouveauté même y mettra quelque prix et je dois rendre cette justice à ce Maître charpentier, que c'est à ses soins et à son application, que je dois cette grande diligence qui se remarque présentement en nos constructions par l'imitation et la jalousie que son exemple a mis entre nos Maîtres, parmi lesquels il mérite assurément, d'être distingué par quelques petites gratifications

Folio 84 - Lettre de Matharel - Toulon, le 08 mars 1672

..... J'avais recommandé à Mr. Rousset de Vienne, de faire travailler à une (monstre) de toile royale tout de coeur de chanvre pour en faire ici une épreuve, parce que celles qui nous ont été fournies jusqu'à présent, n'ont pas mérité une générale approbation. Le Sieur Rousset me mande qu'il en a fait faire 2000 aulnes pour lesquelles il me prie de demander un passeport à Mr. Dalhier et m'assure qu'il ne se peut rien voir de plus beau et de meilleur, me remerciant de l'avis que je lui ai donné

..... Nos 2 petites frégates font un tel progrès, que je puis les mettre en état de service à la fin d'avril prochain; il n'y a personne qui n'en ait une bonne opinion et il est certain aussi qu'elles ont une belle apparence.

Mr. De Martel m'écrit de Paris, comme s'il aurait fort souhaité de monter la Thérèse Royale au lieu du Pompeux, parce que la première batterie de ce dernier vaisseau est un peu basse et assez mal disposée

Folio 110 - Lettre de Matharel - Toulon, le 29 mars 1672

..... Le dit Sieur De Martel est très satisfait du changement de vaisseau qui lui a été accordé et assurément, il ne causera pas un plus long retardement que de 4 ou 5 jours au plus, mais il sera beaucoup mieux monté qu'il n'aurait été sur le vaisseau le Pompeux, lequel ne laisse pas d'être un très beau bâtiment, à la réserve de quelques défauts qu'il a à sa batterie, laquelle hausse aux 2 extrémités et baisse un peu trop au milieu du navire, ce qui n'est pas sans remède ou du moins, sans que quelques petites précautions ne puissent rendre de défaut peu considérable, en sorte que ce vaisseau ne sera pas pour cela d'être toujours d'un fort bon service, n'y en ayant guère à celà près de plus beau ni de mieux bâti en ce port

Folio 114 - Lettre de Matharel - Toulon, le 01 avril 1672

..... Dans la carène qu'a donné au vaisseau le Saint Esprit, que Mr. Dalmeras doit monter, on a remarqué qu'il est taillé de manière à en devoir espérer un heureux succès pour la finesse de la voile. Celui que commande Mr. De Martel ne lui en sera pas envieux, ainsi qu'il y a lieu de le croire

Folio 139 - Lettre de Matharel - Toulon, le 03 mai 1672

..... Le vaisseau le Saint Esprit que Monte Mr. Dalmeras se trouve taillé en ses fonds, d'une manière que ses soutes sont un peu étroites et ne peuvent contenir toute la quantité de pain qui lui est nécessaire, en quoi nous avons été trompé et cela sera aussi la cause qu'il faudra charger la flûte, de ce que le vaisseau ne pourra pas porter

Folio 180 - Lettre de Matharel - Toulon, le 24 juin 1672

..... Le prix de nos ouvrages aussi bien que des marchés qu'on nous fourni en ce lieu, va diminuant de jour en jour et depuis peu encore, j'ai porté le rabais de nos voitures d'Arles en ce port à 2 sols, 6 deniers le pied cube pour le bois et autant pour le quintal pesant, qui allait autrefois jusqu'à raison de 12 sols le pied cube.

Folio 207 - Lettre de Matharel - Toulon, le 19 juillet 1672

..... Nous avons éprouvé ces jours passés, 52 pièces de canons de fonte de l'ouvrage de Mr. Bauai et il ne s'en est trouvé que 5 défectueux et non-recevables, comme Sa Majesté le verra par le procès-verbal ci-joint que j'en ai fait faire

Folio 208 - Photo du procès-verbalFolio 210 - Lettre de Matharel - Toulon, le 22 juillet 1672

..... Sur les 260 esclaves que le traité (signé entre De Martel et la Tunisie) rend au Roy, sont la plupart de Provence et de Languedoc et des meilleurs hommes de mer qu'on saurait voir. On leur fera faire quelque quarantaine avant de les mettre à terre et voilà Monseigneur, des gens propres pour servir dorénavant sur les navires.

Je me servirai avantageusement du bien qu'on vient de leur procurer pour faire voir du matelot de ces quartiers, l'utilité qu'ils retirent de l'armement des vaisseaux du Roy et par conséquent, l'obligation qu'ils ont de s'y engager avec un peu de meilleure

volonté; je parle pour ceux de Marseille, d'Arles et d'Antibes, car pour ceux de ce département, nous sommes plus en peine de les refuser que de les rechercher auà occasions des levées.

Folio 213 - Lettre de Matharel - 26 juillet 1672

Les esclaves que Mr. le Chevalier de Chaumont a ramenés, sont de très bons matelots; la plupart sont de Languedoc et de cette province, il y en a 40 du seul lieu de Cassis; je ne doute pas Monseigneur, du bon effet que le retour de ces esclaves doit faire sur l'esprit de nos matelots de classe.

Folio 215 - Lettre de Matharel - 26 juillet 1672

La nouvelle de la paix avec ceux de Thunis n'aura pas tardé d'être portée à Sa Majesté par le Chevalier de Chaumont, qui parti de ce lieu il y a 3 jours à cet effet; et je m'assure qu'elle aura été bien aise de voir encore cet heureux succès de ses armes, ajouté à tant d'autre.

Il ne reste que ceux de Tripoly à mettre à la raison et ce ne sera pas une affaire très difficile, si on emploie contre eux, des armements proportionnés à leur manière de faire le cours; et si on trouve moyen de les aller insulter en leur port dans les saisons propres; car de penser les gagner à la course, c'est une chose presque impossible, à moins de quelques heureuses rencontres.

J'observerai à ce que Sa Majesté ordonne à l'égard du désarmement du vaisseau le Diamant, mais comme il y a bientôt un an qu'il est à la mer et que l'équipage n'a touché que 4 mois de solde, il faut pour le payer, un fond plus fort que celui de trente mille Livres.

J'avais vu que Sa Majesté désirait entretenir désormais quelques soldats de marine à terre, sur le pied qu'elle me l'avait cy-devant marqué en un de ses mémoires et la chose commençait à s'établir de manière que Sa Majesté en aurait bientôt une entière satisfaction, mais puisqu'elle n'est plus dans ce sentiment, je ne manquerai pas de licencier la soldatesque du vaisseau le Diamant, aussitôt qu'il sera arrivé en ce port; c'est pourtant dommage de perdre ainsi à tous les armements, des troupes qui coûtent beaucoup à faire et il y aura peine à les avoir bons et à bon marché en les changeant si souvent.

Folio 265 - Lettre de Matharel - Toulon, le 25 novembre 1672

..... Mr. De Martel se trouvant bien du vaisseau la Thérèse Royale et y étant déjà tout établi, vous prie d'agréer qu'il le retienne et donne le Pompeux à celui à qui est destiné la Thérèse Royale, dans l'état prévu normalement

Folio 273 - Lettre de Matharel - Toulon, le 02 décembre 1672

Les 2 mois de solde que vous donnez par avance aux équipages des 7 vaisseaux qui retournent à la mer, produira assurément un très bon effet parce qu'il leur fâchait de n'avoir que très peu de chose à laisser à leurs femmes, des trois mois qui leur sont dûs, sur lesquels il faut qu'ils se pourvoyent de quelques habillements d'hiver et payent quelques petits débours qu'ils font toujours sur les navires.

Ceux des 4 vaisseaux qui désarment, ayant travaillé à leur désarmement pendant le mois d'avril et tout le temps de novembre au désarmement, se plaignent de ce qu'on ne leur paye que 6 mois et je crois Monseigneur, que pour maintenir la bonne foi de l'établissement des classes, les dits matelots étant tous de la 3ème qui est de service, on pourrait leur accorder pour ces 2 derniers mois de travail sur les navires, quelques mois de demi-solde et en ce cas, il serait nécessaire si vous l'aviez agréable, de faire remettre ici quelques fonds pour cette dépense et pour payer aussi quelques restes de demi-solde, due à la 2ème classe.

Ce fonds sera ménagé utilement ainsi que j'en ai l'honneur de vous le dire, étant près de vous, mais il en faut un peu ou détruire les classes absolument, n'étant pas juste de ne rien donner à des matelots qu'on retient dans les ports, sans oser en sortir pour aller gagner leur vie.

Et il est à craindre que si le matelot se croit une fois exempt de la sujection des classes, nous ne rentrions dans les difficultés d'autrefois.

Le désarmement des 4 navires est entièrement achevé, mais on a différé jusqu'à ce jour, d'en payer les équipages, pour avoir lieu de faire choix sur le tout de ce qu'elles ont de meilleur, particulièrement à l'égard des soldats desquels il y a toujours partie qui désertent lorsqu'ils sont à terre et par là, nous avons un moyen facile de les remplacer, sans être obligé à de nouvelles levées.

L'expédient que nous avons trouvé de faire payer les matelots aux lieux de leurs demeures, est un très grand avantage pour eux et pour leurs familles; il est aussi fort utile au service du Roy, en ce que la bonne foi de leur payement qu'ils voudraient quelques fois dissimuler par malice est rendue publique.....

Folio 281 - Lettre de Matharel - Toulon, le 09 décembre 1672

..... Tous les vaisseaux que le Roi a à ce port, sont entièrement achevés de construction et il reste peu de choses à faire à leurs ornements; il n'y en a pas un même dont le radoub ne soit en bon état, ainsi nos charpentiers se trouvent dans une oisiveté qui demande de l'occupation; vous m'aviez parlé Monseigneur, lorsque j'étais près de vous, de quelques constructions pour l'année qui vient, si le Roi persiste en cette volonté, il vous plaira de nous en envoyer le fonds nécessaire avec vos ordres ...

Folio 290 - Lettre de Matharel - Toulon, le 20 décembre 1672

..... J'ai à vous faire quelques remontrances à l'égard du Soleil d'Afrique, en ce que ce navire n'est guère capable de servir désormais que de brûlot, non seulement à cause de sa vieillesse, mais même parce qu'il n'est pas bon de voile

Folio 307 - Lettre du Sieur Arnoul Fils - 08 janvier 1672

Il envoie une table des classes de Provence montant à :

8.620 matelots

1.131 patrons qui donnent des matelots à leur place

515 charpentiers, sans compter ceux du port

279 calfats

308 canonniers

10.853 en tout.

Folio 314 - Lettre d'Arnoul Fils - Toulon, le 02 février 1672

Il va tirer des classes les matelots incapables de servir avant de payer la 1/2 solde, ce qui sera autant d'épargné par le Roi. Il demande du fonds pour payer aux matelots de la classe de service qui doivent s'embarquer, leur 1/2 solde pendant le quartier passé et jusqu'à ce qu'ils mettent à la voile.

Folio 317 - Le Sieur Arnoul Fils - 12 février 1672

Comme la 2ème classe est sur la fin et que la 3ème n'est pas encore de service, il prendra moitié sur l'une et moitié sur l'autre, les 600 matelots pour les vaisseaux qui doivent partir ce mois-ci.
Ceux du Département de Marseille obéissent, mais il n'en peut tirer aucun de Martigue.
Il écrit à Mr. le Comte de Brignan et aux Consuls de Martigue, pour les ranger à la raison
Le service n'en sera point retardé, parce qu'il mettra en leur place, les matelots du Département de Toulon, qui servent volontier.
Il n'a payé la 1/2 solde pour le quartier d'octobre, qu'à ceux qui doivent monter sur les vaisseaux et pour éviter de payer les six mois qui seront dûs au 1er avril à ceux de la 2ème classe qui restent à terre, il leur donnera la liberté de sortir aussitôt que les 4 vaisseaux seront partis.
Il a fait tenir un rôle de ceux qui ne se seront pas présentés lors de la publication, pour avoir lieu de ne leur rien donner.
Il retranchera de plus, les moins capables de servir et mettra en leur place, ceux qui ne seront pas enrôlés.
Il demande un peu de fonds pour faire voir que l'on continue de payer exactement.

Folio 321 - Arnoul Fils - 16 février 1672 - Toulon

qu'il prenne garde
que les départs des
vaisseaux n'en soient
point retardés.

Suivre ce qui a été
pratiqué jusqu'à présent.

L'avance qui leur
doit être donnée
avant qu'ils ne partent,
doit leur suffire.

..... Pour les matelots du Département de Toulon, pour le même armement, il les lèvera du jour au lendemain, pour éviter la dépense de leur subsistance. Sa pensée serait pour rendre le service agréable aux matelots.
De ne payer que la moitié de la 1/2 solde aux matelots qui resteraient à terre et d'en augmenter d'autant, la solde de ceux qui serviraient.
Sa pensée serait aussi de renvoyer les matelots chez eux, aussitôt que les vaisseaux viennent désarmer, et de leur faire payer le reste de leur solde chez eux, par les commissaires des classes, ce qu'ils aimeraient mieux que d'attendre leur paiement à Toulon.
Les matelots souhaiteraient aussi, que pendant qu'ils sont à la mer, on donna quelque argent à leur femme à compte de leur solde.
Il ne promet pas de faire en sorte de maintenir cet établissement, en sorte qu'il ne coûte rien, appréhendant que pour vouloir tout épargner, il ne se mette en danger de le perdre.
Cependant, il attend le fonds pour la 1/2 solde de la présente année.

FOLIO 325 - Arnoul Fils - Toulon, le 20 février 1672

Les 3 vaisseaux n'attendent plus rien de sa part; il se plaint

de la malversation de quelques officiers dans le paiement de la 1/2 solde.

Pour y remédier, il confronte les bulletins des matelots sortant de service sur les états qu'il a signé pour les paiements, mais cet expédient ne peut remédier à tout; il fait informer sous main de ces abus, qu'il a reconnu particulièrement du côté de Martigues.

Il s'est fait de petites extorsions qui dégoûtent les matelots. Il continue dans la pensée de les faire payer chez eux après le débarquement et de donner une partie de leur solde à leurs familles, pendant qu'ils sont à la mer.

Un commis a pris de l'argent à la Ciotat pour les congés. Il n'en a rien dit, parce qu'il s'est sauvé pour un assassinat. Il propose de remettre dans les classes, les bons officiers des galères, parce qu'outre la 1/2 solde, ils retirent encore une paye considérable pendant le séjour des galères dans le port. Cet expédient aurait pu épargner 10.000 Livres cette année. Il propose aussi de publier, que les matelots qui voudraient être exempts des classes, ils eussent à s'enrôler pour les galères, où ils seraient mariniers de rambarde, sans avoir la 1/2 solde à terre.

Il croit que plusieurs prendraient ce parti pour être libres, après une petite campagne - l'armement des galères en serait plus facile.

Il donne quelques fois des congés à des matelots de la classe de service pour des voyages de long cours, mais souvent ils mettent des gens en leur place.

Il croit par cette facilité, rendre l'enrôlement plus supportable.

Folio 330 - Arnoul Fils - Toulon, le 05 mars 1672

Les capitaines des 3 vaisseaux qui doivent partir les premiers, ont été si contents de leurs équipages, qu'ils n'en ont pas rebuté un seul homme.

Il y a eu assez de fonds pour payer la 1/2 solde du quartier d'octobre et des mois de janvier et février aux matelots de la 2ème classe, embarqués sur les dits vaisseaux, mais il ne lui en reste plus pour payer les 6 mois à ceux qui sont restés à terre, et pour les 4 mois dûs à ceux qui ont fait la campagne. Il croit que 7 à 8.000 Livres suffiront pour les premiers, mais il faudra bien 40.000 Livres pour ceux qui ont fait la campagne, et sont au nombre de 1.540, sans les officiers.

(réponse : le fonds a été remis pour ceux qui ont fait la campagne).

Il croit qu'on pourrait épargner 20.000 Livres, en ne leur payant qu'avril et mai qu'on leur avait promis avant leur embarquement, parce qu'ils ont été libres pendant les mois de janvier et février.

(réponse : qu'il prenne garde de ne pas les dégoûter du service).

Folio 333 - Arnoul Fils - Toulon, le 08 mars 1672

Il a trouvé de l'abus dans le département de Marseille, quelques matelots n'ayant point touché les sommes pour lesquelles ils étaient employés dans les états.

(Réponse : qu'il examine et se défasse de ceux qui se trouveront coupables).

Cela monte environ à 80 Livres. Il examinera l'affaire de plus près. Pour y remédier, il fera continuer de payer les matelots d'une partie de leur solde chez eux et de l'autre à Toulon.

Il a reçu ordre de Mr. Matharel, pour la levée des matelots des 7 autres vaisseaux dans le 20^e de ce mois : il attend qu'il lui envoie de l'argent pour y satisfaire.

Si les vaisseaux ne se trouvent prêts dans ce temps là, ce sera beaucoup de dépense inutile.

Folio 346 - Lettre du Commissaire DASQUE - Toulon, le 20 septembre 1672

Il envoie l'extrait de revue de l'équipage du "Diamant" montant à 339 hommes

11 morts ... ?

et un rôle de surnuméraire provenant des esclaves réfugiés, des français pris sur les vaisseaux étrangers ou embarqués dans la route pour le service du vaisseau, au nombre de 97 hommes. Il donnera un certificat séparé des rations qui leur ont été fournies.

Il distingue les matelots par Département et les fera payer chez eux, pour attirer les plus difficiles dans le service

Folio 353 - Etat de ce qui a été trouvé nécessaire à faire et à réparer au vaisseau du Roy, nommé le "Diamant" pour le mettre en état de retourner à la mer, au retour du voyage qu'il vient de faire de Constantinople.

Premièrement

Le vaisseau n'ayant pas été caréné depuis 19 mois, a besoin d'une carène générale et d'être mis sur le côté pour réparer une grande voie d'eau, de laquelle on ne s'est aperçu que depuis environ le 3^e du mois d'août dernier.

Il lui faut changer son grand mât, y paraissant une pourriture auprès du premier pont, qui le pénètre si avant, qu'il est jugé hors de service.

Le premier pont a besoin d'être fortifié de 6 courbes et 2 baux, de mettre une grande courbe au fond de cale, à l'endroit qui y est marqué, 2 grandes pompes, raccomoder les galeries et les cuisines au-dessous desquelles il faut un bau.

Le corps de vaisseau a besoin d'environ cinquante quintaux de clous de poids pour fortifier les bordages, tant du dedans que du dehors.

Il a encore besoin de 2 câbles neufs, de 19 à 20 pouces, 2 grelins et 2 aussières et 2 jeux de voiles.

Fait à bord du vaisseau, le 12 septembre 1672.
DASQUE.

Folio 383 - 11 mars 1672

Extrait du mémoire de mr. d'Almeras sur l'entretien de la moitié des officiers mariniens et soldats, après les désarmements.

Il dit que cet entretien est tout à fait nécessaire pour avoir de bons hommes; que les officiers mariniens ne se trouvent point dans les classes.

Qu'il faudrait en laisser le choix au Capitaine avec lequel ils ont navigué.

Qu'ils pourraient être employés comme journaliers dans les ports, ou à garder, garnir et dégarnir les vaisseaux, avoir soin de leurs agrès, qui souvent dépérissent et mettent les vaisseaux en danger, faute d'être confiés à des experts.

Qu'ils tiendraient les vaisseaux en sûreté dans les rades et et que l'on serait dispensé d'y faire monter les équipages complets avant que de mettre à la voile.

Ou, outre l'épargne des deniers du Roy, les matelots ne perdraient pas par ce moyen, 2 ou 3 mois à garnir et dégarnir les navires, pendant lequel temps, ils ne reçoivent que la 1/2 solde.

Que Sa Majesté fait déjà dans les classes une partie de la dépense de cet entretien.

Qu'ils donneraient de l'émulation aux matelots.

Qu'il faudrait aussi retenir au désarmement, la moitié des soldats sous le Capitaine, Lieutenant et Enseigne de vaisseau qui les instruiront.

Que les soldats entretenus seraient un vieux levain qui rendrait les recrues bonnes dans les armements.

Qu'avec peu de dépense, l'on pourrait faire sur le bord de la mer, près l'arsenal de Toulon, un enclos pour loger 1.200 soldats et les officiers de garde.

Qu'on leur ferait faire la garde sur les vaisseaux et dans l'arsenal.

Que cela ôterait aux ennemis, la pensée d'entreprendre sur le port de Toulon et que cet entretien n'augmenterait pas la dépense mais sauverait le dépérissement de beaucoup de choses importantes.

Folios 418 - 419 - Etat de 35 pièces de canons de fonte cy-après énoncées par leur calibre, faites par le Sieur Baude, fondeur général de la marine, à la fonderie Royale de Toulon, qui ont été éprouvées et visitées ce jourd'hui 28 juillet 1672, suivant les ordres de Mr. Matharel, en présence de Messieurs les Officiers de la marine, par nous Jonville, Commissaire ordinaire

CALIBRE DES CANONS

de 36 Livres	2 pièces
24 Livres	5 pièces
18 Livres	7 pièces
12 Livres	6 pièces
8 Livres	6 pièces
4 Livres	9 pièces

	35 pièces

Les 2 pièces de 36 Livres

Bonnes et recevables.

Les 5 pièces de 24 Livres

Une s'est trouvée éventrée et non recevable.

Une autre s'est crevée depuis son second renfort jusqu'à sa bouche, en plusieurs morceaux.

Les trois autres nettes de toute épreuve, bonnes de service et recevables.

Les 7 pièces de 18 Livres.

Une s'est trouvée éventrée au côté gauche de son premier renfort et non recevable.

Les 6 autres, bonnes de service et recevables.

Les 6 pièces de 12 Livres

Toutes bonnes de service et recevables.

Les 6 pièces de 8 Livres

Une s'est trouvée éventrée sous son ventre et non recevable.

Les 5 autres nettes de toute épreuve, bonnes de service et recevables.

Les 9 pièces de 4 Livres

Une de ces pièces ayant plusieurs chambres à son premier renfort et sa volée douteuse est estimée non recevable.

Les 8 autres pièces bonnes nettes de toute épreuve de service et recevables.

Total des pièces recevables	30
Total des pièces non-recevables	5
	--
	35

FIN DU REGISTRE B3.14

REGISTRE B3.15 - (MARINE) - Volume contenant 431 feuillets
SERVICE GENERAL

CORRESPONDANCE PONANT

DUNKERQUE - LE HAVRE - SAINT MALO -

1673/1

Folio 8 - Lettre de Mr. Hubert - Dunkerque le 15 janvier 1673

L'on cesse de baisser les digues du canal de la Mourre et l'on en rabat les terres en glacis.

Quantité de matelots malades arrivent à Dunkerque des prisons de Hollande; comme ils sont bons matelots et de la classe de service, il croit devoir les secourir.

Il a voulu relâcher un pilote du Texel, que Monsieur le Vice-Amiral lui avait envoyé pour le garder seulement 15 jours, mais le Sieur Chavignot s'y oppose comme intéressé au bâtiment qu'il a pris et veut en avoir 450 Livres de rançon.

Cependant, on retient à Amsterdam 60 français qu'on échangerait contre le dit pilote. Il envoie leur requête avec celle d'un Capitaine de Bordeaux qui demande à s'en retourner.

Il a acheté 300 rasières de charbon de terre; cette provision suffira pour l'année et au-delà.

Si le Roi remet la dépense des jetées à un autre temps, on ne laissera pas de couper le banc, pourvu que l'on fasse les 2 batardeaux dans les fortifications, du côté du bassin de l'écluse bleue, mais l'on diffèrera les autres travaux à la mer, tant que ces 2 batardeaux demeureront à faire.

Folio 13 - Lettre du Sieur Hubert - Dunkerque, le 29 janvier 1673

..... Le secours qu'il a donné jusqu'à présent aux matelots revenus de Hollande, ne monte pas à 120 Livres. Il fait payer un écu ou 4 Livres à ceux qui passent, et les malades coûtent 10 sols par jour dans l'hôpital, sans les remèdes.

On ne peut les retenir à Dunkerque, chacun d'eux veut se retirer chez soi.

..... L'on ne peut plus faire sortir du port que la frégate de 8 pièces de canons et les barques longues, à cause de l'augmentation des bancs. A peine pourra-t-il faire les équipages des barques par la facilité que les matelots trouvent à se retirer quand on les presse.

Folio 20 - Lettre du Sieur Hubert - Dunkerque, le 20 février 1673

Il a envoyé à Calais pour tâcher d'engager des matelots au service. La plupart des matelots de Dunkerque sont engagés avec des capres

Folio 37 - Lettre du Sieur Hubert - Dunkerque, le 16 avril 1673

La levée des 50 matelots est faite à Dunkerque. La saisie de leur part des prises les a fait approcher. On est d'avis de donner à ceux qui servent la part des autres.

Le Sieur du Quesnet, Major de Boulogne, lui écrit qu'il faudrait faire partie des levées sur St Valéry et les autres côtes de Picardie où les matelots se sont réfugiés; les levées en seraient plus sûres à l'avenir; de Calais on lui mande la même chose

Folio 47 - Lettre de Mr. Hubert - Dunkerque, le 26 mars 1673

Les matelots de Dunkerque et de Calais n'obéissent pas. Il demande copie de l'état d'armement.

La proximité de Nieuport et d'Ostende, donne lieu aux matelots de s'y retirer. Comme la plupart ont leur famille à Dunkerque, on pourrait les obliger de revenir.

Il a commencé une négociation en Zélande, pour en tirer le nombre de matelots français nécessaire pour les barques longues, moyennant 30 Livres chacun en leur précomptant

..... Il aura assez d'ancres mais non pas de câbles, la corderie étant exposée à la pluie et l'étuve trop petite.

Folio 51 - Lettre du Sieur Hubert - Dunkerque, le 30 mars 1673

..... Le commissaire d'Ortières, le dit du Fay et les 2 autres officiers sont dans le boulonnais pour les levées.

Le lieutenant de l'Amirauté de Calais rompt toutes leurs mesures et laisse sortir les matelots. Mr. de la Bourlie n'a pas pu en engager que 8 à Dunkerque par douceur, et le dit Hubert doute qu'il veuille user de fermeté, sans un ordre du Roi.

Il y a un flamand sous la main pour envoyer en Hollande

..... Les canaux de Mardick ont besoin d'un talus et de gazon; il en envoie un plan avec le devis.

Folio 55 - Lettre du Sieur Hubert - Dunkerque, les 02 et 04 avril 1673

Les corsaires de Dunkerque ont pris 5 vaisseaux vers le Texel; l'un est chargé de cuivre en rosette; il demande à quel prix il peut l'acheter, si le Roi en a besoin.

Mr. de la Bourlie devrait cette semaine, penser sérieusement à la levée des matelots; le Sieur d'Armanville y travaille à Calais avec le Sieur du Fay, mais les ordres sont mal suivis et le Sieur Thosse a pressé les capres à sortir avec plus de matelots qu'il en fallait. Il a même élargi six matelots que le Commissaire d'Hortière avait fait mettre en prison, parce qu'il ne voulait plus servir, après avoir reçu chacun 10 écus et 8 jours de subsistance.

Le dit Thosse s'est excusé sur Mr. de Courtebonne qui le désavoue. Les sommations qui lui ont été faites sont ci-jointes; cet élargissement fait un mauvais effet à Boulogne et à Dunkerque. Pour Calais, il a besoin d'un exemple.

Folio 69 - Lettre du Sieur Hubert - Dunkerque le 25 avril 1673

..... Il est toujours en peine des pattes de gros ancres, ne pouvant en tirer d'Allemagne à cause de la guerre; cependant il en fera faire de 2 milliers.

Folio 74 - Lettre du Sieur Hubert - Dunkerque, le 27 avril 1673

..... Il n'a pris que 100 matelots de Boulogne et Calais. L'on peut faire état de plus de 400 depuis St. Valéry jusqu'à Dunkerque

Folio 78 - Lettre du Sieur Hubert - Dunkerque, le 07 mai 1673

..... Pour conserver les canaux de la Mourre et de Mardick qui sont prequ'achevés, il serait nécessaire de les gazonner; si le Roi y veut faire travailler, la saison est favorable
 Il espère avoir du gros fer et des pattes d'ancre de Suède.

Quant aux boulets, il en attendait de nivernois et des peaux par la voye de l'année dernière, savoir s'il s'en poursuivra.

Quant au bois et planches, il se servira de la correspondance que Mr. Gravier avait à Hambourg.

Il a demandé du merrein à Hambourg pour les bouttes et il fera venir des cercles d'Espagne.

Folio 98 - Lettre du Sieur Hubert - Dunkerque, le 21 mai 1673

..... le fer de Normandie n'est pas assez doux pour les pattes d'ancres; il ne croit pas que l'on puisse faire de si gros fer, n'y ayant plus de 6 mois qu'il a envoyé des modèles dont il n'a eu aucune réponse

Folio 106 - Lettre du Sieur Hubert - Dunkerque, le 04 juin 1673

..... Vous m'avez ci-devant demandé Monseigneur, un état de ce que reviens les ancres qui se font ici; selon l'état et mémoire ci-joints, compris le fer et le charbon et peine d'ouvrier, le tout revient environ à 20 Livres le quintal; pour cette manufacture, j'ai cy-devant envoyé en Normandie un modèle des pattes qui sont nécessaires et un état de la quantité et qualité qu'il en faut : je n'en ai pas eu réponse - je prends la liberté Monseigneur, de vous en envoyer encore autant pour les recommander s'il vous plait, au Sieur de Loulay, Maître des forges, ou tel autre qu'il vous plaira dans la même province, puisque vous souhaitez l'emploi du fer de ce pays. J'en demande au bas de ce modèle la quantité et qualité nécessaire, comme il le faudra employer avec le fer de Suède; il sera bon de faire observer que celui de Normandie soit liant et doux

Folio 111 - Lettre du Sieur Hubert - Dunkerque, le 08 juin 1673

..... Il marque qu'il a reçu l'ordre de lever 50 matelots à Dunkerque et qu'il sera nécessaire de suspendre pour quelques temps, les commissions des capres, y étant tous employés

Folio 115 - Lettre du Sieur Hubert - Dunkerque, le 15 juin 1673

On ne peut faire dans un mois que 3 ancres de 3.000 Livres pesant et ainsi des autres à proportion, reviendront quasi tous à 20 Livres le quintal.

Il envoie un modèle des pattes d'ancre depuis 1200 jusqu'à 4500, marque qu'il est nécessaire qu'on lui renvoi et qu'il a besoin du gros fer qu'il a demandé.

Il espère que les 200 matelots qui lui ont été demandé, seront prêts lorsque Mr. le Vice-Amiral enverra son ordre pour les faire partir; il sera nécessaire de faire quelque avance aux matelots de Boulogne.

Il prendra son temps pour donner les ordres à Dunkerque, pour faire la levée des matelots, attendu que si l'ordre était reçu, les matelots se retireraient à Nieuport et à Ostende

Folio 142 - Lettre du Sieur Hubert - Dunkerque, le 27 juin 1673

Il a envoyé les rôles des matelots levés pour l'armée navale; on pourra, au décompte fixer leur solde.
La plus grande partie des matelots et soldats qui sont ici malades, n'ont pas de chemises ni de souliers; il demande si on veut qu'il en fasse la dépense.
Les femmes des matelots employés sur les barques longues demandent à être secourues

Folios 202 à 223 Sont principalement consacrés aux travaux d'aménagement du port de Dunkerque. (Pour mémoire)

Folios 166 à 171 Sont principalement consacrés aux mérites des Capitaines de Dunkerque (corsaires), dont Jean Bart.

Folios 239 - Lettre du Sieur Brodart, Commissaire Général au Havre, Dieppe et Fécamp, du 28 janvier 1673

A l'égard du charbon de terre, il n'y en a plus ici; s'il y avait quelque commodité pour en faire venir, il serait très nécessaire d'y en envoyer cependant dans le besoin où nous sommes, j'ai chargé un Capitaine d'un bâtiment qui est allé en Angleterre, d'en apporter de son voyage. Je l'attends tous les jours, parce que sans cela, je ne pourrai pas faire travailler aux ancrs dont nous avons besoin

..... Je vous ai envoyé le procès-verbal des officiers du port sur le vaisseau "l'Eole" et sur la frégate "la Marguerite". Ils sont toujours dans le même sentiment et ne croient pas que ces deux bâtiments puissent rendre encore aucun service

Folio 241 - Lettre du Sieur Brodart- Le Havre, 08 février 1673

..... A l'égard de la corderie, je vous ai mandé, Monseigneur, que non seulement je ne pourrais pas pour cette année fournir des câbles pour les vaisseaux qui entreront dans la Manche, mais même que je ne pourrais pas donner tous les cordages nécessaires aux vaisseaux que vous faites amener ici, dans le temps que vous les disiez faire sortir, ce qui est fort facile de vous faire voir. On a commencé à filer dans la corderie, que dans le mois de janvier, pendant lequel il y a eu 24 fileries du commencement de ce mois-ci. J'y en ai maintenant 30. Dans 15 jours que le reste de la corderie sera planchée, il y en aura 50, qui ne peuvent, l'un portant l'autre faire de 50 de fil chacun par jour qui feront 2500 par jour et par mois 75 ers.
Pour l'armement du "Précieux", il en faut près de 300 (milliers ?) de sorte que telle diligence que je fasse, il est impossible d'y satisfaire

Folio 244 - Lettre du Sieur Brodart - Le Havre, le 15 février 1673

..... Messieurs de la Compagnie me donnèrent hier la permission de travailler à leur corderie; je ne perdrai pas un seul moment

de temps à faire filer les chanvres qui sont ici.
 J'ai fait faire une goudronnerie fort commode pour goudronner
 tous nos cordages au lieu de les étuver; je crois que l'on sera
 satisfait à l'armée de leur qualité

Folio 247 - Lettre du Sieur Brodart - Le Havre, 20 février 1673

..... Je vous ai écrit plusieurs fois au sujet de "l'Eole";
 ce vaisseau dépérit tous les jours et coule bas d'eau; si vous
 désirez qu'on le rompit, tous ses bordages serviraient à plancher
 la corderie, mais s'il reste encore longtemps en l'état où il
 est, tout pourrira et l'on n'en retirera rien.
 Comme les magasins ne sont pas encore tout à fait fermés et même
 que tout le monde peut aller dans les vaisseaux du Roi qui sont
 dans le bassin, je me suis aperçu déjà plusieurs fois que l'on
 y volait et que l'on allait arracher les ferrures des plates
 bandes des affûts de canon et ce que l'on peut y trouver dont
 il m'en a été rapporté quelques unes que l'on y aurait pris; je
 surpris même il y a deux jours, une femme qui avait vendu des
 feuilles d'or que son mari avait dérobé dans les magasins, et
 celui qui les lui avait achetées. Et comme il est nécessaire d'en
 faire quelques châtiments pour arrêter ce désordre, je les ai
 fait mettre prisonniers

Folio 249 - Lettre du Sieur Brodart - Le Havre, 24 février 1673

A l'égard de la corderie et de l'arsenal, je travaille à en faire
 faire les plans, pour vous faire voir en quel état ils sont, mais
 je désirerais que vous eussiez agréable d'envoyer ici quelqu'un
 qui peut vous en rendre compte.
 La charpente et la couverture de la corderie sont entièrement
 achevés; tous les magasins de dessous qui sont très beaux, sont
 faits et pleins de chanvres et de goudron. Les cours sont pavées
 dans lesquelles j'ai fait 3 grandes halles, l'une pour mettre les
 futailles, l'autre pour une goudronnerie qui est très belle et
 la troisième pour des magasins à mettre les fils goudronnés, avec
 2 logements pour les Suisses qui garderont les portes.
 Ce qui reste à faire à cet ouvrage pour le finir, c'est de conti-
 nuer 2 grands escaliers qui sont commencés pour y monter, d'achever
 une grande muraille de briques et de pierres de taille qui ferme
 les cours et de faire faire toutes les
 fenêtres qui sont le long de la corderie, au nombre de 119 de
 chaque côté qui font 238.
 Il faut aussi mettre des lucarnes de plomb sur le toit pour donner
 jour à une 2ème corderie qui est au 2ème étage et où l'on file,
 de sorte que le bas, ce sont de grands magasins, le haut c'est la
 corderie où l'on peut filer et commettre les cordages, et au-dessus
 c'est encore une grande corderie, où l'on peut mettre 24 fileurs
 pour travailler incessamment.
 Quant à l'arsenal, il y a trois faces d'achevées et il en reste
 plus que la 4ème dans laquelle sera une très belle salle aux
 armes et 4 grands magasins dessous; les fondements en sont faits
 et une partie de la muraille élevée à hauteur du premier étage.

Si vous avez agréable de m'envoyer du fonds pour le continuer, j'en mettrai en sa perfection, et quand il sera achevé, j'ose dire que vous serez satisfait de cet ouvrage, aussi bien que de celui de la corderie qui seront l'un et l'autre très utiles et très commodes.

Folio 331 - Lettre du Sieur Brodart - Le Havre 27 octobre 1673

..... Depuis que vous m'avez commandé d'acheter des chanvres, il en a été livré dans les magasins 120 milliers de ceux de Bayeux, à raison de 20 Livres le cent

Folio 334 - Lettre du Sieur Brodart - Le Havre 09 novembre 1673

..... Il y a bien de la différence des chanvres de Bayeux à ceux de Champagne, les premiers étant beaucoup meilleurs et plus chers que les autres; cependant, jamais le Sieur Guillemain ne les a vendus au Roy, moins de 20 Livres le cent livré seulement à Rouen, d'où il a fallu les aller prendre, peser et faire voiturer ici aux frais et risques de Sa Majesté

Folio 339 Lettre du Sieur Brodart - Le Havre 22 novembre 1673

..... Je travaille toujours à l'enrôlement des matelots de la Haute Normandie, mais comme je trouve beaucoup de gens qui désobéissent aux ordres du Roi qui sont publiés, soit en se sauvant pour éviter le service, ou en s'embarquant sans bulletin, il serait nécessaire, Monseigneur, que l'on en châtie quelques-uns ...
....

Folio 347 - Lettre du Sieur BRODART - Le Havre 31 décembre 1673

..... Ayant fait poser des nouvelles affiches pour la vente des vaisseaux "l'Eole" et le "Marguerite", il s'est trouvé un marchand qui m'a offert la somme de 18 mille Livres des corps des 2 bâtiments, savoir 15.000 Livres de "l'Eole" et 3.000 Livres de la "Marguerite", mais je n'ai pas cru devoir les y adjuger, que je n'en ai reçu vos ordres auparavant, afin de savoir si vous n'aimerez pas mieux de les faire rompre au profit du Roi; en ce cas l'on pourra conserver les fers, mais aussi il y aura beaucoup de dépense à le tirer, de sorte que je n'estime pas que le marchand y puisse faire un trop grand profit

B3 16 1

07 avril 1673
et B3 16 2

Folio 245 Etat du vaisseau LA COURONNE

C'est un vaisseau qui n'a que 3 ans, du port de 500 tonneaux.
Très bon voilier, portant ses 4 grandes voiles avec autant de facilité
qu'un grand navire par mauvais temps.
Très fort de bois et bien cloué, et beau dans sa grandeur.
Les manoeuvres en étant aisées, 25 hommes le peuvent mener avec
facilité

Folio 255 Quantités des matières mises en oeuvre par Baude, fondeur
(photos)Folio 269 Lettre de Mr. DASQUE - Toulon, le 29 juin 1673

La maladie de Mr. Matharel qui ne paraissait pas dangereuse en son
commencement, a eu hier une si mauvaise suite, qu'il est mort d'un
..... sur la poitrine qui lui avait formé un abcès et gangrené le
poumon.....

REGISTRE B3.17 - (MARINE)

Contenant 365 feuillets

SERVICE GENERAL

CORRESPONDANCE PONANT

DUNKERQUE - ST.MALO - ROCHEFORT - LE HAVRE - BREST - BROUAGE.

Dunkerque : Mr. Hubert - Commissaire Général
Mr. Gombert - Ingénieur

Le Havre : Mr. Brodart - Commissaire Général
Mr. Devauvre
Mr. Levasseur - Contrôleur

St. Malo : Mr. de Sachy - Commissaire

Brest - Port Louis et Nantes : Mr. de Norp

Rocheport : Mr. de Vauvrée - Commissaire Général

Brouage : Mr. de Carnavalet

Folio 246 Lettre de Levasseur - Le Havre, le 07 septembre 1674

..... Il y a dans les magasins de ce port, 115000 de fil de
carret, savoir 70000 de goudronné et de blanc le nombre de 45000
Le cordier entretenu dans la corderie du Roi en ce port dit, Monsei-
gneur, qu'il serait nécessaire de mettre en câbles ou même cordages,
celui qui est goudronné, assurant s'il reste encore quelques temps
sans être employé, que le dit fil s'échauffera, à cause de l'eau qui
se trouve dans le goudron, laquelle tombe et se pert lorsque le fil
est serré et tors en l'employant en cordages.

Fin du Registre B3.17

REGISTRE B3.19 - (MARINE)

403 feuillets.

SERVICE GENERAL
CORRESPONDANCE PONANT

DUNKERQUE - ST.MALO - LE HAVRE - NANTES

1675 - 1

Dunkerque : Mr. hubert Commissaire général
Le Havre : Mr. de Vauvré Commissaire général
 Mr. LeVasseur Contrôleur
St. Malo : Mr. de Sachy Commissaire
Nantes : Mr. de Norp Commissaire
 Mr. Isarm de Varaigues
Bordeaux : Mr. Lombard Commissaire ordinaire

Folio 183 Lettre de Mr. de Vauvré - Le Havre, le 15 février 1675

Il y a ici, à Dieppe et à Honfleur, 15 navires prêts à partir pour les îles de l'Amérique et St.Domingue qui doivent s'assembler dans cette rade, aussitôt que le vent sera propre, afin de profiter de l'escorte de la frégate du Roi lorsqu'elle sera de retour à Dunkerque. Je ne manquerai pas, Monseigneur, de vous informer du nombre de vaisseaux qui partiront avec elle.

Les Terres-Neuviens qui étaient à la Rochelle en sont partis avant la fermeture des ports. Il n'en reste plus ici que 17 qui s'étaient mis en état de faire le voyage du banc et 5 qui sont prêts à partir pour aller au Canada à la pêche à la morue sèche, dont l'un à 30 pièces de canons et 105 hommes d'équipage, un autre de 22 canons et 80 hommes et les 3 autres de 16 et 14 canons et de 60 à 70 hommes, qui doivent faire le voyage ensemble pour se défendre des corsaires ennemis.

La saison les pressant et ne pouvant attendre au plus que le reste de ce mois, les marchands vous supplient très humblement, Monseigneur, de trouver bon qu'ils partent sans être obligés d'attendre le convoi, de peur de perdre le temps de leur voyage.

Le dessein des autres terre-neuviens était de se servir de l'escorte de ces bâtiments qui sont forts et qui les eussent menés jusque sur le banc et ils m'ont prié de vous présenter leur mémoire, dans l'espérance qu'ils ont que le Roi leur accordera pour cette année, la permission d'aller en Terre-Neuve, sans être obligés de contribuer à l'armement de ses vaisseaux, lorsque vous aurez pris la peine de le lire

Folio 194 Lettre de Mr. de Vauvré - Le Havre, le 23 mars 1675

..... Le navire de la Compagnie du Sénégal est sorti aujourd'hui, et demain, les terreneuviers sejoindront et la Boufonne qui les escortera jusqu'au conquet

B 3 18

Folio 209 Lettre de Mr. de Vauvré - Le Havre, le 6 juin 1675

..... L'une (frégate) qui est de la fabrique anglaise a 60 et 17
Pieds de quille, 14 Pieds de quête d'étrave, 3 ½ Pieds à l'étambot et
22 Pieds de largeur de dehors en dehors.

L'autre a 60 et 12 Pieds de quille, 13 Pieds de quête d'étrave et 3 Pieds
de quête à l'étambot avec la même largeur

REGISTRE B3 - 61 (MARINE) - Volume de 491 feuillets

SERVICE GENERAL

CORRESPONDANCE PONANT - Intendant de la marine

LEVANT - Toulon 1690/2

PONANT - Intendant de la Marine : Mr. ARNOUL

Folio 210

Lettre de Mr. de BON REPOS - Honfleur, le 19 avril 1690

J'ai visité dans le bassin, le vaisseau le "Brillant" qui est entièrement achevé et pourra sortir le 07 mai à la Malines pour se mettre à la rade. Il lui faut 5 ou 6 jours pour embarquer les vivres et autres choses nécessaires.

Folio 256

Lettre de Mr. ROBERT, Commissaire Général - Toulon le 17 août 1690

..... Il est très fâcheux Monseigneur, que le Royal Louis soit dans un si mauvais état qu'il est présentement. J'ose vous assurer qu'on a toujours apporté tous les soins possibles pour le bien entretenir, mais il n'y a point de remède pour empêcher la pourriture dans un vaisseau qui devient vieux dans le port de Toulon. Il est certain Monseigneur, qu'il coûtera moins d'en faire un neuf que de le radoubier, outre qu'en bâtissant un vaisseau neuf, il durera longtemps au lieu qu'en le radoubant ici, vous n'aurez jamais Monseigneur, qu'un vieux vaisseau qui ne sera pas en état de rendre de bons services.

J'aurais l'honneur de vous envoyer dans le premier ordre, l'état en particulier des bois de Boulogne et Franche Comté, nécessaires pour construire l'année prochaine 1691, 2 vaisseaux de 80 pièces et 1 vaisseau de 60 pièces et comprenant aussi ce qu'il en faut pour les travaux ordinaires du port pendant la dite année 1691 et pour la construction du Royal Louis que vous réservez pour l'année 1692.

Je vous enverrai en attendant Monseigneur, l'état des bois de chêne du pays nécessaires pour la construction des 3 vaisseaux que vous ordonnez de bâtir l'année prochaine, parce qu'il faut pour l'exécution de cet ordre, aussitôt que nous aurons coupé les bois qu'il faut encore pour achever les vaisseaux en construction, qu'on commence à faire couper dans les forêts pour les dits vaisseaux à construire l'année prochaine et faire venir ces bois à loisir dans l'arsenal, d'autant plus que vous savez Monseigneur, que si on pouvait employer pour les constructions, des bois moins verts et coupés plus tôt qu'on ne les coupe ordinairement, les vaisseaux en seraient beaucoup meilleurs.

Le registre B3-61 concerne surtout les fournitures et je n'ai rien trouvé d'intéressant qui se rapporte directement aux vaisseaux.

REGISTRE B3 - 62 (MARINE) Volume de 549 feuillets

SERVICE GENERAL
CORRESPONDANCE

MINISTRE
PARLEMENT
INTENDANCE

CLERGE
GENERALITE
ARMEMENT

PROJET D'ARMEMENT

Correspondances générales - Lieutenant général du Béarn
Monsieur de GRAUMIONT - 1690

Folio 131 Mr. le Duc de GRAMMONT - Bayonne, le 10 janvier 1690

Le cruel temps qu'il fait ici depuis 15 jours a empêché qu'aucun de nos bâtiments ne soit sorti de la barre

Folio 284 Mr. le Duc de GRAMMONT - Bayonne, le 20 septembre 1690

..... les 2 vaisseaux du Roi que l'on construit ici s'avancent extrêmement et je ne doute point qu'ils ne soient achevés dans le temps où vous mandez en avoir besoin, je suis obligé de vous dire que La Boulaye y donne tous ses soins

Folio 292 Mr. le Duc de GRAMMONT - Bayonne, le 08 octobre 1690

Les 3 flûtes du Roi conduites par la frégate Le Gaillard, arrivèrent hier. Elles sont mouillées devant la citadelle; on va travailler incessamment à la cargaison de ces 3 flûtes; il y en a encore une nommée La Loire qui une fois chargée, aura peine sur ma parole, à sortir de la barre, car elle tire beaucoup d'eau et la barre comme vous savez n'est pas des meilleures. Cependant on prendra de toutes les précautions nécessaires pour que vous soyez satisfait qu'il n'arrive pas d'accident. La matière de la barre est une de celle que je dois principalement traiter envers vous car ce n'est pas la moins importante et je vous ferai voir clair comme le jour que moyennant une dépense médiocre, on l'a pu accommoder et rendre l'entrée de la rivière très praticable; l'idée de cela seul vous doit faire plaisir car la situation où vous cognoissez Bayonne, voyez ce que c'est que d'y avoir un port où l'on puisse entrer et sortir avec facilité

Bayonne se révèle, au travers des correspondances, un important fournisseur de mâts venus des Pyrénées.

FIN REGISTRE B3-62

REGISTRE B3 - 63 (MARINE) - Volume de 519 feuillets

SERVICE GENERAL
CORRESPONDANCE
PONANT

DUNKERQUE
LE HAVRE
ST. MALO
ST. BRIEUX
BORDEAUX
BAYONNE

ANNEE 1691 - 1ère Partie

PONANT.
Intendant de la Marine : Mr. ARNOUL

Folio 17

Mr. ARNOUL - Brest, le 09 février 1691

..... Quant aux flûtes "La Loire" et le "Dromadaire" que vous ordonnez à Mr. Desclouseaux d'envoyer à Bayonne (pour y quérir les mâts), elles n'y sont point propres en ce qu'elles tirent l'une 13 et l'autre 14 Pieds d'eau, ce qui les mettrait en danger de périr ou de rester longtemps sans pouvoir sortir de la barre, mais par bonheur, les vaisseaux qui sont venus de la mer depuis 3 jours, ont pris 2 bâtiments hollandais chargés de sel qui sont justement tel qu'il les faut en ce qu'ils sont du port d'environ 300 tonneaux et ne tirent que 11 Pieds d'eau, en sorte que Mr. Desclouseaux se dispose à les y envoyer

Folio 18

..... à l'égard des ancrs depuis l'état que je me donne l'honneur de vous envoyer, j'ai considéré qu'il serait fort utile de faire beaucoup de pièces en Nivernois, si l'on ne prenait dans les ports les mesures nécessaires pour les assembler; aussi je suis convenu avec Mr. Desclouseaux de faire faire sous votre bon plaisir, 2 forges d'augmentation par le moyen desquelles on pouvait dans les mois d'avril et de mai, assembler jusqu'à 24 ancrs y compris les 2 forges anciennes. Le maître ancrier d'ici s'en fait fort et cela me fait croire que celui de Rochefort pourrait bien s'engager à la même chose en lui faisant 2 forges nouvelles proches des anciennes, de cette manière on assemblerait entre ces 2 ports 48 ancrs dans 2 mois au lieu que l'on perde tout le fruit du travail du Nivernois si l'on ne prend pas sur cela des mesures

Folio 22

Lettre de Mr. ARNOUL - Brest, le 11 février 1691

Depuis la lettre que je me suis donné l'honneur de vous écrire, j'ai cru devoir examiner encore avec Mr. Desclouseaux avant partir de Brest, les moyens de pouvoir réussir dans la proposition que je vous ai faite touchant l'assemblage des ancrs de Nivernois et nous avons trouvé avec le Maître forgeron, un expédient plus court et de moindre dépense que celui de bâtir 2 nouvelles forges : c'est de doubler les ouvriers de celles dont on se sert actuellement, en sorte que le travail soit continuel la nuit comme le jour. On épargnera ce qu'il en aurait coûté pour la

construction de 2 forges et pour la fabrique de tous les instruments et outils qu'il aurait fallu; il est vrai que de cette manière, on ne pourra assembler dans les 2 mois d'avril et de mai que 20 ancras au lieu de 24 mais aussi en faisant chercher dès à présent les ouvriers, comme Mr. desclouseaux va faire, pour doubler le travail; dès qu'on pourra avoir le nombre qu'il en faut pour cela, les ancras que l'on fait pour le Foudroyant seront plus tôt achevées et l'on pourra par conséquent commencer aussi plus tôt l'assemblage de celles de Nivernois, en sorte que l'on pourra de cette manière assembler toujours 24 avant la campagne et peut être davantage.

Il y a de plus cet avantage que comme le fer de cette manière ne refroidira pas, on consommera bien moins de charbon qui est une marchandise rare à présent et qu'on est obligé de ménager. Ce dernier expédient se pourra encore mieux exécuter à Rochefort en sorte que j'espère que vous aurez par ce moyen, plus de 50 ancras au lieu qu'il n'y en aurait pas eu la moitié

..... Il est à propos Monseigneur pour diligenter d'autant plus ce travail que Mr. de MAUCHERE en Nivernois ait ordre de faire mettre les organeaux aux verges des ancras et les pattes aux bras parce que ce sera autant de travail de moins à faire pour les forges d'ici et cela se peut se faire aussi bien en Nivernois.....

Folio 35

Mémoire sur le vaisseau de guerre et bâtiments de charge qui sont à Dunkerque joint à la lettre de Mr. PATOULET, le 02 avril 1691.

Il doit être armé au dit port de Dunkerque 7 vaisseaux de guerre dont 4 savoir : LE SERIEUX de 60 canons

LE MAURE de 54 canons

LE MODERE de 52 canons et

LE FIDELE de 50

Il reste 3 autres vaisseaux à armer à savoir :

LA PERLE de 50

L'ENTENDU de 60 et

L'ECUREUIL de 66

Folio 36

Lettre de Mr. PATOULET - Dunkerque, le 03 août 1691

..... Les vaisseaux de Mr. BART tirant peu d'eau, pouvaient rentrer dans le port ou passer par-dessus les bancs et ainsi rendre inutile l'entreprise des ennemis sur eux. Il n'en est pas de même des autres qui seraient contraints parce qu'ils tirent trop d'eau, d'attendre l'ennemi et de combattre désavantageusement à l'ancre, la situation de la rade et les courants ne permettant pas d'y combattre à la voile

Les ennemis peuvent attaquer nos vaisseaux dans la rade avec des leurs de pareille force que les nôtres se mouillant sur leurs Boys; en ce cas, les vaisseaux seraient si près les uns des autres, que le canon des jetées ne pourraient plus agir parce qu'ils pourraient aussitôt nous offenser que l'ennemi. Si ils prenaient le parti ils pourraient attaquer avec 3 ou 4 vaisseaux, un seul des nôtres qui serait à la tête de la ligne. Sur quoi il est nécessaire, Monseigneur, que je vous fasse observer que la situation de la rade et les courants ne permettant pas qu'on mouille autrement qu'en file, le premier peut être attaqué par

3 ou 4 des ennemis qui ayant l'avantage de présenter leur poupe à sa proue, auraient un feu si supérieur au sien qu'il ne le pourrait soutenir longtemps et ainsi serait coulé à fond, mis en feu ou envoyé sur les autres ce qui les mettraient en si grand désordre; ce n'est pas qu'il ne puisse arriver des accidents aux ennemis mais comme il y en a beaucoup moins à craindre pour eux que pour nous, je croirai qu'il y aurait de l'imprudence d'exposer les vaisseaux du Roi en rade, tandis que les ennemis resteront à la vue de ce port.

Ils peuvent attaquer nos vaisseaux de cette manière mais ils peuvent encore avec moins de risque, d'une autre.

Ils peuvent entreprendre sur les nôtres avec seulement des frégates qui accompagneraient des brûlots, lesquels ayant facilité leur exécution, passeraient sur les bancs sans mouiller et ce parti est celui que les ennemis doivent prendre par préférence sur l'autre, parce qu'ils le peuvent avec fort peu de risques pour eux.

Il faut encore observer que quand nos vaisseaux seraient en rade, armés et prêts à faire voile, il faudrait qu'ils attendissent les vents d'amont, sans lesquels ils n'en sauraient sortir. A la vérité, ils pourraient en profiter d'un bon frais et passer à la vue des ennemis qui sont à présent devant Gravelines mais comme ce vent ne pourrait les porter que dans la Manche, ils y seraient suivis et ils se mettraient ainsi entre leur armée navale et les vaisseaux et dans le danger d'être enveloppés, pris ou coulés à fond. Sur quoi je juge qu'il faut attendre pour la sortie des vaisseaux de ce port, les mauvais temps de l'automne et que les ennemis soient retirés; et comme on trouve difficilement le temps d'en sortir de grands vaisseaux parce que quand il y a de l'eau les vents sont contraires, je crois que dès qu'il ne paraîtra plus d'ennemis, il faudrait profiter du premier temps qu'on aurait pour mettre en rade ceux qui seront plus disposés et en même temps, leur faire prendre la route de Brest, parce que les premiers sortis pourraient attendre si longtemps dans la rade, qu'ils pourraient y être attaqués par les ennemis, qui infailliblement auront toujours des vaisseaux dans les dunes.

A la vérité, notre rade n'est pas sans difficulté - elle est fort étroite et les courants y sont violents, mais il est à croire que les ennemis ont des pilotes qui la connaissent; ainsi elle ne sera guère plus dangereuse pour eux que pour nous.

Vous verrez Monseigneur, par tout ce que j'ai l'honneur de vous marquer, que je ne suis pas trop d'avis de faire sortir nos vaisseaux tandis que les ennemis les observent, par les accidents qui peuvent leur arriver mais aussi parce que je ne vois pas ce qui nous presse de les exposer au moindre péril, d'autant plus qu'ils font une assez puissante diversion des forces des ennemis. Au surplus, vous pouvez être assuré qu'on ne perdra aucun temps à faire sortir les vaisseaux et qu'on fera l'impossible pour les mettre tous en rade d'une même manière dès que nous en aurons l'ordre positif, que Mr. de la Preille vous demande et qu'il vous plaira de nous envoyer par un courrier extraordinaire. Toutes ces difficultés doivent bien Monseigneur, vous persuader que ce port n'est pas propre pour de gros vaisseaux; il n'y faudrait tenir que des frégates qui puissent sortir de toutes marées et passer de tout temps sur les bancs.

On a commencé le désarmement de La Perle. Je ne vois aucun moyen de lui donner un équipage qu'en désarmant de l'escadre de Monsieur BART

Folio 41

Lettre de Mr. PATOULET - Dunkerque, le 13 avril 1691

J'ai reçu Monseigneur, vos ordres du 7 de ce mois. Pour répondre aux éclaircissements que vous me demandez, j'aurai l'honneur de vous dire qu'il est impossible qu'un vaisseau puisse demeurer dans cette rade, côté en travers, mouillé sur 4 amarres. Les courants ont été trop violents, ils feraient chasser les ancres et les mettraient tous ensemble, d'où il s'en suivrait que les vaisseaux ne pourraient plus tenir, tomberaient les uns sur les autres et se mettraient en confusion.

Pour vous faire entendre que les ennemis entrant dans la rade de Dunkerque pour y combattre nos vaisseaux, présenteraient leur poupe à la proue des nôtres il n'y a qu'à vous dire qu'ils n'y entreraient que vent arrière et de flot et que mouillant au vent, les courants les feraient éviter et aussi auraient nécessairement la poupe sur la proue des nôtres jusqu'au retour du Juzant. Les ennemis étant supérieurs en nombre de vaisseaux, ils seraient supérieurs aussi en chaloupes; ainsi les nôtres seraient occupés et ne pourraient empêcher l'abordage des brûlots.

Les canons des jetées s'ils étaient bien servis, incommoderaient sans contredit les ennemis qui seraient mouillés à sa portée, mais ils feraient peu de mal à ceux qui passeraient par devant à la voile.

Il n'est pas nécessaire que l'ennemi se serve de gros vaisseaux pour attaquer les nôtres dans cette rade, ils auraient un meilleur parti à prendre; il suffirait qu'ils employassent des vaisseaux du 4eme Rang et des brûlots; de cette manière, il y aurait peu de risque pour eux et un danger certain pour les nôtres.

Ces vaisseaux auraient peu à craindre du canon des jetées parce que le vent et les courants les porteraient si vite qu'ils n'auraient à essuyer tout au plus qu'une de leurs bordées, ce qui leur ferait trop peu de mal et ils ne seraient pas nécessité comme les gros vaisseaux, de mouiller dans la rade.

Dès qu'ils auraient fait leur expédition, ils passeraient sur les bancs pour aller joindre ceux des leurs qui seraient restés à la passe de (l'Est ?)

Il ne faut pas douter que les ennemis se hasardent beaucoup à faire entrer de gros vaisseaux dans cette rade. Elle est trop étroite et les courants sont violents; ils pourraient y soutenir le feu du RISBAN, des jetées et des vaisseaux du Roi et il pourrait leur arriver de fort mauvaise aventure. Cela est sans difficulté mais à la guerre on n'entreprend guère d'action sans y courir quelques risques

Au surplus quand quelques uns de leurs vaisseaux seraient démâtés, les courants les retireraient de dessous le canon des jetées et du Risban et ils trouveraient ensuite (s'ils avaient détruit nos vaisseaux) des moyens de sortir de la rade à l'aide de chaloupes. Je réponds à l'objection que vous faites que nos vaisseaux au lieu de mouiller en file peuvent se disposer dans le même ordre que les ennemis, c'est-à-dire deux ou trois de front pour leur opposer un parfait feu; cela ne se peut absolument parce que nos vaisseaux devant être absolument affourchés sur 2 ancres pour ne pas aller à la côte, seraient surpris en cet état, c'est-à-dire

mouillés en file, la rade ne permettant pas à de gros vaisseaux de mouiller autrement lorsqu'ils doivent y rester plus d'un flot. Je dis surpris dans cet état, parce que comme les ennemis n'appareilleraient que vent arrière et de flot, il serait de toute impossibilité à nos vaisseaux de se mouiller autrement qu'ils le seraient lorsque les ennemis appareilleraient pour venir les attaquer.

Les ennemis ne peuvent pas combattre nos vaisseaux en passant dans la passe de la rade; elle est trop étroite, mais fort bien à la sortie, sans que les nôtres le puissent empêcher, à moins que le vent ne fut trop violent et la mer trop grosse, ce qui arrive assez souvent dans la saison où nous allons entrer.

Les ennemis voyant appareiller nos vaisseaux dans la rade appareilleraient aussi et se disposeraient suivant le temps, ou à les combattre à la sortie de la passe ou à les suivre, si le temps ne le permettait pas.

Les vaisseaux anglais sont bons voiliers; il n'est pas à supposer que ceux du Roi soient meilleurs qu'eux, ainsi il faut croire qu'ils seraient suivis et que les ennemis pourraient les joindre et le gros temps passé, les combattre avec avantage si ils étaient supérieurs en nombre

..... On peut sans difficulté faire bâtir des vaisseaux de 50 pièces de canons qui pourront échouer et tirer assez peu d'eau pour pouvoir passer sur les bancs; on espère même les rendre bons de voiles qualité qui est absolument nécessaire pour rendre de bons services en ces mers; aussitôt que le Sieur LEVASSEUR sera ici, je vous enverrai des plans et des profils. Nous ne manquons pas de bois en ce pays pour la construction de ces sortes de vaisseaux

Les folios 44 à 50 sont également relatifs aux difficultés de la rade.

ETATS DES VAISSEaux MARCHANDS qui seront employés à l'entrée de la rade pour couvrir les vaisseaux du Roi et empêcher l'action des brûlots de l'ennemi.

LA ROYALE	Commandée par Gaspart BART	60 Hommes	8 canons
LE MERCURE	Commandé par Jan JANCE	80 Hommes	24 canons
LE DUC DE CHARTRES	Commandé par Jan BLANQUEMAN	24 Hommes	6 canons
LE DOGUE	Commandé par Ferdinand AZEMBERG	30 Hommes	8 canons
LA MARIA STELLA	Commandée par Andrix BART	150 Hommes	30 canons

et une petite barque longue du Roy du port du Hâvre qui a 20 hommes et 2 canons.

Dunkerque, le 17 octobre 1691.

Folio 48

Lettre de Mrs. ARNOUL et PATOULET - Dunkerque, le 7 novembre 1691

..... Autant que l'on puisse en juger des vaisseaux neufs par leur sortie, ce sera de forts bons vaisseaux mais qui ne conviennent du tout point à ce port et ils dureront assurément moins que d'autres par l'échouage qu'ils ont souffert.

Tant qu'il y aura de gros vaisseaux dans ce port, ils ne seront presque jamais d'aucun usage et ce sera un hasard quand on pourra les faire sortir, au lieu qu'il y aurait toujours ici 8 à 10 brûlots et autant de vaisseaux de 40 à 50 pièces de canons qui ne tirassent tout au plus que 15 à 16 Pieds d'eau tout chargés et qui fussent à plates varangues, on serait en état d'aller insulter à tout moment leurs dunes et empêcher l'ennemi de s'y assembler pour joindre leurs convois, ce qui leur causerait un embarras extraordinaire

Folio 69

Lettre de Mrs. ARNOUL et PATOULET - Dunkerque, le 12 novembre 1691

J'étais bientôt prêt à partir dans le moment que j'avais vu les vaisseaux mettre à la voile, pour vous en aller porter moi-même la nouvelle et il n'y avait pas lieu de douter qu'ils ne fussent bien loin, dès le nuit même, vu qu'il faisait un vent de nord et extrêmement frais qui les avait fait entrer vent arrière dans la Manche. Mais sur les 3 heures du soir, au commencement du flot qui était le temps propre pour appareiller, Monsieur de MERICOURT ayant le premier levé l'ancre, son vaisseau ne put jamais arriver quoiqu'il eut mis dehors sa voile de misaine, son petit hunier et jusqu'à sa civadière, de sorte qu'après avoir ainsi comme 1/2 quart d'heure entre vent et marée, voyant qu'il allait donner sur le banc et se perdre, il fut obligé de mouiller un câble par son arrière. Cet incident fit que les autres vaisseaux qui étaient tous après et qui attendaient que Mr. de Mericourt fut en route pour éventer leur voile, remouillèrent et c'est ainsi que la journée d'hier fut perdue. Il fait encore aujourd'hui le même vent mais il est moins violent en sorte que les vaisseaux se pouvant manier plus facilement et pour ne pas tomber dans le même inconvénient, ils appareillent en filant un câble peu à peu par la Ste Barbe. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que les marées sont à présent ce qu'on appelle closes (?), c'est-à-dire qu'elles viennent avant le jour ou le soir si tard qu'à peine a-t-on le temps d'appareiller devant la nuit et pour peu que leur vaisseau tarde, ils sont obligés de remouiller parce qu'on ne peut point s'hasarder à passer les bancs de nuit et qu'on ne peut point non plus appareiller de Juzant, de peur de se trouver sur le banc de la rade à vue basse. tous ces incidents sont de nouvelles raisons pour ne jamais tenir ici de gros vaisseaux, parce que tirant beaucoup d'eau, la marée les manie trop, quelque vent qu'il fasse

Folios 79
à 82

Principales munitions restant dans les magasins de la marine de Dunkerque au 1er novembre 1691.

(Pour mémoire).

Folio 81

Etat pour l'estimation de la dépense qu'il convient de faire pour le creusage des bassins ou canaux des écluses bleues et de l'amourre pour une écluse dans le canal de la dite écluse de l'amourre et pour fortifier le port de la citadelle ainsi qu'il s'en suit.

(Pour mémoire).

Folio 137

Lettre de Mr. de LOUVIGNY D'ORGEMONT, Intendant au Hâvre
Rouen, le 28 janvier 1691.

Le Sieur de Failly a pris un câpre ostendais de 8 pièces de canons, deux pierriers et de 60 hommes d'équipage.

Le corsaire se rendit sans résistance parce qu'il se trouva atterri, ayant les Sieurs de Failly et de Choisy au vent sous lui. J'écris qu'on renvoye incessamment ceux de l'équipage qui se trouveront hollandais et ostendais; comme ce bâtiment passe pour bon voilier, on pourrait Monseigneur, l'armer à la place d'une des barques longues, ce serait une augmentation de dépense de 15 hommes d'équipage, mais ce bâtiment qui est de gabarit ostendais, pourrait nous aider à surprendre les autres, étant le meilleur de ceux qui sont sortis du dit lieu.

Comme ces capres sont bien armés, je crois Monseigneur, qu'il serait bon de fortifier un peu nos barques longues qui n'ont que 35 hommes, le capitaine, son valet et mousse

Folios 339
à 364

Mémoire sur la qualité qu'on estime que doivent avoir les principales marchandises et façons d'ouvrage lorsqu'on les reçoit dans les arsenaux de marine, soit des marchandises et maîtres de métier qui s'en rendent adjudicataires publiquement à l'extinction de la chandelle ou de ceux qui entraient en particulier par écrit.

(Pour mémoire)

23 juillet 1691

Liste des articles (pour mémoire)

- 1) Ancres faites à prix faits dans les arsenaux, des barres de fer dans les magasins
- 2) Ancres daites des pièces que l'on reçoit dans les arsenaux, des forges où l'on fabrique le fer
- 3) Armes
- 4) Aciers de Flandres
- 5) Affûts de canons
- 6) Bois de chêne d'équarissage
- 7) Bois de sciage en carlingues préceintes - et bordages
- 8) Bray noir du nord
- 9) Bray sec ou arcasson fait aux environs de Bayonne
- 10) Boulets ronds de canons
- 11) Boulets à 2 têtes
- 12) Bazanne de mouton
- 13) Charbons de terre d'Angleterre, de Neufchatel
- 14) Charbons d'Ecosse
- 15) Charbons de France
- 16) Chanvre de Champagne
- 17) Chanvre d'Auvergne
- 18) Chanvre de Basse Normandie - Evêché de Bayeux
- 19) Chanvre de Lanion en Bretagne
- 20) Chanvre de Frequier proche Brest
- 21) Chanvre des environs de Vannes
- 22) Chanvre de Riga
- 23) Chanvre de Moscovie
- 24) Cordage
- 25) Cuivre rouge en feuilles

- 26) Canons
- 27) Cuir fort
- 28) Cuir de vache
- 29) Cuir vert
- 30) Chandelle de suif
- 31) Fer de France
- 32) Fer du Suède
- 33) Fer d'Espagne
- 34) Futailles
- 35) Goudron du Nord
- 36) Mèches
- 37) Mâts du Nord pris au-delà et en deçà du détroit du Sund
- 38) Poudre à canons
- 39) Plomb en saumon
- 40) Plomb en table
- 41) Peaux de mouton pour mettre en parchemin
- 42) Peaux de veaux
- 43) Poulies et caps de mouton
- 44) Planche de Prusse et communes de sapin
- 45) Résine
- 46) Soudure
- 47) Suif
- 48) Suif de Hollande
- 49) Suif du Nord
- 50) Souffre
- 51) Toiles noyelles renforcées couvertes de 4 fils dessus et dessous de 20 pouces de laise fabrique de Berry pour basses voiles des vaisseaux du 1er et 2ème Rang
- 52) Toiles noyelles renforcées couvertes de 3 fils de 20 pouces de laise , fabrique de Berry pour hunier des vaisseaux du 1er et 2ème Rang et pour basses voiles du 3ème Rang
- 53) Toiles noyelles seconde renforcées couvertes de 2 fils - fabrique de Berry tant pour hunier de vaisseaux de 3ème Rang que pour basses voiles des 4ème et 5ème Rang
- 54) Toile noyelle étroite commune pour toutes sortes - couverte 1 fil - fabrique de Bretagne de 20 pouces de laise pour hunier des vaisseaux des 4ème et 5ème Rang et pour basses voiles des frégates et barques longues
- 55) Toile noyelle de Vitré renforcée, fabrique de Bretagne pour perroquets, voiles d'étai et de chaloupes
- 56) Toile de coton pour pavillons, flammes et girouettes de vaisseaux
- 57) Huile de baleine
- 58) Huile de lin
- 59) Huile de robette
- 60) Huile d'olive
- 61) Huile de noix

REGISTRE B3 - 64 (MARINE) - Volume de 403 feuillets

SERVICE GENERAL

CORRESPONDANT PONANT : BREST
NANTES
ROCHEFORT
BAYONNE

ANNEE 1691/2

Folio 5

Mémoire sur la proportion que l'on doit observer aux ancrs
et aux câbles que l'on donne aux vaisseaux.

Joint à la lettre de Mr.RENAUD, Ingénieur Général de la Marine
le 17 juin 1691

Pour mémoire éventuellement.

Folio 44

Etat des bois, fers, clous et autres marchandises qui ont été
employées pour la construction du vaisseau du Roi, le "CONSTANT"
commencé le 29 mars 1690 et fini le 28 février 1691 du port de
70 pièces de canons.

Nombre de pièces	Bois de Bourgogne	Pieds Cubes	Pouces
5	Pièces de quilles compris le brion	443	12
1	Etambot	80	960
69	Pièces carrées	1471	840
48	Pointes de préceintes	1408	460
192	Préceintes	3838	1568
19	Hiloires	384	1504
4	Carlingues	126	672
2	Contre-quille	54	-
23	Baux armés pour le 1er pont	978	420
6	Baux d'une pièce pour le 1er pont	245	612
55	Bordages de 5 pouces	775	1206
331	Bordages de 4 pouces	3287	1473
174	Bordages de 3 pouces	1248	986
40	Bordages de 2 pouces	156	108
61	Bordages de coffre de 2 pouces	249	230
(4	Baux servant de massanne et contre-massanne	142	720
3	Barres d'arcasse	101	720
2	Préceintes servant de baux au 1er pont	65	-
17	Pièces carrées servant de barrotins au 1er pont	367	1228
9	Pièces de préceinte ser- vant de baux armés au 2ème pont	268	1620

5	Pièces carrées servant de barrotins à la dunnette	110	-
2	Lisses d'hourdis	143	960
3	Contre-étrave	109	216
58	Armures des baux du 1er pont	991	1320
6	Montants d'arcasse	66	1440
1	Grand cabestan	125	-
1	Petit cabestan	40	-
14	Pièces carrées servant de baux au gaillard	272	384
52	Armures pour les baux du 2ème pont	669	1256
6	Baux d'une pièce pour le 2ème pont	173	-
1	Pièce de carlingue pour porte-hauban au grand mât	47	864
2	Contre-étambot	38	...
30	Pièces carrées servant de barrotins au 2ème pont	300	-
		18.780	913
Bois du Pays			
2	Pièces pour l'étrave	91	504
32	Varangues de fond	654	1081
126	Genoux de fond et de revers	1589	1180
117	Premières allonges	1327	832
173	Secondes allonges	2014	274
158	Troisièmes allonges	1394	170
217	Allonges de revers	2043	1176
30	Fourcats tant pour l'avant que pour l'arrière	491	604
12	Demi-fourcats	148	1608
19	Allonges d'écubiers	466	1228
14	Varangues de porque	320	-
28	Genoux de porque	545	1140
28	Premières allonges de porque	526	720
28	Deuxièmes allonges de porque	314	864
28	3ème allonges de porque	435	676
7	Guirlandes	189	720
6	Courbes d'arcasse	106	-
4	Courbes servant de jottereaux à l'éperon	71	1658
163	Courbes pour 1er et 2ème ponts, bittes, sep d'écoute et sep de drisse	1594	696
2	Entremises de grand mât	27	1224
2	Cornières	59	420
2	Contre-cornières	32	864
12	Courbatons	38	1578
		14.473	200

	Bois de Tillot, Peuplier Orme pour la sculpture.		
44	Pièces carrées tillot	1371	720
5	Pièces carrées peuplier	89	1228
14	Pièces d'orme pour les barrots du fronteau et dague de l'aumure	58	708
		1519	928
	Poulies		
137	Poulies simples		
7	Poulies coupées		
65	Poulies doubles		
6	Poulies de caliorne		
	Pins rescié en bordages de 2 pouces et 2 ½ pouces pour border le château avant, le gaillard arrière et l'oeuvre morte.		
75	Pins	2041	1128
3	Pins servant de baux aux soutes de fond de cale	33	84
5	Pièces de pin pour lisse	89	960
3	Pins servant de baux au plan- cher de l'écoutille aux vivres	50	1116
8	Pièces de pin servant de pied droit aux cloisons de fond de cale	69	-
		2.283	1.560
	Planches et chevrons		
798	Chevrons		
88	Planches de Prusse		
408	Planches de pin		
973	Planches de sapin		
882	Planches resciées		
32	Barrots de cabestan		
48	Fauguettes		
	Clouterie		
69217 £	Clous de poids		
3700	Clous doubles caravelle		
10100	Clous caravelle		
7850	Clous 1/2 caravelle		

5800	Clous double Hilac
15700	Clous de Tillac
20250	Clous 1/2 tillac
1800	Clous de lisse
25500	Clous de plomb
17850	Clous de pompe
17600	Clous de mangère

Fer Ouvré

6548	Chevilles et goujons
267	Chevilles à boucles
60	Chevilles à oeilletons
145	Chevilles à crocs
53	Chevilles d'hauban
74	Pentures des sabords
100	Anneaux de sabords
6	Rozes de gouvernail
2	Essieux de poulie
10	Anneaux à fiches
1	Collier de mât
34	Etriers
32	Masses
2	Racles
2	Clés de mât de hune
6	Ciocles
6	Gonds de gouvernail
82	Galloches
55	Gonds de sabord
49	Chaînes d'hauban
1	Pic
11	Pinces
4	Repoussoirs
7	Rebouzes
2	Verges de pompes
1	Tour de fer à meule
21	Ciseaux à froid
4	Clavières
47	Bandes de fer
9	Cercles de pompes
3	Cercles de gouvernail
25	Coins
12	Pentures d'épontilles
12	Crochets d'épontilles
14	Pitons d'épontilles
12	Ciocles d'épontilles
3	Barres d'écoutille
3	Archboutants de fanaux

11	Supports de galerie			
3927	Virolles			
4429	Goupilles			
	Marchandises			
1150 f	de Bray gras			
4310 f	de Bray sec			
16	Barils de goudron			
3	Pièces de cordage de 3 pouces			
	du second brin			
29	Pièces de 2 ½ pouces idem			
1	Pièce de 3 pouces idem			
4	Pièces de 4 pouces idem			
7	Pièces de cordage refait			
535 f	D'étoupe blanche			
6278 f	D'étoupe noire			
1	Baril d'huile d'olive			
10 f	de bourre			
4	Barils à eau			
4 f	Colle forte			
3	Cadenas			
507 f	de suif			
1 f	de cuir fort			
1	Grande cocoupe			
4	Essieux			
1	Fanal de soute			
9 f	de fil à voile			
3	Lanternes claires			
7	Lignes			
62	Mannes			
14	Manches de bois			
67	Peaux de mouton			
4	Pierres à meule			
62	Seillaux			
2506 f	de plomb en table			
828 f	de plomb ouvré			
121 f	de cuivre en feuille			
112 f	de cuivre ouvré			
149 f	Chandelle			
1750	Feuilles de fer blanc			
	Bois de Bourgogne	12747	6	4
	Bois du pays	15794	10	
	Bois de Tillot et peuplier	1263	0	1
	Pins	1322	8	11
	Planches et chevrons	1400	17	8
	Poulies	262	2	
	Clouterie	8645	10	
	Marchandises	5495	13	7
	Fer ouvré	7457	5	7
	Journées de charpentiers pour	17500		
	mettre le vaisseau à l'eau	700		

Peinture	900		
Impression	900		
Dorure	150		
Serrurerie	400		
Journées de calfats	3500		
Augmentation de 5 payé aux ouvriers étrangers	1100		
Sciage	2000		
	81535	13	7

Folio 57

Mémoire concernant le goudron qui se peut faire dans les Pyrénées

Il est nécessaire d'expliquer avant toute chose, que le goudron se doit faire de vieux sapins coupés depuis longtemps et pourris et particulièrement des noeuds de ce sapin. Il s'en trouve une infinité de cette nature dans les forêts du Béarn, où les habitants ont coupé de tous temps, une infinité de sapins, soit pour faire du bardeau ou pour couvrir leurs maisons pour leurs charpentes et même de temps en temps, ils en ont fait des coupes générales, ce qu'ils appellent sarciller une forêt pour y faire venir de l'herbe pour la pâture des bestiaux.

Il est nécessaire d'expliquer ensuite que leurs sapins se trouvent toujours sur leurs plus hautes montagnes et que par conséquent, on ne peut travailler à faire ce goudron que pendant l'été, pour que ces montagnes soient découvertes de neige. Pour parvenir à cela, on doit remarquer que dans un lieu où il y aura quantité de sapins de cette nature, il faudra établir un four, ce qui se fait très facilement.

Il faut amasser près de ce four de ce vieux bois et de ces noeuds qu'il faut ensuite fendre et mettre en petits copeaux d'un Pied de long et de la grosseur d'un pouce pour être rangés et battus dans ce four où l'on met ensuite le feu, ce qui produit au bout de 2 x 24 heures le goudron et ordinairement, un four dure 7 à 8 jours en feu pendant lequel le goudron coule toujours jusqu'à ce que tout le bois soit consumé.

Voilà ce qu'il convient d'expliquer touchant la manière de faire le goudron.

Il faut présentement voir si ce goudron est bon, si il est nécessaire, ce qu'il peut coûter et s'il convient au Roi de le faire faire à peu de dépense ou d'engager des particuliers à le faire. Les goudronneurs soutiennent que ce goudron est aussi bon que celui du Nord, c'est ce qu'il convient d'examiner et pour cet effet, il faudra donc envoyer comme il a été déjà mandé à Monseigneur de Ponchartrín, la montrer aussi au port de Rochefort et de Brest pour comparer le rapport de ce port avec celui qui se trouve à Bayonne, de l'expérience du dit goudron. Il paraît que ce goudron est nécessaire parce que celui qui se tire des Landes de Bordeaux n'est pas estimé bon pour le cordage qu'il brûle et dessèche au lieu de l'humecter comme le goudron du Nord.

Cette nécessité paraît encore en ce qu'on peut en tirer du Nord en temps de guerre où l'on a le plus de besoins et d'ailleurs, il

faut remarquer que si celui des Pyrénées se trouve si bon, c'est un grand avantage pour le Roi de pouvoir trouver dans son royaume, de quoi se passer des étrangers et le moyen de les priver de l'argent qu'ils tirent par le débit de cette marchandise et de reprendre cet argent dans le royaume d'où il lui revient toujours par succession et temps.

Pour ce qui est de la dépense de ce goudron, voici ce que j'en ai pu tirer par le détail où je suis entré et par l'expérience que j'en ai fait faire en ma présence; pour tirer une fournée de ce goudron de 40 quintaux, il faut 40 cordes de poids de la longueur de 6 Pieds, de la hauteur de 3 et de pareille largeur et comme tout le bois de sapin n'est pas propre, qu'il faut ôter tout le bois mort qu'on nomme autrement rebout, aller chercher le coeur de l'arbre où se retire la substance et le neoud surtout des branches et du corps de l'arbre.

J'estime qu'une corde de ce bout peut voir un sol rendu auprès du four établi au haut de la montagne, car si il fallait la dépense laissant au pied, cela coûterait trop.

Folio 347

10 mars 1691 - Fait à Rochefort

Mémoire sur les précautions qu'on doit prendre pour empêcher que les bestiaux et volailles qu'on embarque sur les vaisseaux du Roy ne causent aucune infection.

Pour mémoire.

Folio 373

Mémoire sur le dérèglement du port de Bayonne - 1691

Dans l'ensemble, ce mémoire est une critique dirigée contre les agissements du Sieur de la Boulaye, Commissaire de la Marine, Ordonateur au dit port et du nommé Monguié son commis.

..... Il a causé la perte de plusieurs vaisseaux du Roy, de leurs équipages et plusieurs bâtiments particuliers quoi qu'il y ait lieu de douter qu'il voulut faire de pareille tentative si il était obligé de s'exposer sur lui-même. Il reproche aux Commandants des vaisseaux qui osent prendre la liberté de lui faire quelque remontrance, sur le péril qu'il leur va faire courir, qu'ils ont peur. C'est ce qui est arrivé au Sieur Fossecave qui commandait la "Guerrière", petite frégate du Roi, bâtie à Bayonne, que La Boulaye obligea de partir et qui périt dans la même nuit avec 50 ou 60 hommes des meilleurs du pays et dont la moitié étaient aussi capables de commander que ceux qui ont donné le premier commandement des vaisseaux. Il y avait 24 chefs de famille nouvellement mariés au moins pour la plupart de Cap Breton et Biarritz et des environs qui étaient en cette espèce et qui n'avaient demandé à s'embarquer avec Fossecave sur ce petit bâtiment préférablement aux plus grands, que par l'amitié qu'ils avaient pour ce jeune homme qui était de Bayonne même et fort aimé

Il ne put soutenir le reproche que lui fit le Sieur de La Boulaye d'avoir peur et sortit en disant adieu pour la dernière fois à son ami sur le rivage, auquel il dit en propres mots qu'il n'espérait pas les revoir jamais ou du moins de ramener la "Guerrière" à Bayonne, que La Boulaye pouvait en faire mettre un autre sur le chantier dès lors qu'il voulait la remplacer promptement, ce qu'il disait en apparence en riant dans le fond comme il le pensait parce qu'il voyait aussi bien que les pilotes de la

barre qui le mettaient dehors et signes qui ne manquent jamais de précéder immédiatement d'horribles tourments dans cet endroit-là. Et en effet, il sortit sur le soir et périt la même nuit avec tout son monde.

Une autre frégate du Roi, nommé la "Choquante" eut le même sort et si le vaisseau "l'Aigle" de 44 canons qui sortit aussi en même temps ne périt point en cette rencontre, c'est que le Sieur de Haresmeudy qui est un homme prudent et avisé et d'un âge bien plus avancé que n'était Faussecave, fit semblant d'obéir au Sieur de La boulaye pour le contenter et pour ne pas s'attirer le même reproche que Faussecave venait d'essuyer. Il sortit donc effectivement du port de Bayonne en compagnie de la "Guerrière", mais ce ne fut que pour aller dans celui de St Jean de Luz, se mettre à couvert de l'orage, bien assuré que l'évènement justifiait sa conduite comme il arriva malheureusement pour les autres qui prirent la mer.

Il n'y a qu'à interroger le Sieur de la Closetive, ancien Capitaine de vaisseau du Roi, sur le risque de se perdre qui lui a fait plusieurs fois courir le dit Sieur de La Boulaye, pendant qu'il a convoyé de Bayonne à Rochefort et à Brest.

Principalement le dernier voyage qu'il a fait l'ayant obligé de mettre à la voile contre son sentiment, la mer étant fort orageuse sur la barre et n'y ayant pas suffisamment de l'eau dans la rivière, son bâtiment quoique petit, car c'était le "Palmier", frégate de 36 canons seulement, toucha cinq ou six fois sur cette dangereuse barre et il essuya des coups de mer furieux, coups de mer qui le couvraient de l'avant jusqu'au grand mât. A ce périlleux passage, pareille chose arriva aux flûtes du Roi, le "Bienvenu" et la "Marie" qui étaient de conserve avec lui, commandées par les Sieurs Mounier et Moreau. Le Chevalier de Navré commandant la "Tempête", autre frégate du Roi, de 24 canons seulement, ne connu pas moins de peur le jour auparavant, pour les mêmes raisons. Enfin si le vent n'eut fraîchi heureusement dans le temps que tous ces bâtiments se trouvèrent sur la barre, il est constant qu'ils auraient péri, chargés comme ils étaient et qu'ils auraient du moins eu le même sort du "PELICAN", vaisseau de ligne, bâti cette année à Bayonne qui vient d'eschouer en sortant de cette barre.....

Folio 385

30 mai 1691 - Mémoire concernant les planches de Prusse et mâtereaux.

Pour parvenir à faire faire des planches de prusse, il faut faire couper des mâts de 20 pouces de diamètre dont on fait des billons depuis 25 jusqu'à 40 Pieds de long, suivant que le mast est propre, car billons pelés, branchés et équarris viennent à 13, 14 et 15 pouces de largeur et produisent plus ou moins de planches suivant l'épaisseur qu'on veut leur donner, mais l'on peut compter que l'on tire de chaque billon l'un portant l'autre, six planches savoir le 1/3 de 2½ pouces, le 1/3 de 2 pouces et le 1/3 de 1½ pouce qui sont les épaisseurs dont on a besoin dans les ports.....

L'AYMABLE

1ère batterie	10 canons de fonte de 24 f	26 de fer de 24 f (il faut faire 10 affûts neufs)
2ème batterie	28 canons de fer de 12 f	28 canons de fer de 18f (28 affûts neufs) On estime cette artillerie trop grosse pour ce vaisseau.
Gaillards	16 canons de fer de 6 f	Mr. de Pointis ne lui en donne que 8 de 6 f

LE HENRY

1ère batterie	24 canons de fonte de 24 f	10 de fonte et 14 de fer de 24 f
2ème batterie	24 canons de fer de 12 f	Mr. de Pointis lui en donne 26 mais il n'en porte que 24
Gaillards	12 canons de fer de 6 f	8 canons de fer de 6 f

LE LAURIER

1ère batterie	11 de fonte de 24 f - 13 de fer de 24 f	10 de fonte de 24 f et 14 de fer de 24f
2ème batterie	comme l'année dernière	
Gaillards	14 canons de fer de 6 f	8 canons de fer de 8 f

LA SIRENE

Comme le LAURIER

LE SAINT LOUIS

1ère batterie	8 canons de fonte de 24f et 16 de fer de 18f	10 de fonte de 24 et 14 de 18f de fer
2ème batterie	24 canons de fer de 12f	Idem
Gaillards	12 canons de fer	6 canons de fer

L'EXCELLENT

1ère batterie	8 canons de fonte de 24f et 16 de fer de 18 f	10 de fonte de 24f - 12 de fer de 24f
2ème batterie	24 canons de fer de 12f	Idem
Gaillards	12 canons de fer	10 canons de fer

L'ARROGANT

1ère batterie		10 de fonte de 24f - 14 de fer de 24f Ces 14 canons de fer sont trop forts, ils devraient être de 18f aussi bien que ceux de l'Excellent.
2ème batterie		26 canons de 12f de fer. Il n'en peut porter que 24.
Gaillards		8 canons de fer de 6f. Il peut en porter 10.

LE TEMERAIRE

1ère batterie	8 de fonte de 24f - 14 de	12 de fonte de 18f et 12 de fer de 18f. Il n'en peut porter que 22. Mr. de Pointis ne lui donne pas de 24f or il peut en porter.
2ème batterie	22 canons de fer de 12 f	26 de fer de 12f - 4 pièces de trop
Gaillards	10 canons de fer de 6f	6 de fer de 6f - il peut en porter 10.

LE VIGILANT

Monsieur de Pointis lui donne les canons qu'il lui faut, à la réserve des gaillards où il ne lui donne que 6 canons de fer de 6f alors qu'il peut en porter 10.

REGISTRE B3 - 70 (MARINE) - Volume de 409 feuillets

SERVICE GENERAL

CORRESPONDANCE PONANT : BREST
NANTES
ROCHEFORT

ANNEE 1692/3

Folio 27 Inventaire général des magasins de Brest à la fin juillet 1692

Pour mémoire

Folio 143 Etat des bois, fers, clous et autres marchandises qui ont été employées pour la construction du Roy "le SCEPTRE", commencé le 03 mai 1692 et fini le dernier février 1693

Tableau de présentation identique à celui du "Constant".
Pour mémoire.

Folio 385 Remarques faites sur l'artillerie des vaisseaux du port de Rochefort - 26 janvier 1692 par Monsieur MANCLERE.

Artillerie délivrée par Mr. de POINTIS

Campagne précédente

Nouvelle campagne

LE VICTORIEUX

1ère batterie	28 canons de fonte de 36 f	14 de fonte de 36 f - 14 de fer de 36f
2ème batterie	28 canons de fonte de 18 f	14 de fonte de 18 f - 16 de fer de 16f
		ce qui fait 30 mais il ne sait en porter que 28.
3ème batterie	26 canons de fer de 8 f	Mr.de Pointis lui en donne 28 - il peut les porter
Gaillards	10 pièces de fer de 6 f et 4 pièces de 4 f	Mr. de Pointis ne lui en donne pas

L'INTREPIDE

1ère batterie	14 canons de fonte de 36 f et 14 de fer de 24 f	14 de fonte de 36 f et 12 de fer de 36f
2ème batterie	14 canons de fonte de 18 f et 12 de fer de 12 f	20 de fonte de 18 f et 18 de fer de 18f
3ème batterie	24 canons de fer de 18 f	C'est trop de 2 canons
		Mr. de Pointis lui en donne 26 de 6f.
		C'est trop de 2 et il peut les porter de 8 f
Gaillards	4 canons de fer de 4 f	Mr. de Pointis ne lui en donne pas

L'ILLUSTRE

1ère batterie	4 canons de fonte de 24 f	12 de fonte de 24 f et 12 de fer de 24f
2ème batterie	24 canons de fer de 12 f	Mr. de Pointis lui en donne 26 de 12f, il peut les porter
Gaillards	16 canons de fer de 18 f	16 de fer de 6f, il peut les porter de 8 f.

REGISTRE B3 - 71 (MARINE) - Volume de 709 feuillets

SERVICE GENERAL

CORRESPONDANCE LEVANT - TOULON

ANNEE 1692/4

TOULON : Mr. de BEAUJEU
de BEAULIEU
GOMBAULT
DE LA JONQUIERE
de VAUVRE
ROBERT
LEVASSEUR
MARSEILLE : Mr. DUCLOS

Correspondance du Major de BEAUJEU : se rapporte essentiellement à la troupe : compagnies franches - habillements - matelots.

Folio 29

Correspondance du Capitaine de port Mr. de Beaulieu

Lettre de BEAULIEU - Toulon, le 09 octobre 1692

Carénage des vaisseaux : le Monarque - le Lys - le Hardy,
l'Entreprenant - l'Apollon.

Soufflages aux bâtiments : le Fulminant - le Content - L'Invincible
et l'Heureux.

Correspondance du Commissaire d'artillerie Mr. GOMBAULT sur la
qualité des poudres.

Correspondance de Mr. de la JONQUIERE, Inspecteur des troupes.
Rien se rapportant à la construction des vaisseaux.

Folio 69

Correspondance de Mr. de VAUVRE, Intendant

Lettre de Mr. de VAUVRE - Toulon, le 17 février 1692

..... Les charpentiers et perceurs de ce pays-cy ne pouvant
pas comprendre la manière d'employer les chevilles de bois, je
vous supplie d'ordonner qu'il passe ici un sous-maître charpen-
tier ou perceur capable de se charger de ce travail, et qui en-
suite, aille en Bourgogne faire choisir les bois propres pour
en faire les constructions dans ce port

J'ai examiné la construction des vaisseaux le Sceptre et le Lys;
la bonté du travail et la beauté s'y trouvent en perfection et
je suis persuadé qu'ils auront de belles batteries et qu'ils por-
teront bien la voile

Folio 79

Lettre de Mr. de VAUVRE - Toulon, le 24 février 1692

..... Le Magnanime, le Précieux et le Sage sont sortis du
port. L'on a présenté le Lys à la chaîne après lui avoir donné
demi carène; on l'aurait fait sortir aujourd'hui si le Magnanime
n'y avait pas été échoué 2 jours, les eaux ayant beaucoup baissé.
..... Les vaisseaux l'Aquilon et l'Arc en Ciel sont prêts

B3 71/2

et le travail d'une partie de la nuit par les mêmes qui les reprenaient le lendemain et la conduite et augmentation de paie des ouvriers étrangers, je n'eusse pu concevoir comme quoi elle eut pu être aussi considérable.

Le prix fait de ces 2 vaisseaux n'était que de 24.000^{fr} chacun. Il avait été payé 50.000^{fr} à l'entrepreneur suivant les ordres dont l'extrait est ci-joint, quand vous avez ordonné à Monsieur Robert d'en faire continuer le travail à journée et d'en faire payer les ouvriers.

Ainsi la dépense montant à 100.313^{fr} 12^{fr} 1^{fr}, il paraîtra dans les comptes du trésorier 50.000 payés par ordonnance à l'entrepreneur, sur une adjudication et marché de 48.000^{fr}, et en outre 50.313^{fr} 12^{fr} 1^{fr} sur les rôles qui dans la suite passeraient pour un double emploi, à quoi je ne vois pas de meilleur remède que de faire expédier un arrêt du Conseil qui annule le marché passé pour la construction des vaisseaux Le Sceptre et Le Lys avec le nommé Pierre ARNAUD dans lequel il soit énoncé qu'outre la somme de 50.000 f payées au dit Sieur ARNAUD en 12 ordonnances, celles de 50.313^{fr} 12^{fr} 1^{fr} payées en rôles sera allouée au trésorier général de la marine.

J'ai mis en vente les vaisseaux condamnés et remplacé le Sceptre, le St Esprit, le Constant, le Laurier, l'Entendu et le Poly qui ne laissent pas de coûter beaucoup d'entretien pour les pomper, dont 2 sont coulés à fonds et les autres y couleront de même si on ne les carène Le Constant qui a été bâti en Ponant était chevillé de bois

Folio 137

Lettre de Mr. de VAUVRE - Toulon, le 30 mars 1692

..... Mr. le Comte d'Estree m'écrit la dernière fois qu'il relâcha aux îles d'Yères d'envoyer 40 tonneaux de lest au Lys que je lui envoyai le même jour, Mr. de Cogolin me manda que ce vaisseau n'étant pas assez calé, il avait le côté un peu faible, mais qu'il n'avait ployé que jusqu'à un demi Pied du sabord, quoiqu'il eut essuyé un grain fort pesant et qu'il eut ses 4 voiles, qu'il gouvernait fort bien et était très bon de voile. Le Sceptre de même paraît avoir le côté un peu faible, mais cela ne doit faire aucune peine de la largeur dont ils sont et de la manière dont sont leurs fonds, et ils auront le côté assez fort quand ils auront servi un an, comme on l'a remarqué à tous les vaisseaux neufs de ce port et en particulier ceux-ci dont l'oeuvre morte est de bois fraîchement coupé et fort pesant

Folio 141

Lettre de Mr. de VAUVRE - Toulon, le 06 avril 1692

..... Les mâts du Lys et du Sceptre ont été bien éprouvés en allant aux îles d'Yères et ils ont parus plus forts que le côté de ces vaisseaux, un d'eux ayant largué toutes ses écoute craignant de virer; je les ai trouvés à la vérité trop diminués de grosseur au-dessous des barres comme ce que j'en avais écrit à Brest et je l'ai extrêmement reproché ici, mais ils sont de bois fraîchement coupé et de bonne qualité. J'attends avec

impatience que le nommé TEXEYRE qui apprend le métier de maître mâteur à Brest, soit capable de venir conduite ici l'atelier de la mâture où il n'y a qu'un homme très vieux et fort ignorant.....

Folio 143

Lettre de Mr. de VAUVRE - Toulon, le 06 avril 1692

..... je ferai en même temps commencer la sculpture, la menuiserie et la peinture de la chambre du Conseil qui se fera sur toiles si vous souhaitez qu'elle soit aussi belle que celle du Soleil Royal; il serait nécessaire de faire passer ici, 2 bons peintres avec les dessins des conquêtes du Roi qu'on pourrait y peindre ou ceux que vous jugerez mieux convenir à ce vaisseau qui sera le plus grand et à ce que j'espère, le meilleur vaisseau à la mer

Folio 166

Lettre de Mr. de VAUVRE - Toulon, le 20 avril 1692

..... Je n'ai pu encore rassembler que 76 charpentiers pour le Royal Louis et le Phoenix et 13 qui sont employés au radoub. Nous avons trouvé un brion et quelques pièces de quille pour le Royal Louis un peu faible d'échantillon qu'il ne les faudrait et il n'en manque plus qu'une qu'on espère trouver; nous leur donnerons de la hauteur en les armant et l'ouvrage n'en sera pas moins bon et il avancera

Folio 174

Lettre de Mr. de VAUVRE - Toulon, le 24 avril 1692

..... La quille du Royal Louis est en place, les bois du pays viennent lentement, les chemins par terre sont très mauvais - faute d'avoine et de foin, nous n'avons pas le 1/4 des chariots qu'il faudrait et les mauvais temps n'ont pas permis qu'il en soit encore venus par mer - On recompensera le temps perdu dans 6 semaines, qu'on aura fait la récolte de grain et de fourrage. Je n'ai point encore d'avis qu'il soit arrivé de radeaux à Arles. Voici le dessin de la sculpture de ce vaisseau dont je ferai retrancher les ornements de sabord et de leurs mantelets, la frise qui est entre les ceintes et la 3ème batterie et les ornements joignant la bouteille. On fera le moins de dépense qu'il se pourra pour la menuiserie et la peinture, comme l'or de Lyon et de ce pays est très vilain, il serait bon que vous preniez la peine de faire choisir à Paris 50 milliers de bel or en feuille pour la chambre du Conseil, les fanaux et quelques parties des ornements de la poupe

Folio 180

Lettre de Mr. de VAUVRE - Toulon, le 29 avril 1692

..... Mr. Robert avait commandé 1200 quintaux de fer forgé de Dauphiné pour les chaînes d'haubans et principales ferrures du Royal Louis et du Phoenix

Folio 203

Lettre de Mr. de VAUVRE - Toulon, le 15 mai 1692

..... Les vents ont empêché qu'il ne soit venu aucun bois du pays par mer pour le Royal Louis depuis le commencement de ce mois; j'en attends 4 allèges au premier bon vent qui me donneront lieu d'augmenter les ouvriers et j'espère que ceux de Bourgogne et de Franche-Comté arriveront dans peu de temps.

J'avais trouvé effectivement la sculpture du Royal Louis trop chargée d'ornements et travaillant à l'adjuger, j'en avais re-tranché 12 statues et je l'avais beaucoup dégagée en sorte que je crois qu'elle vous aurait plu.

Les offres étaient presque à leur prix, je fais faire le dessin que vous demandez, mais les proportions étant sur celui que je m'étais donné l'honneur de vous envoyer, Mr. Berain aurait pu en prendre les traits et faire son dessin, ce qui nous aurait beaucoup avancé, ne voyant pas que nous puissions avoir le Sieur avant la fin de juillet et comme le temps pour l'exécution sera plus court et que les jours auront diminué, nous aurons peine à trouver des ouvriers qui veuillent l'entreprendre à prix fait. Il sera nécessaire de recommander au dit Sieur Berain de se dépêcher et que l'architecture et sculpture soient plus légères qu'il se pourra

Folio 236

Lettre de Mr. de VAUVRE - Toulon, le 15 juin 1692

..... Je continue à vous représenter qu'il n'est pas possible de faire les 2 brûlots, faute de charpentiers. L'augmentation de grandeur du Phoenix et le travail qu'il y faut faire pour cela, demande encore une augmentation de ces ouvriers, car il le faut couper en deux, l'allonger de 9 Pieds et le fortifier beaucoup pour le mettre en état de porter de grosse artillerie

Folio 240

Lettre de Mr. de VAUVRE - Toulon, le 19 juin 1692

..... A l'égard de la pensée qu'a eue le Sieur Gobert pour pouvoir mettre le vieux Royal Louis et le Sceptre en état de servir dans le mois de février prochain, il faut qu'il ne soit pas informé du méchant état où ils sont et du peu de bois qu'il y a dans cet arsenal propre pour le radoub de ces gros vaisseaux. Vous verrez Monseigneur par le verbal cy-joint qui a été fait aujourd'hui de la visite des dedans du Royal Louis, la quantité de bois qui se trouve gâtée qui augmentera quand on le visitera par le dehors et quand on y travaillera. Pour réussir à le faire servir, il n'y a que 2 moyens, l'un de le mettre en forme ou à sec pour changer le bois pourri et ce cas là il faudra presque le refaire tout à neuf et il en coûtera autant et quand il y aurait ici des formes et du bois, il vaudrait mieux s'en servir pour en faire un vaisseau neuf qui serait plus tôt faits. L'autre c'est de le soutenir avec des vaisseaux ou pontons parce qu'il faut changer son étrave et les membres d'écubiers, rompre tout son soufflage qui est tout pourri pour en faire un autre avec des calles comme au Dauphin Royal qui serviront à lier le dedans avec le dehors et que déliant ainsi ce vaisseau pour y faire ce travail, s'il n'était pas soutenu, il se romprait; changer ensuite les porques pourries, en ajouter une entre deux et mettre 3 cours de vaigre d'un Pied d'épaisseur à fond de cale endentée dans les porques et cheviller au travers des porques, et perçant le soufflage afin d'éviter la dépense et le temps qu'il faudrait pour changer les membres gâtés et tenir les fonds, changer les baux, courbes pourries, gouttière et bordages des ponts et du dehors qui se trouveront pourris, raser le château d'avant et la dunette pour le soulager par les hauts et le faire servir 2 ou 3 campagnes mais il faudrait encore pour cela une quantité considérable de gros bois qu'on ne peut absolument pas fournir sans détourner la construction du Royal Louis

Folio 247

Lettre de Mr. de VAUVRE - Toulon, le 16 décembre 1692

..... Je suis très content de la construction des 3 vaisseaux et pour la qualité de l'ouvrage et pour la diligence qui y a été apportée. Je ne trouve qu'un petit défaut, pour la beauté du Royal Louis qui est que l'on a fait rentrer trop à coup l'oeuvre morte du 2ème et 3ème ponts, ce que l'on pouvait mieux conduire en commençant à rentrer dès le seuillet de la 1ère batterie, mais cela n'empêche pas qu'il soit très beau et qu'il ait de la largeur dans ses batteries au-delà de ce qu'il en faut et il en naviguera mieux, sa batterie sera plus haute et il doit bien porter sa voile. Le Bourbon d'un aveu général, est le plus beau vaisseau et il sera le vaisseau le plus parfait qui ait jamais été. Le Phoenix est aussi un très beau vaisseau quoiqu'il ait été allongé et élargi sur les façons d'un petit vaisseau. Je l'ai trouvé seulement un peu trop gros des façons de l'arrière, ces 2 vaisseaux auront leur première batterie très relevée. Je prends la liberté Monseigneur, de demander une gratification pour le Sieur Coulomb le Fils, qui a bâti seul ces 3 vaisseaux.....

Folio 250

Lettre de Mr. de VAUVRE - Toulon, le 16 décembre (suite)

..... Il y aura 4 pièces de 12 f à ajouter à la 3ème batterie du Royal Louis et mettre du 6 au lieu du 8 f sur les gaillards dont les canons ne servent que pour les saluts dans un amiral. Les 16 pièces de 36 f qui ont été envoyées ont les tourillons trop de l'arrière, en sorte qu'un canonier lève la culasse ce qui vient de ce qu'on les a placés au même endroit qu'on les plaçait aux pièces de 9 ½ Pieds de longueur, quoique celles-ci en aient 10

Folio 257

Lettre de Mr. de VAUVRE - Toulon, le 21 décembre 1692

..... La consommation des mâts pour les soufflages ayant été extraordinaire nous ne sommes pas d'avis de souffler le Sceptre et le Lys qui n'en ont besoin que contre les coups de canons, ces vaisseaux portant bien la voile et ayant les batteries fort élevées sur l'eau et nous aimons mieux faire cette dépense pour l'Amiral à cause de la conséquence que porte ce vaisseau un jour d'occasion et s'il y a du temps et du bois on pourra toujours faire ce travail à ces 2 vaisseaux autant bas qu'il le faudra pour les coups de canon. Mais je pense vous répondre sur ce que vous m'ordonnez de faire caréner le Royal Louis, de crainte qu'il ne leur arrive la même chose qu'au Fulminant, qu'il n'y a rien à appréhender de semblable, le calfatage du Fulminant ayant été très mal fait à cause de la précipitation avec laquelle il l'a fallu sortir, et faisant beaucoup eau par clous et chevilles qui n'étaient pas assez justes. Celui de l'Amiral a été fait avec toute la précaution possible et il a été mis jusqu'à 18 étoupes dans les coutures, dont 4 de plomb l'une sur l'autre qui seules seraient capables d'empêcher qu'il ne fit de l'eau et si il le fallait caréner après son soufflage qui ne saurait être achevé que dans le 20 du mois prochain, son armement ne pourrait être prêt pour le temps que vous l'ordonnez

Folio 273

Lettre de Mr. de VAUVRE - Toulon, le 25 décembre 1692

..... Aujourd'hui on a seulement sorti du port l'Apollon et l'Entreprenant et mis le Belliqueux, le Furieux et l'Arrogant en état d'être caréné du premier côté; travaillé à calfater et disposer à la carène le Fulminant, le Sceptre, l'Eclatant et le Ferme, mâté le Royal Louis de son grand mât, achevé le soufflage de l'Invincible et de l'Heureux du second côté

Folio 300

Inventaire général du Magasin de Toulon en janvier 1692
(Pour mémoire).

Folio 363

Lettre de Mr. ROBERT - Toulon, le 17 janvier 1692

..... je pense aussi à caréner l'Assuré du côté du babord, son soufflage étant entièrement de ce bord et ne restant plus que quelques coutures à calfater pour donner le feu, mais la pluie a arrêté le travail

Folio 545

Lettre de Mr. ROBERT - Toulon, le 20 novembre 1692

..... nous ferons un soufflage aux vaisseaux l'Heureux et l'Invincible, de même qu'au Constant; à l'égard du Fulminant j'ai eu l'honneur de vous mander que nous trouvant obligés de la souffler de 14 pouces de chaque bord, nous avons entrepris le soufflage sur taquet et ce navire a constamment besoin d'un très gros soufflage

Folio 605

Lettre de Mr. LEVASSEUR - Toulon, le 06 juillet 1692

..... Il y a présentement 198 charpentiers au Royal Louis, 52 au Phoenix et 33 au vaisseau de 66 canons

Folio 613

Lettre de Mr. LEVASSEUR - Toulon, le 10 juillet 1692

Il y a présentement au Royal Louis 290 charpentiers, 60 au Phoenix et 36 au Bourbon faisant un total de 386 en tout

..... Mais il y a des départements d'où l'on a tout envoyé qui sont mieux et d'autres si méchants ouvriers que je serai obligé de les renvoyer pour éviter une dépense inutile; ceux de vers Antibes et Nice que j'ai demandé ne sont pas encore arrivés; il y en aura peu mais si ce que j'en ai ici étaient bons, je compterais en avoir presque assez

Le Sieur Coulomb est de retour des forêts où je l'avais envoyé pour marquer le bois et voir où il en trouverait, ce qu'il en faut pour les constructions desquels il en a marqué la plupart

..... La moitié des varangues de porque du Royal Louis sont en place et dix rangs de vaigres dans son fond de chaque côté, en sorte qu'il n'en faut que 4 rangs de chaque bord pour être près la serre-bauquière du 1er pont, que l'on a présentée en place, laquelle on l'aligne à la hauteur qu'elle doit être pour l'arrêter, et par le dehors le vaisseau, il y a 12 cours de bordage de chaque côté; dans cette semaine après que la serre-bauquière sera clouée l'on mettra en place partie des baux qui sont faits pour le dit 1er pont.

Le vaisseau le Phoenix est à peu près avancé comme celui-ci et plus.

L'on a mis en place l'écusson de la poupe du vaisseau le Bourbon, la courbe d'étambot, la contrequille, contre-étrave, toutes les

varangues de fond au nombre de 28 sont faites dont 14 sont prêtes à dresser étant empattées avec leurs genoux, premières et secondes allonges; les genoux et allonges pour les 14 autres varangues ne sont pas encore apportées de la forêt, elles seront incessamment ici

Folio 621

Lettre de Mr. LEVASSEUR - Toulon, le 10 juillet 1692

..... Nous avons besoin Monseigneur, pour faire les rouets du vaisseau le Bourbon et pour achever ceux du Royal Louis et du Phoenix, de 100 quintaux de cuivre en plateau de Barbarie

Folio 634

Lettre de Mr. LEVASSEUR - Toulon, le 20 juillet 1692

..... Il y a encore 2 rangs de vaigres de chaque bord à mettre en place au Royal Louis pour être vaigré jusqu'à la serre-bauquière du 1er pont qui est en place, ainsi que 21 baux du dit pont qui y sont aussi; l'on fait les gabarits de l'oeuvre morte pour faire travailler aux troisièmes et quatrièmes allonges et aux courbes dans les forêts, partie desquels gabarits sont présentés; et ce vaisseau a présentement du côté de basbord par dehors, 27 cours de bordages de poupe à proue et du côté de tribord 23; tout va sur cela de la manière que j'espère Monseigneur que vous serez content.

Le Phoenix a toutes ses troisièmes allonges et babord en place; celles de tribord viennent journellement de la forêt.

Il y a encore 2 rangs de vaigres et la serre-bauquière du 1er pont à mettre en place de chaque côté - toutes les porques sont en place.

Il est bordé du côté tribord de 20 cours de bordages par dehors et 19 du côté de babord.

Le Bourbon a 23 varangues en place avec leurs genoux, quatre fourcats, 2 cours de lisses. On travaille aux 5 varangues de fond qu'il faut encore au dit vaisseau et aux fourcats d'avant et d'arrière qui sont tous ici

Folio 638

Lettre de Mr. LEVASSEUR - Toulon, le 27 juillet 1692

Mr. de MONTZEY m'écrit qu'il a été envoyé dans les voitures de Bourgogne, 16 baux pour le premier pont du Royal Louis et qu'il en est resté encore 6 dans les ateliers des forêts de la dite province où ils ont été travaillés, qu'il a fait partir 20 autres baux de Franche-Comté d'une pièce et qu'il en a encore 17 qu'il fera partir par les premières voitures. Sur quoi je prends la liberté de vous dire Monseigneur, que n'ayant pas beaucoup compté sur les baux, vu les avis que j'ai eu l'honneur de vous mander, que j'avais qu'ils étaient encore au mois de mai dans les forêts. On a mis tout en usage pour faire servir le bois que nous avons ici et qui est venu pour en faire, à quoi on a réussi, en sorte que tous les baux du premier pont du dit vaisseau sont présentement en place à la réserve du plus petit de l'avant, qu'on ne peut encore y mettre afin de laisser la place pour y passer quelques pièces pour le fond, mais il est tout prêt, même ceux du faux pont du dit vaisseau, de quoi nous serions bien éloigné si l'on s'était attendu à ceux de Franche-Comté puisque le dit Sieur de Montzey m'écrit par cette dernière lettre du 7e de ce mois qu'il y avait encore 17 des dits baux à voiturer sur les ports à cause des mauvais chemins qui ont empêché de le faire et 4 qu'il

avait à Auxonne qui font 21 qui ne sont peut être pas encore en route, ce qui aurait causé un retardement considérable
 L'on a aussi Monseigneur, mis aux dits baux 21 courbes, 12 troisièmes allonges et autant d'allonges de revers à l'oeuvre morte du dit vaisseau, en sorte que l'on commence à mettre les dernières lisses du côté de babord.
 Le Phoenix a la serre-bauquière et 3 baux du premier pont en place. Le reste des baux pour le dit pont sont tous faits et seront mis incessamment en place.
 Le Bourbon a ses 30 varangues de fond, 60 genoux, 60 premières allonges en place, 22 fourcats de son avant et de l'arrière aussi en place, en sorte qu'il n'en faut plus que 4 en arrière. On commence à mettre ses premières lisses, la carlingue et à vaigrer par dedans.
 Mr. Coulomb n'a Monseigneur, été dans les forêts que 5 jours, aussi son voyage n'a apporté aucun retardement

Folio 644

Lettre de Mr. LEVASSEUR - Toulon, le 31 juillet 1692

..... A l'égard du vieux Sceptre, il y a environ 1 mois que celui-ci a été adjugé, y avait mis du monde pour le rompre, mais ayant été sur le champ averti, je fis cesser d'y travailler étant informé Monseigneur, de l'intention que vous aviez de le faire radoubler, de sorte qu'il est au même état qu'il a toujours été depuis longtemps

Folio 649

Lettre de Mr. LEVASSEUR - Toulon, le 03 août 1692

..... l'on emploie toujours des chevilles de bois à côté des vaisseaux le Royal Louis et le Phoenix, cependant il est bon Monseigneur, que le charpentier de Rochefort que vous avez ordonné de faire passer ici pour cela, y vienne afin d'instruire ceux d'ici mieux qu'ils ne le sont sur celà

Folio 652

Lettre de Mr. LEVASSEUR - Toulon, le 03 août 1692

..... Il n'est plus à mettre en place que 1 des baux du faux pont du Royal Louis et 1 du premier pont lesquels sont faits. On a mis 2 bittes et le grand sep de drisse en place, les traversins du 1er pont et partie des barrots ou lattes de ce pont sont aussi en place. On continue à mettre les 3ème allonges du dit vaisseau duquel toutes les lisses sont en place jusqu'au plat bord. On achèvera demain à mettre le reste des barrots du 1er pont et ensuite on travaillera à y mettre les hiloires
 Tous les baux du 1er pont du vaisseau le Phoenix sont en place à la réserve d'un. Ses côtés entre les 3èmes allonges sont remplis en sorte que l'on continue de border le dit vaisseau qui avance beaucoup et qui sera aussi tôt en état d'y mettre les calfats qu'au Royal Louis auquel je fais état qu'ils y seront dans 8 jours étant nécessaire de mettre ce grand vaisseau à la mer avant le Phoenix, parce qu'en voulant mettre le Phoenix le premier, il empêcherait de mettre l'autre en état d'y être sitôt mis et mettant le gros, il ne retarde en rien le Phoenix attendu qu'on peut travailler dans un besoin au dit vaisseau le Phoenix sur le chantier jusqu'à ce qu'il soit achevé sans qu'il courre risque en le mettant à la mer, ce qu'on ne peut faire au Royal Louis qui est plus pesant et plus haut.

Le vaisseau le Bourbon a tous ses fourcats d'avant et d'arrière en place, partie de ses genoux, premières, deuxième allonges des façons de l'arrière et d'un côté des façons de l'avant, quatre rayons de vaigres commencé de chaque côté, en sorte que ce vaisseau suivra les autres de près

Folio 660

Lettre de Mr. LEVASSEUR - Toulon, le 10 août 1692

..... et de faire travailler à calfater les fonds du vaisseau le Royal Louis, auquel il ne manque plus que 10 courbes à mettre aux baux du premier pont, une aux baux du faux pont, 4 pièces d'hiloières et 2 guirlandes dans tout son fond. Il y a présentement 4 cours entiers d'hiloières du premier pont en place, auquel il n'en reste plus que 2 à y mettre, après quoi on bordera le dit pont - on fore les côtés pour mettre la 1ère préceinte du dit vaisseau à laquelle on travaille. Toutes les troisièmes allonges de babord sont en place et celles de tribord y seront entièrement dans 2 jours, après quoi l'on forera aussi pour mettre la première préceinte de ce dernier bord. Les courbes des 2 grandes bittes sont aussi en place. La première préceinte de babord du Phoenix est clouée et arrêtée et l'on travaille à mettre celle de l'autre bord. On travaille aussi à mettre en place le reste des genoux et allonges de porques du dit vaisseau et les lattes du premier pont, après quoi on y mettra les hiloières, les bittes et seps de drissé. Le Bourbon a tous ses genoux, des façons d'avant et d'arrière en place et ne reste plus que 14 secondes allonges des dites façons à y mettre, l'on continue à vaigrer par dedans et l'on commence à border par dehors. J'ai fait publier et afficher ici et à Marseille, que les ouvrages de sculpture du vaisseau le Royal Louis, suivant le dessin qu'il vous a plu Monseigneur, d'en faire faire et m'envoyer, étaient à adjuger au rabais ce qui oblige plusieurs sculpteurs de Marseille de venir, lesquels ont fait des offres au rabais les uns sur les autres et sur ceux d'ici, en sorte que le dit ouvrage est présentement Monseigneur, à 5300 Livres par un des dits sculpteurs de Marseille qui est fort habile. Ceux d'ici n'ayant rien voulu diminuer depuis leur dernière offre d'un d'entre eux à 6800 Livres. Depuis hier cet ouvrage est dans cet état, personne n'ayant Monseigneur, voulu diminuer aucune chose des dites 5300 Livres moyennant laquelle somme, il y a au moins pour 2000 Livres de journées de charpentiers, qu'ils sont obligés de payer et 400 f aux menuisiers, de sorte Monseigneur, qu'il ne reste plus à ce prix que 2900 f pour les ouvrages de sculpture. Je laisserai passer la journée de demain dans laquelle je les ferai assembler et si je ne puis retirer meilleur compte, je ferai commencer cet ouvrage pour lequel il faut beaucoup de temps

Folio 671

Lettre de Mr. LEVASSEUR - Toulon, le 17 août 1692

..... Il y a Monseigneur au vaisseau le Royal Louis, 114 calfats qui travaillent depuis 6 jours et qui calfatent ses fonds. La première préceinte de babord est en place, l'on fore à tribord pour la mettre de ce côté-là; on achève de mettre les hiloières du

premier pont auquel il y a la moitié du bordé, de sorte que j'espère toujours qu'il sera en état d'être mis à la mer avant la fin du mois prochain

La première préceinte du Phoenix est clouée et chevillée des 2 bords, l'on continue de le border par dehors, de manière qu'il n'y a plus à mettre du côté bâbord que 4 cours de bordages pour l'être à plein jusqu'à la première préceinte et 6 cours à tribord, lequel vaisseau sera en état d'y mettre les calfats pour calfater ses fonds et ses côtés dès à présent, mais ne pouvant en diminuer le nombre du Royal Louis, on ne pourra y en mettre qu'après que les vaisseaux qui sont armés seront carénés, ce qui serait fort avancé si depuis 3 jours, les vents n'avaient pas été très violents au Nord-Ouest qui ont empêché de travailler à ces carènes, on met les hiloires du dit premier pont en place. Quant au Bourbon, il y a 5 cours de vaigres par dedans de chaque côté en place - 8 cours de bordages par dehors à tribord et 5 cours du côté de bâbord. On va commencer à parer pour mettre la serre-bauquière du premier pont, ayant déjà 17 baux de fait à mettre en place aussitôt que la dite serre-bauquière y sera.

Folio 688

Lettre de Mr. LEVASSEUR - Toulon, le 24 août 1692

Le Sieur ROMBAULT, maître sculpteur ne pouvant pas survenir seul à faire les modèles de la sculpture du Royal Louis et du Phoenix et a donné l'ouvrage aux charpentiers et sculpteurs de ces vaisseaux, je n'ai pu me dispenser de lui donner le Sieur IMBERT pour servir de sous-maître

Folio 693

Lettre de Mr. LEVASSEUR - Toulon, le 28 août 1692

J'ai reçu la lettre de laquelle il vous a plu m'honorer du 20 de ce mois les dessins de sculpture du vaisseau le Bourbon on travaille fortement à la sculpture des vaisseaux le Royal Louis et le Phoenix

Folio 699

Lettre de Mr. LEVASSEUR - Toulon, le 02 novembre 1692

..... On doit commencer à mettre demain en place la sculpture du Royal Louis qui est aux 2/3 faite. Celle du vaisseau le Phoenix est aussi fort avancée, laquelle on mettra bientôt en place et l'on travaille à celle du Bourbon sans perdre de temps. La menuiserie des logements du Royal Louis est prête à poser ainsi que celle du Phoenix, toutes planches étant rabotées et jointes. On travaille à lamâturation des dits vaisseaux. La peinture des côtés de la chambre du Conseil du vaisseau le Royal Louis est faite sur toile et prête à poser